

**RAPPORT
D'ANALYSE des données
statistiques
2010–2011**

Sommaire

Sommaire	1
Liste des acronymes	2
Note de Synthèse	3
Introduction	5
A. Résumé Exécutif.....	6
B. Contexte et enjeux.....	6
C. Environnement démographique.....	8
D. Environnement économique.....	8
Chapitre 1 : Demande d'Education	11
I.1 Données générales.....	12
I.2 Enseignement secondaire technique.....	18
I.3 Enseignement secondaire général.....	25
I.3.1 Enseignement secondaire général anglophone.....	29
I.3.2 Enseignement secondaire général francophone.....	32
I.3.3 Comparaison entre les séries littéraires et scientifiques.....	36
Chapitre 2 : Offre d'Education	40
II.1 L'offre d'éducation en établissements scolaires.....	41
II.2 L'offre d'éducation en infrastructures, commodités et ateliers.....	46
II.3 Les personnels administratifs et enseignants.....	52
Chapitre 3 : Rendement Interne	59
III.1 Taux de promotion.....	60
III.2 Taux de redoublement.....	61
III.3 Proportion des redoublants.....	63
III.4 Taux d'abandon.....	66
III.5 Résultats aux examens officiels.....	67
III.6 Taux de transition, taux d'admission et taux d'achèvement.....	76
III.7 Tableaux récapitulatifs des indicateurs.....	80
Chapitre 4 : Financement de l'Education	81
IV.1 Le Financement de l'Education.....	82
IV.2 Estimation des dépenses.....	83
Conclusion	87
Annexes	100
Références	107
Liste des tableaux	108
Liste des figures	111

Liste des acronymes

- APEE** : Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
- BAC** : Baccalauréat
- BUCREP** : Bureau Central de Recensement et des Etudes de Population
- DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
- BEPC** : Brevet d'Etudes du Premier Cycle
- CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CET** : Collège d'Enseignement Technique
- DECC** : Direction des Examens, des Concours et de la Certification
- ENIET** : Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
- ESG** : Enseignement Secondaire Général
- ET** : Enseignement Technique
- GCE**: General Certificate of Education
- GSE**: General Secondary Education
- MINESEC** : Ministère des Enseignements Secondaires
- OBC** : Office du Baccalauréat du Cameroun
- PCEG** : Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général
- PCET** : Professeur des Collèges d'Enseignement Technique
- PLEG** : Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général
- PLET** : Professeur des Lycées d'Enseignement Technique
- RGPH** : Recensement Géographique de la Population et de l'Habitat
- SEDUC** : Secrétariat à l'Education
- SENAT** : Secrétariat National à l'Education
- TPT**: Technical and Professional Training
- ZEP** : Zone d'Education Prioritaire

Note de Synthèse

Le présent rapport d'analyse décrit les enseignements secondaires en 2011 dans trois domaines : la demande d'éducation, l'offre d'éducation et le rendement interne.

a) Demande d'éducation.

Sur une population totale en âge de fréquenter un établissement secondaire de 3 348 888 jeunes, 1 574 452, c'est-à-dire 47,01% d'entre eux sont encadrés par les enseignements secondaires, à raison de 716 605 filles contre 857 847 garçons. Ce qui donne un indice de parité moyen de 0,84 en faveur des garçons. Le Nord Ouest et le Sud Ouest présentent plutôt une tendance à l'égalité avec un indice de parité de 0,95.

Par rapport à l'année scolaire 2009/2010 où l'on comptait 1 390 657 élèves, il se dégage une augmentation de 13,22 %, correspondant à un effectif de 183 795 élèves.

Les régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest sont celles qui ont le plus d'effectifs tandis que l'Adamaoua, l'Est, le Sud, le Nord et l'Extrême-nord sont quelque peu à la traîne. La situation de l'Extrême-nord est d'autant plus préoccupante que c'est la région la plus peuplée du pays.

b) Offre d'éducation.

L'offre d'éducation, c'est-à-dire l'ensemble de mesures prises par les pouvoirs publics et leurs partenaires privés pour assurer l'encadrement des élèves, elle est abordée en termes de sous systèmes, d'ordres d'enseignement, de types d'enseignement, d'établissements scolaires, d'enseignants, de salles de classe et d'ateliers...

– *Sous-systèmes*

Au cours de l'année scolaire 2010/2011, 959 771 élèves relèvent du sous-système francophone et 292 821, du sous système anglophone, soit 76,62% et 23,38 % respectivement.

Par ordre d'enseignement, 2 879 établissements assurent l'encadrement des élèves, soit 65,16% publics et 34,84 % privés.

– *Types d'enseignement.*

L'enseignement général est prépondérant avec 79,56 % d'élèves et 75,44 % d'établissements. L'enseignement technique ne représente que 20,44 % des élèves et 21,54 % d'établissements. Il est dominé par les filières industrielles qui représentent 70,18 % des effectifs.

– *Encadrement.*

Il est assuré par 8 030 personnels administratifs et 37 414 enseignants dont 14 768 sont des vacataires.

– *Salles de classe*

On compte 31 970 salles de classe dont 28 823 en matériaux définitifs et 3 147 en matériaux provisoires.

– *Ateliers*

Les ateliers constituent le ventre mou de l'enseignement technique. On en compte 495, toutes filières confondues dans l'Enseignement technique et professionnel. Certaines spécialités pourtant fonctionnelles n'en disposent pas.

c) Rendement interne.

Sur l'ensemble des élèves, 1 240 353 ont été admis en classe supérieure, soit un taux de promotion de 78,78 %. Il est meilleur dans le sous système anglophone, avec 92,47% que dans le sous système francophone (74,69 %).

Aux examens officiels, le taux de réussite est de 43,70 %. Toujours est-il que les scores du sous système anglophone sont les meilleurs. Le BEPC continue d'être l'objet de préoccupation, avec seulement 46,73 %. Il nécessite une étude pour mettre en lumière les tenants de cet état de chose.

Introduction

A. Résumé Exécutif

Le présent *Rapport d'analyse* des données statistiques se situe en droite ligne de la publication de l'annuaire statistique 2010/2011 du Ministère des Enseignements Secondaires.

Il se propose de mettre à la disposition du lecteur quelques indicateurs de l'éducation calculés sur la base des données disponibles. Ces indicateurs pourront se prêter à une utilisation, aussi bien dans le cadre de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation (Enseignements Secondaires) que dans l'évaluation de la *cible 4* de l'*objectif 3* des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui vise « à éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux s'enseignement en 2015 au plus tard ».

Les données utilisées dans ce document sont issues de plusieurs sources, principalement les documents officiels :

- du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- du Ministère de l'Éducation de Base ;
- du Ministère des Finances ;
- du Bureau Central de Recherche et Études de Population (BUCREP) ;
- de l'Institut National de la Statistique (INS) ;

Toutefois, il convient de mentionner que tous les indicateurs ne sont pas produits dans ce *Rapport*. Le type de données disponibles déterminant le type d'indicateurs à produire. En l'absence, dans certains cas, de données désagrégées (par sexe et âge, localisation géographique,...), il n'a pas été possible d'affiner les indicateurs ou d'en élargir la liste.

Les axes thématiques retenus s'organisent autour des points suivants :

- la demande d'éducation,
- l'offre d'éducation,
- le rendement interne.
- le financement de l'éducation,

B. Contexte et enjeux

Le Rapport d'analyse des données statistiques 2010/2011 du Ministère des Enseignements Secondaires s'intègre dans un environnement dont il faut dégager les principales caractéristiques. Ces caractéristiques contribueront à améliorer la perception des indicateurs de l'éducation calculés. Il s'agit notamment :

- du contexte institutionnel ;
- de la place de la carte scolaire ;
- de l'environnement démographique ;
- de l'environnement économique.

B.1 Contexte institutionnel de l'élaboration de la carte scolaire

L'élaboration puis la validation, à travers un processus participatif, de la vision et de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi en 2009, ont mis en relief la volonté affirmée du Cameroun de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. En tant que construction collective, cette émergence, faut-il le rappeler, requiert la contribution de tous les secteurs de la vie nationale sans exclusive. Aussi le secteur éducatif est-il, par-delà les missions qui lui sont assignées par la loi d'orientation de l'éducation, appelé à jouer un rôle de premier plan par la mise à la disposition du pays, d'un capital humain solide capable de conduire et d'accompagner cette importante « mue », cette importante métamorphose.

Indéniablement, le sous-secteur des Enseignements secondaires, eu égard à sa situation médiane dans le secteur éducatif, est à plus d'un titre interpellé dans cette dynamique. Il lui incombe, en effet, la double mission de former des ressources humaines directement opérationnelles dans le secteur productif d'une part et de fournir à l'enseignement supérieur sa « crème » en vue, entre autres, de renforcer la croissance du pays à travers la recherche et la formation des cadres supérieurs, d'autre part.

B.2 Place de la carte scolaire.

La mission du MINESEC, telle que décrite ci-dessus, rend nécessaire l'actualisation régulière des outils de pilotage du sous-secteur de l'éducation, dont la carte scolaire. L'élaboration de cette dernière qui participe de cette préoccupation, permet, grâce à une information statistique fiable et disponible, de mesurer le chemin parcouru, de vérifier le niveau d'atteinte des objectifs et la congruence des réalisations avec les objectifs nationaux. Bien plus, la carte scolaire offre au décideur l'opportunité de se projeter dans le futur en se fixant des objectifs à atteindre en vue de la concrétisation desdits objectifs nationaux, en termes d'infrastructures et d'équipements, de recrutement de personnels et d'adoption de stratégies visant à remédier des situations spécifiques (équilibre des séries, scolarisation des enfants relevant de certains groupes sociaux, utilisation optimale du personnel enseignant, etc.) C'est donc un outil d'aide à la prise de décision dont la fiabilité doit être sans faille, l'efficacité et la crédibilité du sous-secteur en dépendent. Aussi son actualisation requiert-elle des moyens conséquents et un renforcement permanent des capacités des ressources humaines qui en ont la charge. Dans cet ordre d'idées, il y a lieu de souligner qu'en 2010, des efforts ont été consentis pour améliorer le service des structures en charge de la carte scolaire. On peut à ce sujet relever :

- l'acquisition des équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes) au profit des services en charge de la carte scolaire dans les délégations régionales et départementales,

- l'organisation d'un séminaire atelier à l'intention des chefs de service régionaux et départementaux de la carte scolaire en avril 2010 dans le but d'harmoniser les pratiques professionnelles,
- le test de validation de l'application carte scolaire MINEDUB/MINESEC.

Force est cependant de reconnaître que l'élaboration/actualisation de la carte scolaire du MINESEC reste tributaire de nombreux facteurs au premier rang desquels, l'environnement socioéconomique du pays.

C. Environnement démographique.

Sur une population de près de 20 millions d'habitants, le Cameroun compte près de 50% de jeunes. Les enfants de 6 à 14 ans représentent les 23,4% de cette jeunesse. Avec un taux de croissance de 2,4%, il y a lieu de s'attendre à une forte demande d'éducation et partant, à une sollicitation plus accrue des pouvoirs publics pour les besoins de la cause. De plus, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de la scolarité primaire universelle, la gratuité de l'enseignement primaire a été décidée et traduite dans les faits au Cameroun. Quand on sait que la demande potentielle d'éducation à la fin du cycle primaire était estimée à 1 488 535 jeunes en 2009/2010, et compte tenu de ce qui a été évoqué ci-haut, on ne peut s'attendre, l'amélioration des résultats aidant, qu'à une forte pression à l'entrée du premier cycle du secondaire. Ceci a pour effet immédiat l'accroissement des effectifs des élèves, impliquant de ce fait au niveau du secondaire, des mesures supplémentaires en termes de structures d'accueil et de recrutement des enseignants en vue de l'encadrement de ces nombreux postulants.

D. Environnement économique.

Après la récession économique qui a caractérisé l'année 2009 et contribué à la chute du PIB à 1,9%, contre 2,9% en 2008, l'on a caressé l'espoir d'une éclaircie au cours des exercices budgétaires suivants. Si en 2010, on peut se féliciter des prouesses de l'économie camerounaise au regard de la remontée du PIB à 3%⁽¹⁾, tel n'a pas été le cas pour l'exercice 2011. Le BIP sur lequel repose véritablement la réalisation des objectifs éducatifs en termes d'infrastructures et d'équipements au MINESEC a ainsi subi une diminution drastique de l'ordre de 26,42 %, ainsi qu'en témoigne le graphique ci-après.

¹INS : Les Comptes Nationaux 2009, P.5

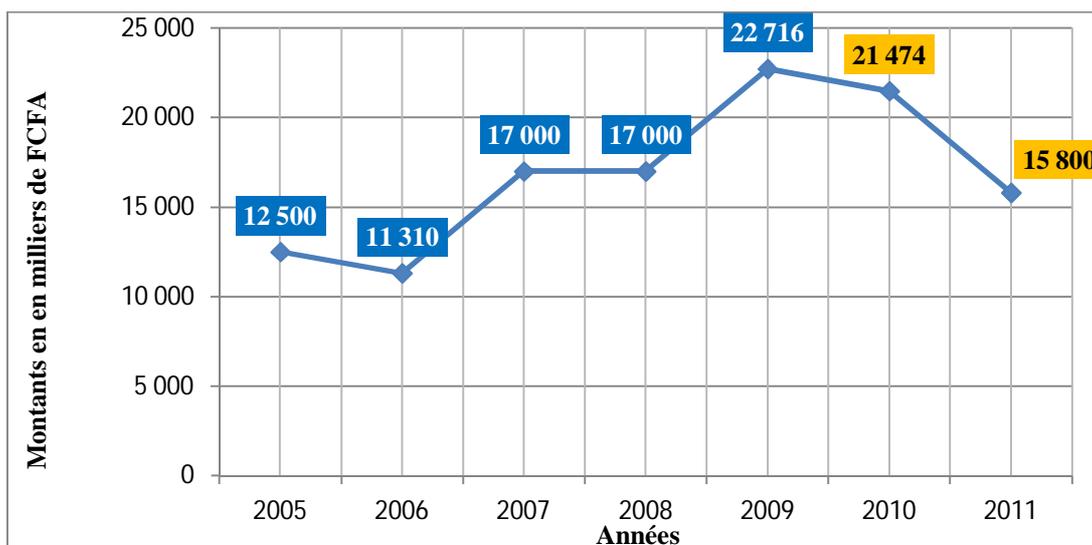


Figure 1 : Evolution du BIP au cours des 7 dernières années

La séduction des investissements est le premier effet induit de cette réduction du BIP au MINESEC. Cette diminution des dotations budgétaires n’a pas épargné l’élaboration de la carte scolaire qui n’a bénéficié d’aucun financement en 2009 /2010. Aussi la campagne de collecte de données statistiques s’est-elle voulue efficace et partant, « allégée ».

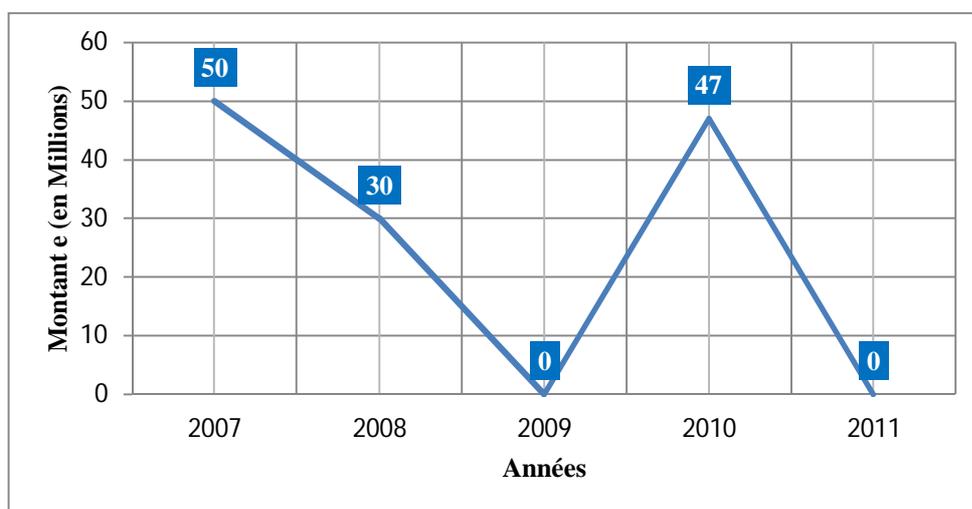


Figure 2 : Evolution du montant du budget alloué à la cellule de la planification du MINESEC

On peut néanmoins se féliciter de ce qu’en dépit de toutes les difficultés financières qui ont émaillé leur production, l’annuaire statistique 2010/2011 et le rapport d’analyse du Ministère des Enseignements Secondaires sont disponibles.

Le présent rapport d’analyse se décline en quatre grandes parties :

1. La demande d'éducation dans laquelle sont abordés les effectifs des élèves, leur répartition par région, par sexe, par sous-système selon le niveau d'études;
2. L'offre d'éducation : elle fait ressortir les moyens déployés par les pouvoirs publics pour assurer l'encadrement des élèves (établissements, infrastructures et équipements, personnels enseignant et d'encadrement) et leur répartition ;
3. Le rendement interne : on y passe en revue les performances des élèves tant au niveau des évaluations internes que des évaluations certificatives ;
4. Le financement d'éducation.

Chapitre 1 : Demande d'Education

Dans le présent rapport d'analyse, la demande d'éducation concerne l'ensemble des élèves du secondaire de l'année scolaire 2010-2011, c'est-à-dire, de l'enseignement général, de l'enseignement technique et de l'enseignement normal. Elle est étudiée ici d'abord dans sa globalité puis dans sa distribution selon les régions, le sexe, le type et l'ordre d'enseignement.

I.1 Données générales

Les enseignements secondaires enregistrent pour l'année scolaire 2010/2011 un effectif total de **1 574 452** élèves. Par rapport à l'année scolaire précédente qui comptait **1 390 657** élèves inscrits, cet effectif a connu une augmentation de **13,22%**.

L'observation des effectifs d'élèves sur les quatre dernières années scolaires révèle une augmentation non négligeable d'élèves chaque année. Par exemple, entre 2009/2010 et 2010/2011, les effectifs ont connu un taux d'évolution de **15,86%** chez les filles, **11,09%** chez les garçons. Tandis qu'entre 2007/2008 et 2010/2011, on observe une augmentation annuelle de **13,13%** en moyenne pour les filles, **10,85%** pour les garçons et **11,85%** sur l'ensemble.

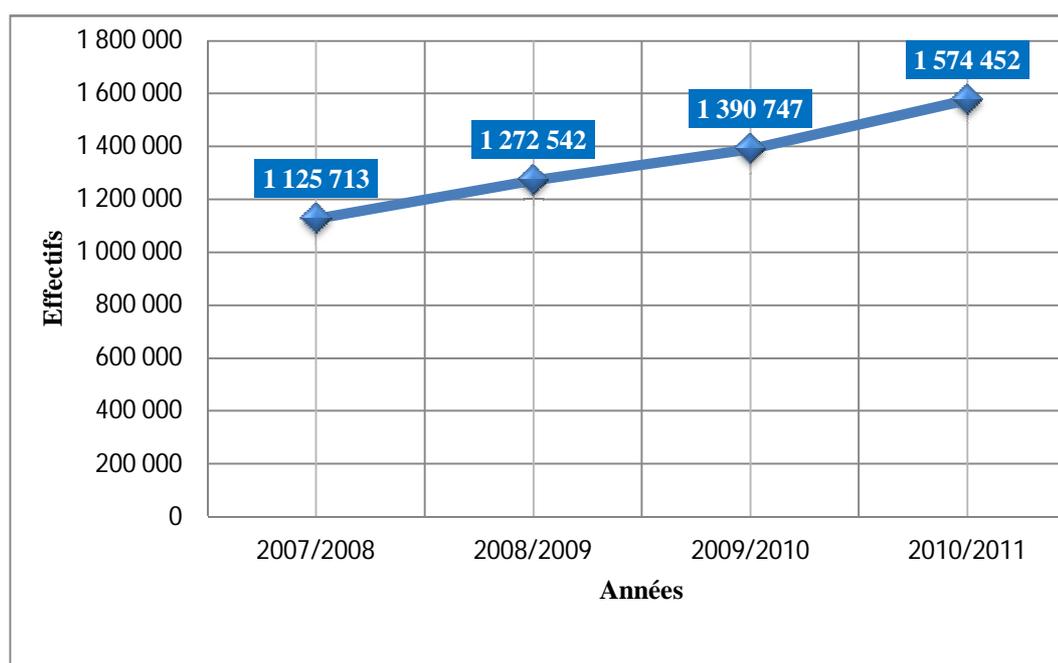


Figure 3 : Évolution des effectifs d'élèves du secondaire sur les quatre dernières années

La population scolarisable du secondaire (12 à 18 ans), selon le BUCREP, se chiffre à **3 348 888** en 2011 suivant les répartitions régionales ci-après :

Tableau 1 : Population scolarisable du secondaire

Régions	Filles	Garçons	Ensemble
Adamaoua	88528	87439	175967
Centre	287782	280618	568400
Est	69586	70750	140336
Extrême-Nord	286526	301593	588119
Littoral	224727	216410	441137
Nord	154107	153654	307761
Nord-Ouest	192352	193765	386117
Ouest	183981	184421	368402
Sud	54353	58353	112706
Sud-Ouest	128237	131706	259943
National	1670179	1678709	3348888

Source :BUCREP

Par rapport aux effectifs d'élèves enregistrés en 2010-2011, il se dégage un taux brut de scolarisation de 47,01%. C'est dire que sur cent enfants en âge d'être dans une salle de classe du secondaire au Cameroun, seuls 47 s'y retrouvent. Ce taux est inégalement réparti dans les régions comme le montre le tableau suivant :

Tableau 2 :Taux brut de scolarisation par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Ensemble (%)	Indice de parité
Adamaoua	17,75	32,71	25,18	0,54
Centre	56,55	62,11	59,3	0,91
Est	31,26	44,96	38,17	0,70
Extrême-Nord	11,75	28,87	20,53	0,41
Littoral	59,43	64,65	61,99	0,92
Nord	20,5	41,01	30,74	0,50
Nord-Ouest	44,64	44,95	44,79	0,99
Ouest	72,41	74,08	73,25	0,98
Sud	64,83	73,1	69,12	0,89
Sud-Ouest	49,31	50,69	50,01	0,97
National	42,91	51,1	47,01	0,84

Ce tableau montre que l'Ouest est la région la plus scolarisée avec un haut taux de scolarisation de 73,25%. Par contre, les régions sous-scolarisées sont :l'Extrême-Nord 20,53%, l'Adamaoua 25,18%, le Nord 30,74% et l'Est 38,18%. Ce faible taux de scolarisation peut être dû à certains barrages culturels, certaines représentations négatives de l'école et à la pauvreté des populations.

Le graphique suivant présente le taux brut de scolarisation par sexe dans les régions.

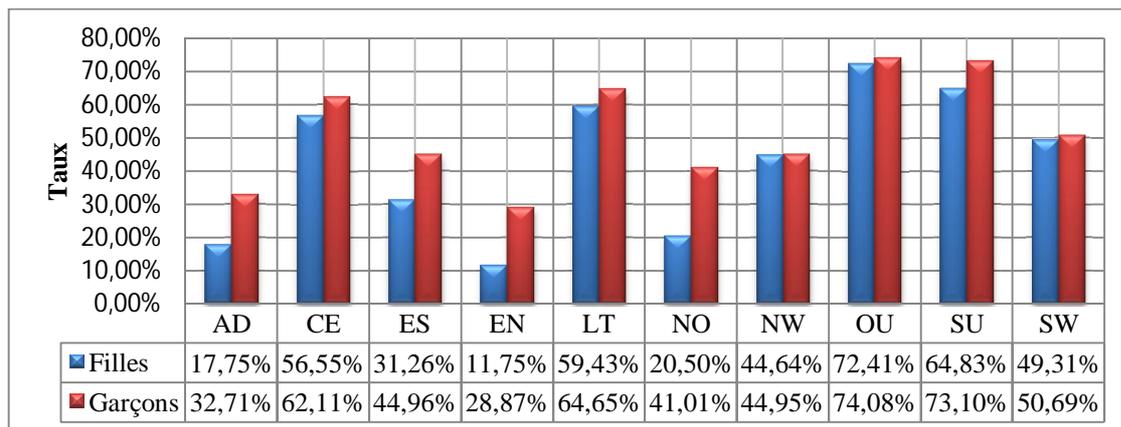


Figure 4 : Taux brut de scolarisation par région

Au vu de ces données, il va sans dire que des efforts considérables sont nécessaires pour accroître le taux de scolarisation sur le plan national en général et dans les régions du septentrion et de l’Est en particulier.

I.1.1 Répartition des élèves de l’Enseignement secondaire selon le sexe

Tableau 3 : Pourcentage des élèves du secondaire selon le sexe

Régions	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	35,45	64,55
Centre	48,29	51,71
Est	40,62	59,38
Extrême-Nord	27,89	72,11
Littoral	48,84	51,16
Nord	33,39	66,61
Nord-Ouest	49,64	50,36
Ouest	49,37	50,63
Sud	45,24	54,76
Sud-Ouest	48,64	51,36
National	45,51	54,49

Sous l’angle de la répartition par sexe, cette population scolaire présente des disparités, les effectifs des garçons étant dans la plupart des cas supérieurs à ceux des filles. En effet, en 2010/2011, les filles représentent 45,51% de l’effectif total contre 54,49% pour les garçons d’où un rapport filles/garçons de 0,84. En d’autres termes, parmi tous les élèves inscrits dans l’Enseignement secondaire, on enregistre 84 filles pour 100 garçons.

Au niveau des régions, le même constat demeure : les effectifs des garçons sont légèrement supérieurs à ceux des filles. Toujours est-il que les régions du septentrion présentent les plus faibles taux d’inscription des filles au secondaire. Ainsi l’Extrême-Nord affiche 27,89% de filles contre 72,11% de garçons, soit un rapport filles/garçons de 0,39 qui est très faible. Au Nord, on a 33,39% de filles contre 66,61% de garçons pour

un rapport filles/garçons de 0,50. La région de l'Adamaoua quant à elle présente 35,45% de filles contre 64,55% de garçons pour un rapport filles/garçons de 0,55. La région de l'Est s'aligne derrière ces trois régions avec 40,62% de filles inscrites sur l'ensemble des élèves de l'Enseignement secondaire de cette région pour un pourcentage de 0,68.

Par contre, dans le Littoral, le Sud-Ouest, l'Ouest et le Nord-Ouest, on enregistre un nombre sensiblement égal des filles et des garçons par rapport à l'ensemble des inscrits dans ces régions. Le rapport filles/garçons est de 0,95, 0,98 et 0,99, respectivement. Ceci dénote encore une certaine discrimination à l'égard des filles en matière de scolarisation qui tiendrait des considérations culturelles. Avec un rapport filles/garçons de 0,84, on est encore loin de la parité de 1 prévue par la stratégie du secteur de l'éducation de 2006.

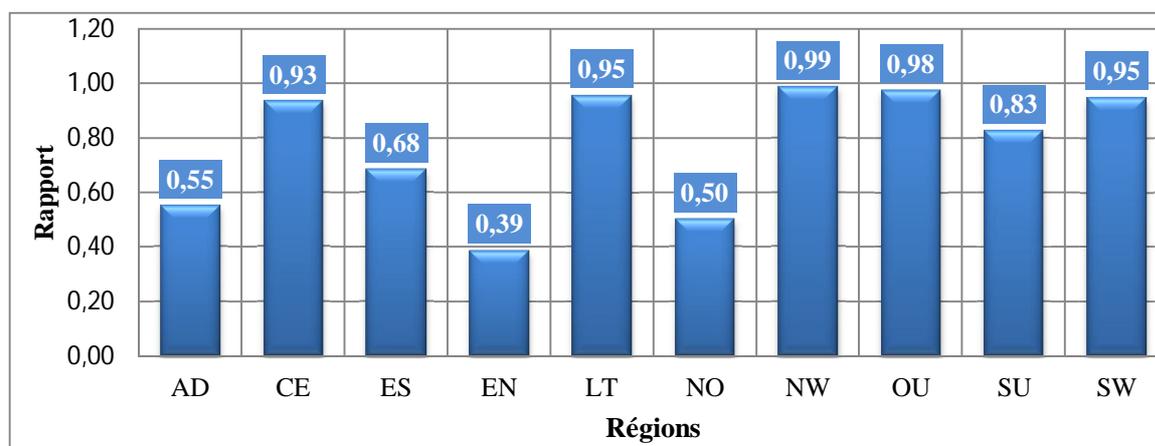


Figure 5 : Rapport filles/garçons des élèves du secondaire.

Le Nord-Ouest est la région qui enregistre le plus grand rapport filles/garçons avec 0,99.

I.1.2 Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire selon la région

Tableau 4 : Proportions des élèves de chaque région par rapport à l'effectif global.

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Ensemble (%)
Adamaoua	2,19	3,33	2,81
Centre	22,71	20,32	21,41
Est	3,04	3,71	3,40
Extrême-Nord	4,70	10,15	7,67
Littoral	18,64	16,31	17,37
Nord	4,41	7,35	6,01
Nord-Ouest	11,98	10,15	10,99
Ouest	18,59	15,93	17,14
Sud	4,92	4,97	4,95
Sud-Ouest	8,82	7,78	8,26
National	100,00	100,00	100,00

Les 1 574 452 élèves du secondaire sont inégalement répartis sur l'ensemble du territoire national. Le graphique ci-après l'illustre à suffisance.

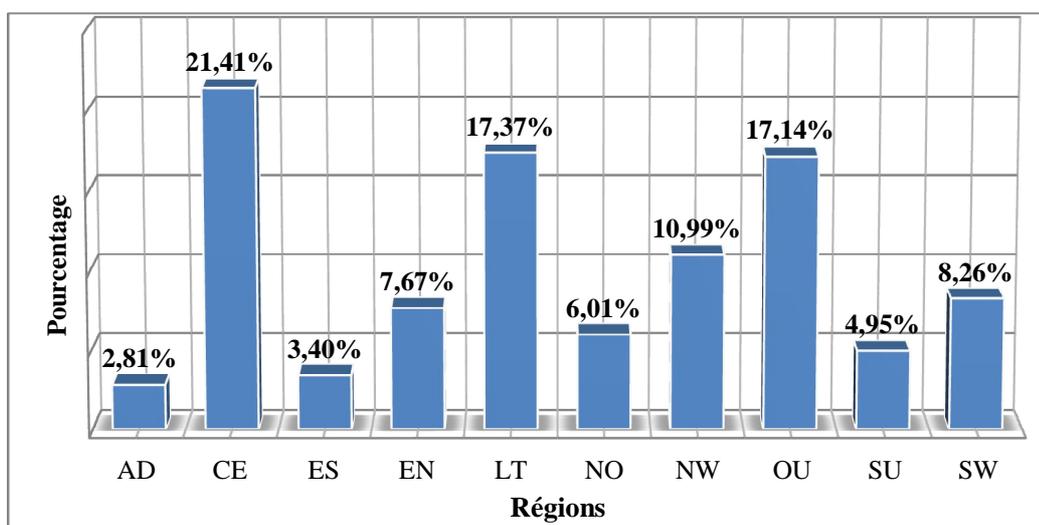


Figure 6 : Proportion des élèves par région

Il apparaît que la région du Centre enregistre la plus grande proportion des effectifs d'élèves avec 21,41% de l'ensemble du territoire national. Elle est suivie des régions du Littoral et de l'Ouest qui comptent respectivement 17,37% et 17,14%. Les régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Sud ont chacune moins de 5% de l'ensemble des effectifs, confirmant ainsi leur statut de ZEP.

Par rapport aux effectifs nationaux des filles et des garçons, les régions affichent une répartition disproportionnelle comme on peut le lire sur le graphique ci-après.

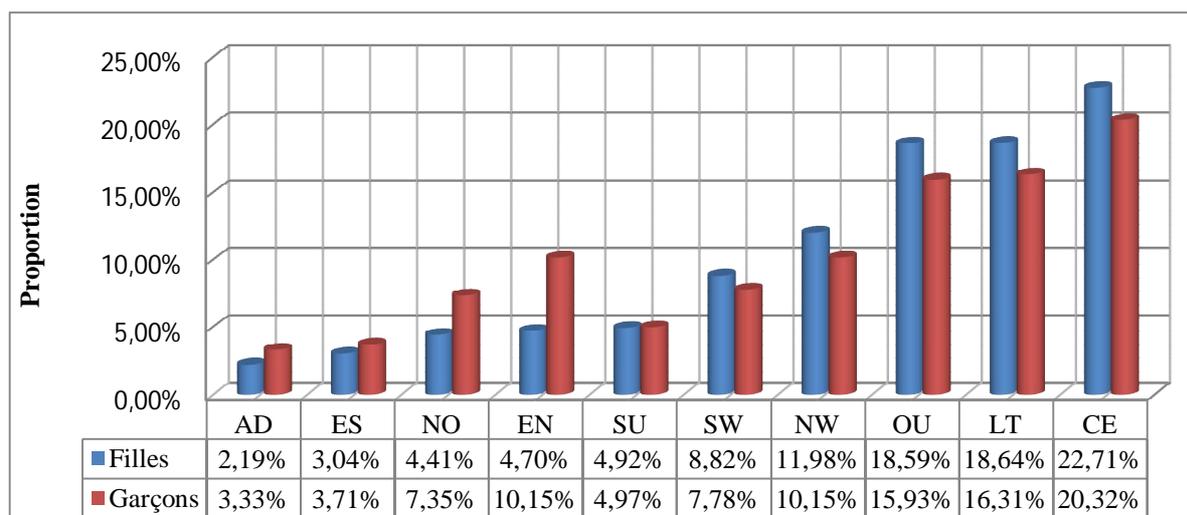


Figure 7 : Proportions des élèves inscrits du secondaire selon les régions par sexe

I.1.3 Répartition des élèves selon l'ordre

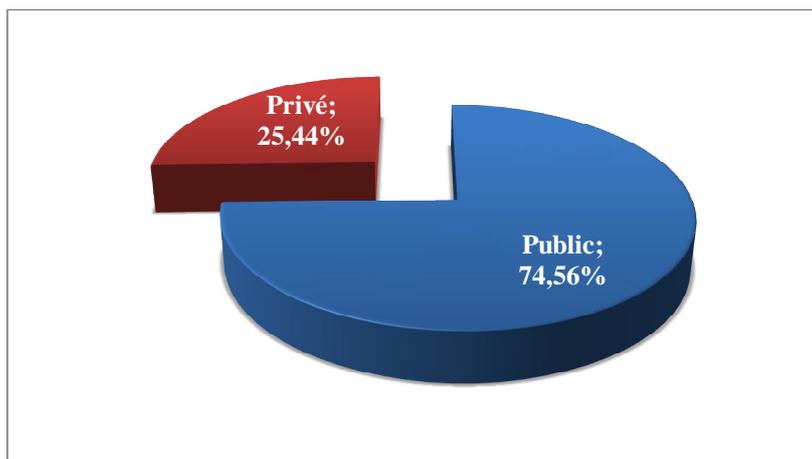


Figure 8 : Proportions d'effectifs par ordre d'enseignement

L'enseignement privé encadre seulement 400 572 élèves (**25,44%**) sur les 1 574 452 que compte l'Enseignement secondaire, contre 1 173 880 (**74,56%**) pour le public. Cette répartition montre l'emprise des pouvoirs publics sur l'enseignement secondaire. Cette situation peut s'expliquer non seulement par l'incapacité de certains parents à supporter les coûts élevés de l'enseignement privé, aussi par l'option qu'a prise l'Etat camerounais de rapprocher l'école des apprenants afin de favoriser une plus grande scolarisation des jeunes. Il apparaît également que la mise en application de la loi N°2004/022 du 22 juillet 2004 fixant les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun n'est pas encore mise en œuvre, par rapport aux établissements sous-contrat.

Tableau 5 : Distribution des élèves selon le sexe par ordre d'enseignement

Régions	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	85,71	90,03	88,50	14,29	9,97	11,50
Centre	65,04	69,21	67,20	34,96	30,79	32,80
Est	81,94	86,97	84,92	18,06	13,03	15,08
Extrême-Nord	93,33	95,86	95,16	6,67	4,14	4,84
Littoral	48,60	50,31	49,47	51,40	49,69	50,53
Nord	91,00	94,41	93,27	9,00	5,59	6,73
Nord-Ouest	75,72	80,47	78,11	24,28	19,53	21,89
Ouest	81,48	80,89	81,18	18,52	19,11	18,82
Sud	88,18	88,74	88,49	11,82	11,26	11,51
Sud-Ouest	74,26	81,17	77,81	25,74	18,83	22,19
National	71,70	76,94	74,56	28,30	23,06	25,44

La tendance observée à l'échelle nationale se répercute également au niveau des régions, à l'exception du Littoral où les effectifs du privé sont supérieurs à ceux du public.

Quant aux régions du Centre et de l'Ouest qui présentent avec le Littoral un poids sensiblement égal de la carte scolaire, elles ont cependant plus d'effectifs dans le public que dans le privé. Dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et du Sud, l'émergence de l'enseignement privé est quasiment nulle.

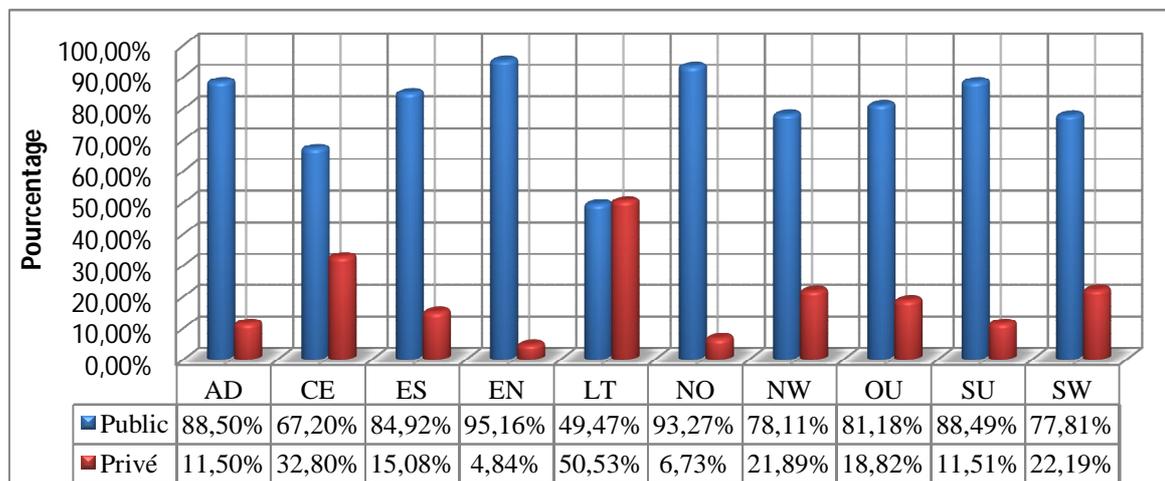


Figure 9 : Proportions des effectifs d'élèves par ordre d'enseignement

1.2 Enseignement secondaire technique

L'Enseignement secondaire technique présente des effectifs très inférieurs à ceux de l'Enseignement secondaire général. En effet ce type d'enseignement représente seulement 20,44% de l'ensemble des élèves de l'Enseignement secondaire. La figure ci-dessous illustre cette disparité entre les deux types d'enseignement.

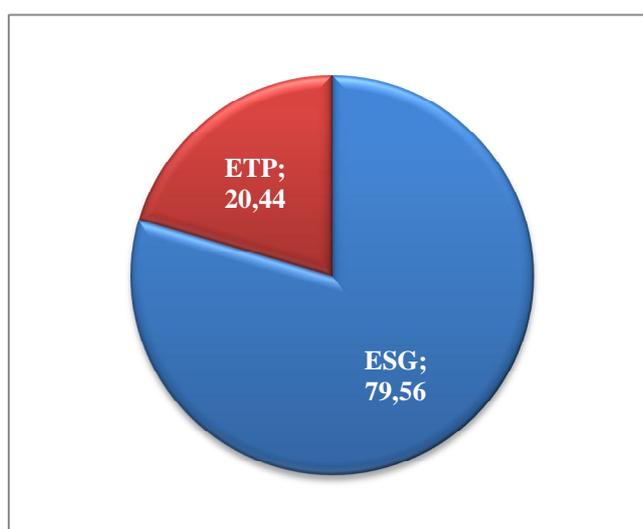


Figure 10 : Pourcentage des élèves inscrits dans l'enseignement technique et enseignement général

L'ensemble des élèves inscrits à l'Enseignement secondaire technique au cours de l'année scolaire 2010/2011 est de **321 860** contre **274 938** inscrit en 2009/2010. On observe ainsi une augmentation des effectifs de l'ordre de **17,07%**.

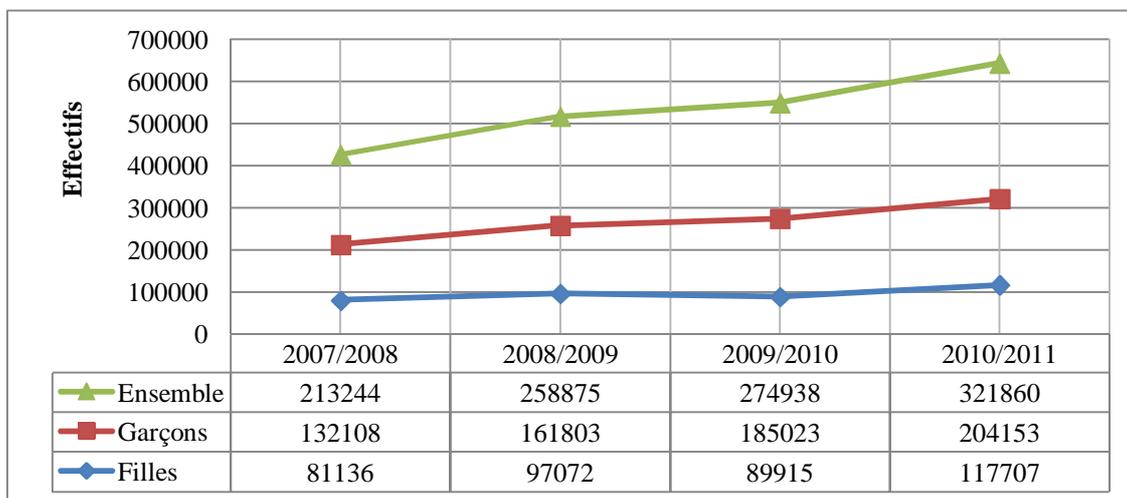


Figure 11 : *Évolution des effectifs d'élèves de l'Enseignement Secondaire Technique au cours des quatre dernières années scolaires*

On peut constater sur le graphique ci-haut que l'année scolaire 2009/2010 a connu le taux d'évolution le plus bas des quatre dernières années, avec une baisse de l'effectif des filles qui passent de 97072 à 89915 élèves, à l'inverse, l'année scolaire 2008/2009 a enregistré une forte augmentation d'élèves de l'ordre de 21,40%.

I.2.1 Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire technique selon le sexe

Les filles inscrites à l'Enseignement technique en 2010/2011 représentent 36,57% de l'effectif total des élèves de l'Enseignement technique, contre 63,43% chez les garçons. Ce qui fait un rapport filles/garçons de 58%. Ainsi parmi tous les élèves inscrits dans l'Enseignement technique, on y trouve 58 filles pour 100 garçons. Avec cet indice, on est très loin de la parité de 1 recherchée.

Le graphique ci-dessous montre les disproportions des effectifs entre les filles et les garçons dans les régions.

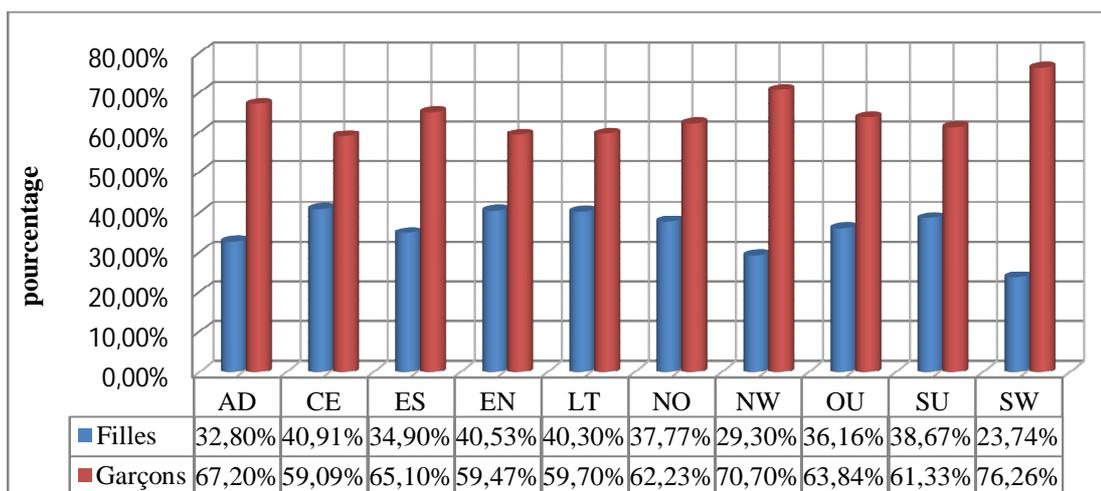


Figure 12: Proportions des effectifs des filles et des garçons de l'ET dans les régions

On peut en outre noter, au vu de la répartition des filles inscrites dans chaque région à l'ET, que dans les régions anglophones, les filles accordent très peu d'intérêt à l'Enseignement technique. Les deux régions du Nord-Ouest (29,30%) et du Sud-Ouest (23,74%) ont chacune moins de 30% de filles par rapport à leurs effectifs respectifs.

1.2.2 Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire technique selon la région

Tableau 6 : Répartition des élèves de l'Enseignement technique par région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	2,81	3,32	3,13
Centre	20,82	17,34	18,61
Est	4,01	4,31	4,20
Extrême-Nord	5,46	4,62	4,92
Littoral	21,69	18,52	19,68
Nord	6,47	6,14	6,26
Nord-Ouest	9,47	13,17	11,82
Ouest	16,81	17,11	17,00
Sud	8,14	7,44	7,70
Sud-Ouest	4,33	8,02	6,67
National	100,00	100,00	100,00

Le tableau ci-dessus présente la répartition des élèves de l'Enseignement technique selon les régions. La région du Littoral accapare ici le plus grand pourcentage d'élèves avec 19,68%, suivie du Centre et de l'Ouest qui ont respectivement 18,61% et 17% d'élèves sur l'effectif global. Les plus faibles pourcentages se retrouvent dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est qui affichent 3,13% et 4,20%, respectivement.

En ce qui concerne la fréquentation des établissements techniques par les filles, le Littoral a toujours le palme d'or avec 21,69%. Il est secondé du Centre qui totalise 20,82% de filles de l'ET.

Au niveau de la répartition des garçons, c'est la même tendance qui se dessine avec le Littoral, le Centre et l'Ouest qui enregistrent respectivement 18,52%, 17,34% et 17% des effectifs des garçons de l'ET.

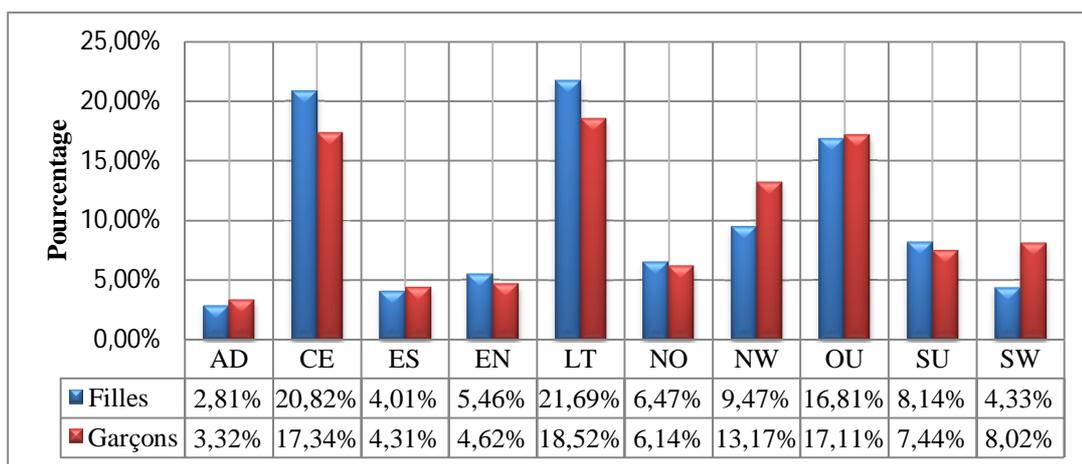


Figure 13 : Proportions des élèves de l'enseignement technique par sexe selon la région

1.2.3 Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire technique par année d'études et cycle

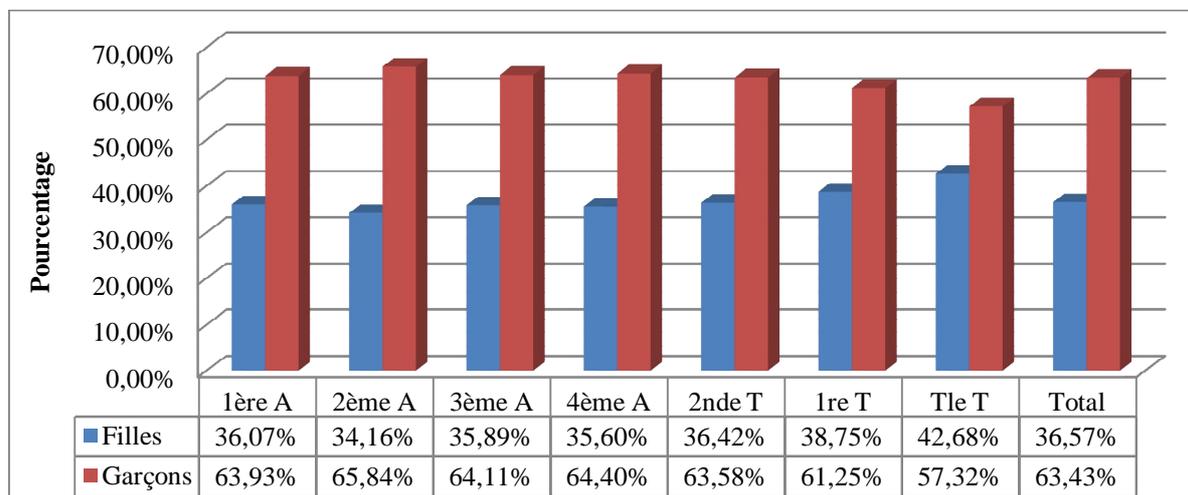


Figure 14 : Répartition des élèves de l'Enseignement technique selon le sexe par année d'études

Le graphique ci-dessus montre que dans toutes les années d'études, la proportion des filles est inférieure à celle des garçons. On peut y déduire que, pour 100 garçons il y a 58 filles à l'Enseignement technique. L'effectif des filles en Terminale se rapproche de celui des

garçons. Le rapport filles/garçons y est de 74,47%. Les proportions des filles dans les années d'études du 1^{er} cycle sont inférieures à 36,10% ; par contre, au second cycle, ces proportions sont comprises entre 36,40% et 42,68%.

Tableau 7 : Répartition des élèves de l'Enseignement technique suivant l'année d'études

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
1 ^{ère} Année	21,47	21,94	21,77
2 ^{ème} Année	15,62	17,35	16,72
3 ^{ème} Année	13,75	14,16	14,01
4 ^{ème} Année	15,35	16,01	15,77
Cycle 1	66,19	69,46	68,27
2 ^{nde} T	9,97	10,03	10,01
1 ^{ère} T	14,88	13,56	14,05
Tle T	8,96	6,94	7,68
Cycle 2	33,81	30,54	31,73
Total	100,00	100,00	100,00

On peut lire sur le tableau ci-dessus sur l'ensemble des élèves inscrits à l'Enseignement technique, le premier cycle se taille 68,27% d'élèves, alors que le second cycle occupe 31,73%. Dans l'ensemble, les élèves de la 1^{ère} année sont plus nombreux que ceux des autres années d'études avec 21,77% des effectifs, tandis que la Terminale n'en représente que 7,68%. Au second cycle, contrairement à l'allure pyramidale escomptée, on note une forte concentration des effectifs dans les classes de 1^{ère} qui ont 44,28% des effectifs du second cycle, contre 31,52% en classe de seconde et 24,20% en classe de Terminale. Cette situation pourrait se justifier par le rôle de filtre que joue l'examen probatoire par rapport à l'admission en Terminale.

I.2.4 Répartition des élèves de l'Enseignement technique selon la section

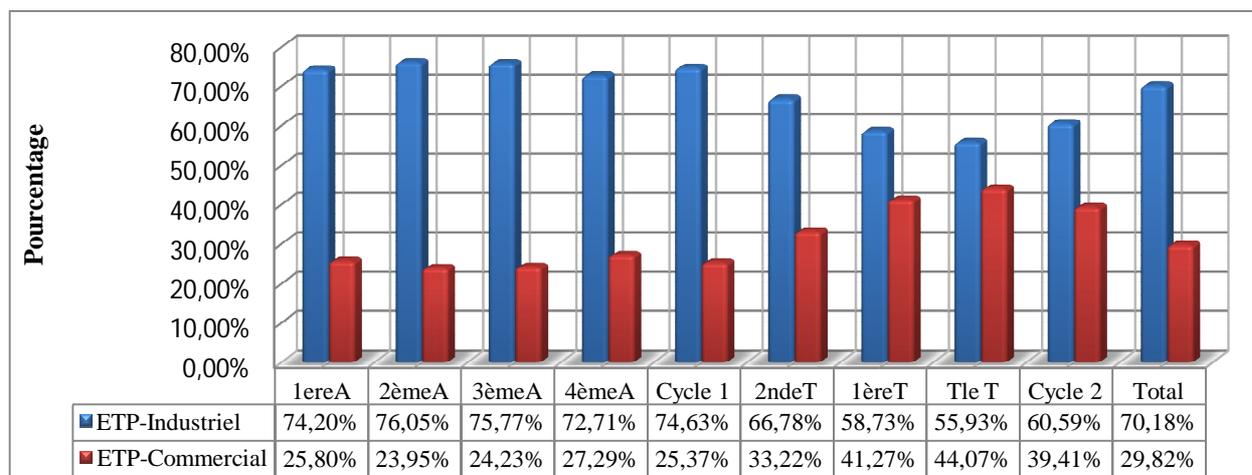


Figure 15 : Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire technique Industriel et Commercial

Les élèves de l'Enseignement secondaire technique se répartissent en sections industrielle et commerciale. Il se trouve cependant que les élèves de la Section Industrielle sont plus nombreux que ceux de la Section Commerciale. En effet, comme on peut l'observer dans le graphique ci-dessus, les élèves dans ce type d'enseignement ont de la préférence pour la Section Industrielle avec 74% des effectifs au 1^{er} cycle et 60% au second cycle. Au total, la Section Commerciale ne représente que 29,82% de l'ensemble des effectifs d'élèves de l'Enseignement technique.

Tableau 8 : *Distribution nationale des effectifs d'élèves de l'ET Industriel et Commercial*

Années d'études	Industriel		Commercial	
	Filles (%)	Garçons (%)	Filles (%)	Garçons (%)
1 ^{ère} Année	24,69	75,31	68,79	31,21
2 ^{ème} Anné	23,29	76,71	68,68	31,32
3 ^{ème} Année	25,81	74,19	67,44	32,56
4 ^{ème} Année	23,94	76,06	66,65	33,35
Cycle 1	24,41	75,59	67,97	32,03
2 ^{nde} T	24,81	75,19	59,76	40,24
1 ^{ère} T	23,83	76,17	59,97	40,03
Tle T	30,64	69,36	57,97	42,03
Cycle 2	25,69	74,31	59,37	40,63
Total	24,76	75,24	64,37	35,63

En ce qui est de la répartition des effectifs des filles et des garçons, on constate que la Section Commerciale accueille plus de filles (67,97%) que de garçons (24,76%).

I.2.5 Répartition des élèves de l'Enseignement technique par ordre d'enseignement

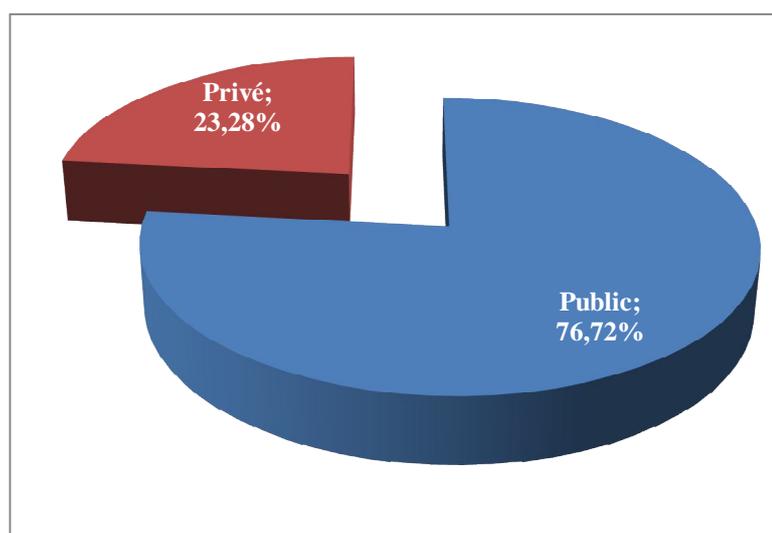


Figure 16 : *Pourcentage d'effectifs d'élèves par ordre d'enseignement*

Sur l'ensemble des élèves de l'Enseignement technique, le public occupe 76,72% contre 23,28% pour les établissements du privé. Le privé y représente ainsi moins du quart de l'ensemble des élèves. Il en découle que la formation des élèves de l'Enseignement technique est majoritairement assurée par le secteur public.

Tableau 9 : Proportions des élèves de l'Enseignement technique selon l'ordre d'enseignement

Régions	PUBLIC			PRIVE		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	94,58	97,10	96,28	5,42	2,90	3,72
Centre	66,70	78,27	73,54	33,30	21,73	26,46
Est	95,06	90,95	92,39	4,94	9,05	7,61
Extrême-Nord	99,86	98,91	99,29	0,14	1,09	0,71
Littoral	38,59	48,53	44,52	61,41	51,47	55,48
Nord	98,35	98,80	98,63	1,65	1,20	1,37
Nord-Ouest	93,88	95,70	95,16	6,12	4,30	4,84
Ouest	71,23	73,67	72,78	28,77	26,33	27,22
Sud	87,43	87,16	87,27	12,57	12,84	12,73
Sud-Ouest	79,13	92,63	89,43	20,87	7,37	10,57
National	71,94	79,47	76,72	28,06	20,53	23,28

Au regard de cette répartition des élèves de l'Enseignement technique dans les régions entre le public et le privé, on constate que, le Littoral est la seule région qui enregistre des effectifs plus grands dans le privé que dans le public. Le privé y occupe 55,48% des effectifs contre 44,52% pour le public. Les régions de l'Ouest et du Centre présentent aussi des effectifs considérables dans le privé, avec respectivement 27,22% et 26,46%.

Les régions ayant les plus faibles pourcentages des élèves dans le privé sont celles du septentrion et du Nord-Ouest qui enregistrent chacune moins de 5%. Ainsi, hormis le Littoral, les pourcentages des élèves du public sont supérieurs à ceux du privé. Au niveau national, le public concentre plus des trois quart des élèves de l'Enseignement technique.

En ce qui concerne la distribution des effectifs suivant le sexe dans les régions, seule le Littoral enregistre plus de filles dans le privé que dans le public, à hauteur de 61,41% contre 38,59% dans le public.

Dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, les filles de l'Enseignement technique sont presque toutes dans le public, la proportion des filles du privé de l'Enseignement technique n'étant que de 0,14% dans l'Extrême-Nord et de 1,65% dans le Nord.

I.3 Enseignement secondaire général

L'Enseignement secondaire général compte **1252 592** élèves en 2010/2011 avec **79,56%** d'effectif global.

Un regard sur l'évolution des effectifs d'élèves du secondaire général montre que ceux-ci connaissent une augmentation chaque année. A titre d'exemple, entre les années scolaires 2009/2010 et 2010/2011, ils se sont accrus de 12,26% en moyenne sur l'ensemble et, de 13,30% chez les filles, 11,33% chez les garçons. Par ailleurs, entre 2007/2008 et 2010/2011, on peut se rendre compte que les effectifs évoluent suivant un taux moyen annuel de 13,04% pour les filles, 9,52% pour les garçons et 11,14% pour l'ensemble.

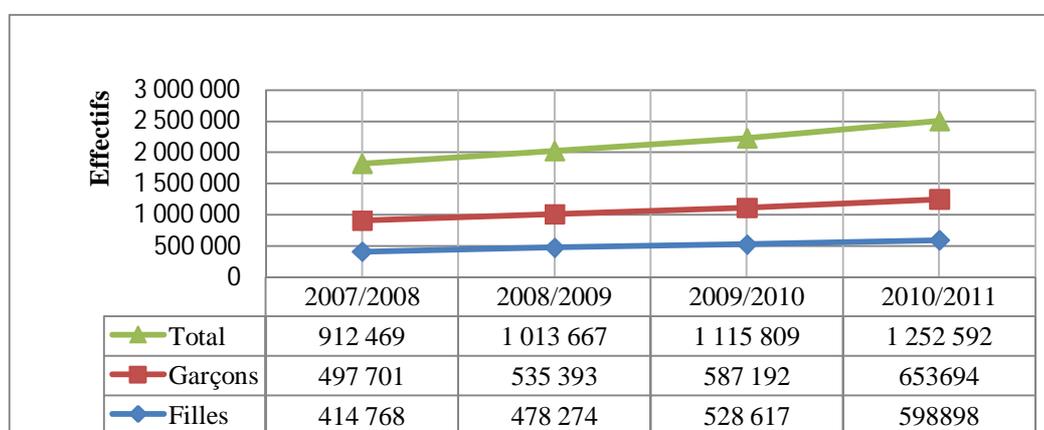


Figure 17: Évolution des élèves du secondaire général suivant l'année et le sexe sur les quatre dernières années.

La répartition des effectifs d'élèves par sous-système montre que les Francophones se taillent la part du lion avec 76,62% des effectifs contre 23,38% pour les Anglophones, en raison de leur caractère majoritaire au sein de la population camerounaise.

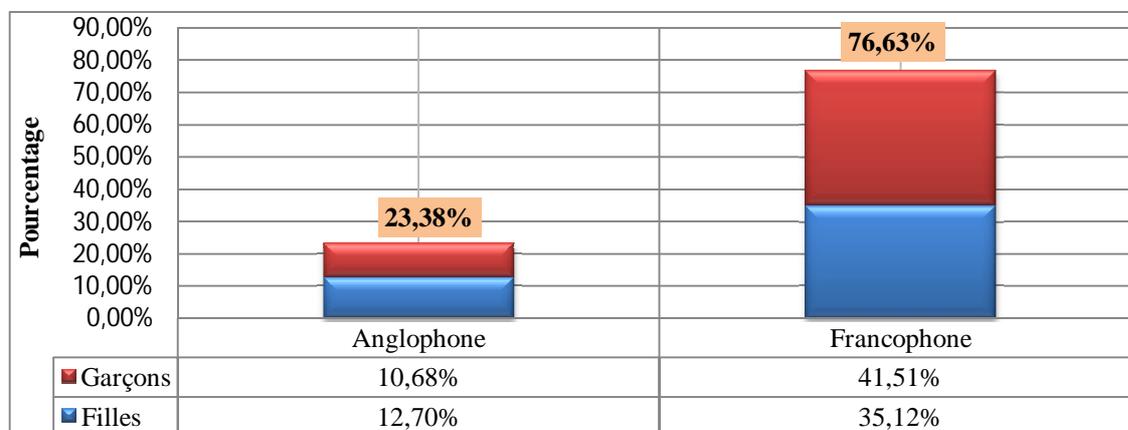


Figure 18 : Proportions des élèves de l'ESG par sous-système

I.3.a Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général selon le sexe

Dans l'Enseignement secondaire général, on compte 47,81% de filles contre 52,19% de garçons, pour un rapport filles/garçons de 0,91. Si à l'échelle nationale les garçons sont légèrement plus nombreux que les filles, il y a lieu de remarquer que dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, les effectifs des garçons sont de loin supérieurs à ceux des filles. Le rapport filles/garçons dans ces deux régions est respectivement de 0,35 et 0,47. Par contre, dans les régions du Littoral, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, le rapport filles/garçons est de 1,06 ; 1,11 ; 1,15 et 1,24 respectivement. Contrairement aux autres régions, la scolarisation des filles dans ces quatre régions semble être très poussée.

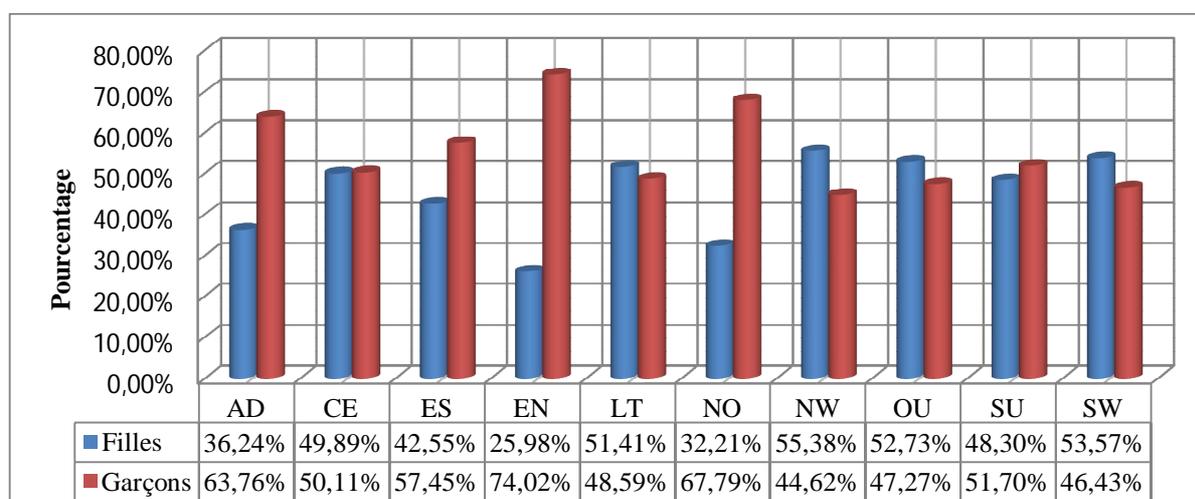


Figure 19 : Proportions par région des élèves du secondaire général suivant le sexe

I.3.b Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général selon la région

Tableau 10: Proportions au niveau national des élèves du secondaire général par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	2,07	3,34	2,73
Centre	23,08	21,25	22,12
Est	2,84	3,52	3,20
Extrême-Nord	4,55	11,88	8,37
Littoral	18,04	15,62	16,78
Nord	4,00	7,72	5,94
Nord-Ouest	12,48	9,21	10,77
Ouest	18,94	15,56	17,18
Sud	4,28	4,20	4,24
Sud-Ouest	9,71	7,71	8,66
National	100,00	100,00	100,00

Selon la région, le tableau ci-haut montre que le Centre possède le plus grand effectif d'élèves de l'Enseignement secondaire général avec 22,12% de l'ensemble. Les régions de l'Ouest et du Littoral arrivent à sa suite avec 17,18% et 16,78% respectivement. Trois régions enregistrent chacune moins de 5% des effectifs d'élèves. Il s'agit de l'Adamaoua (2,73%), de l'Est (3,20%) et du Sud (4,24%).

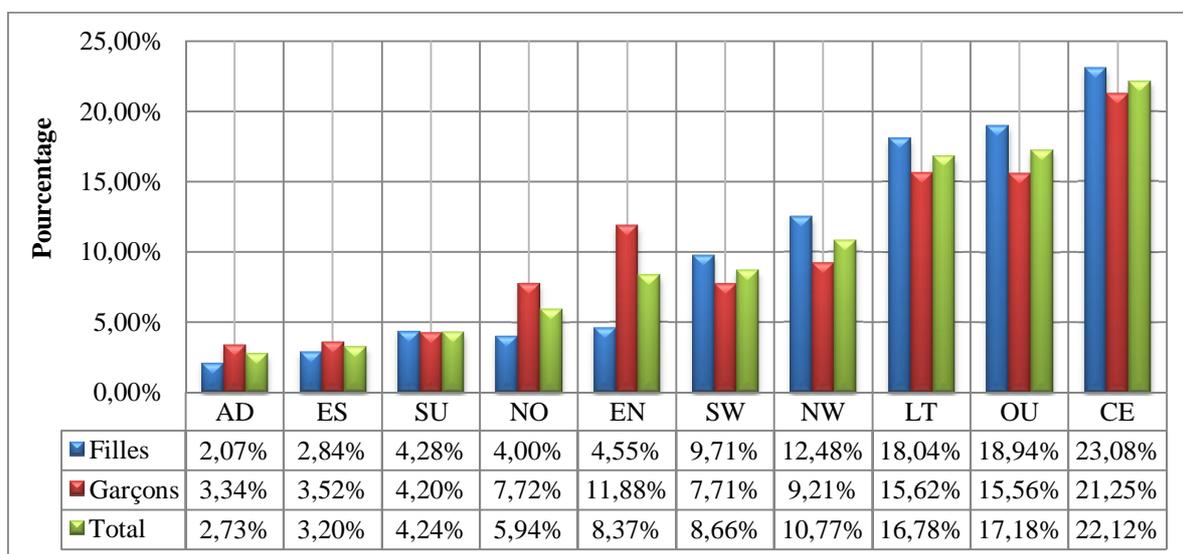


Figure 20 : Proportions des élèves du secondaire général par région

L'histogramme ci-dessus expose l'inégale répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général suivant les régions. On peut aussi remarquer que la différence de pourcentage entre la région la plus pauvre celle la plus pourvue en effectifs est de 19,4%.

I.3.c Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général par ordre d'enseignement

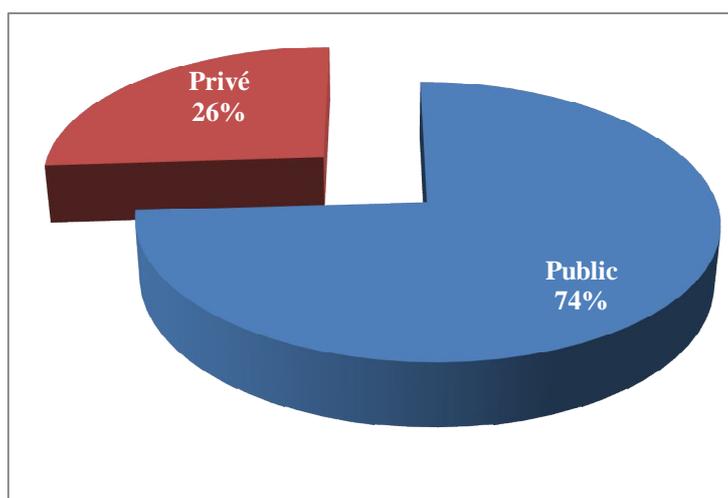


Figure 21 : Effectifs ESG selon l'ordre d'enseignement

Dans l'Enseignement secondaire général, 74% des élèves fréquentent le public et 26% le privé. Cependant, au Littoral, on constate un rapprochement dans les effectifs du privé (49,03%) et du public (50,97%). On peut noter la faible représentation des effectifs du privé dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord.

Tableau 11 : Proportions par région des élèves du secondaire général suivant l'ordre et le sexe

Régions	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	83,35	87,84	86,21	16,65	12,16	13,79
Centre	64,74	66,90	65,83	35,26	33,10	34,17
Est	78,30	85,44	82,40	21,70	14,56	17,60
Extrême-Nord	91,79	95,49	94,53	8,21	4,51	5,47
Littoral	50,97	50,97	50,97	49,03	49,03	49,03
Nord	88,67	93,32	91,82	11,33	6,68	8,18
Nord-Ouest	73,01	73,67	73,31	26,99	26,33	26,69
Ouest	83,27	83,38	83,32	16,73	16,62	16,68
Sud	88,46	89,62	89,06	11,54	10,38	10,94
Sud-Ouest	73,84	77,44	75,51	26,16	22,56	24,49
National	71,66	76,15	74,00	28,34	23,85	26,00

Il est aussi remarquable que dans le public, les garçons dominent sur les filles en effectif alors que dans le privé, c'est l'effectif des filles qui est le plus important comme le montre la figure ci-après.

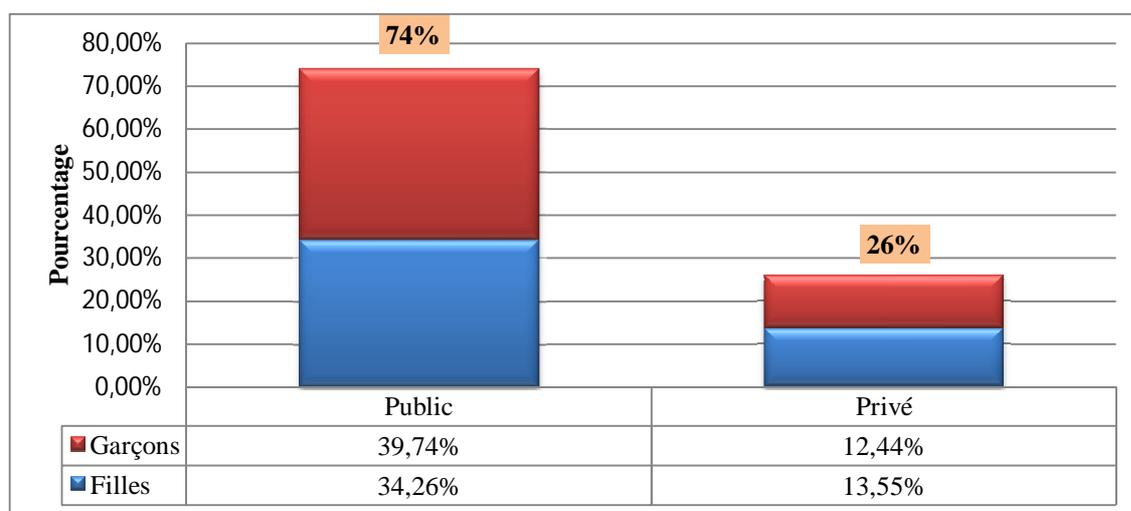


Figure 22 : Proportions des élèves du secondaire général suivant l'ordre

I.3.1 Enseignement secondaire général anglophone

I.3.1.a Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général anglophone selon le sexe

Tableau 12 : Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone suivant le sexe

Régions	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	46,03	53,97
Centre	52,18	47,82
Est	50,58	49,42
Extrême-Nord	50,00	50,00
Littoral	54,53	45,47
Nord	51,26	48,74
Nord-Ouest	55,51	44,49
Ouest	52,05	47,95
Sud	51,38	48,62
Sud-Ouest	53,78	46,22
National	54,31	45,69

Dans l'ensemble, on constate que dans l'Enseignement secondaire général anglophone, les filles sont légèrement majoritaires. Elles représentent 54,31% des effectifs contre 45,69% pour les garçons. La distribution par région révèle la même tendance, sauf dans la région de l'Adamaoua où le pourcentage des filles est plutôt de 46,03%. A l'Extrême-Nord, l'effectif des filles est très exactement égal à la moitié de l'effectif total de la région.

I.3.1.b Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général anglophone selon la région

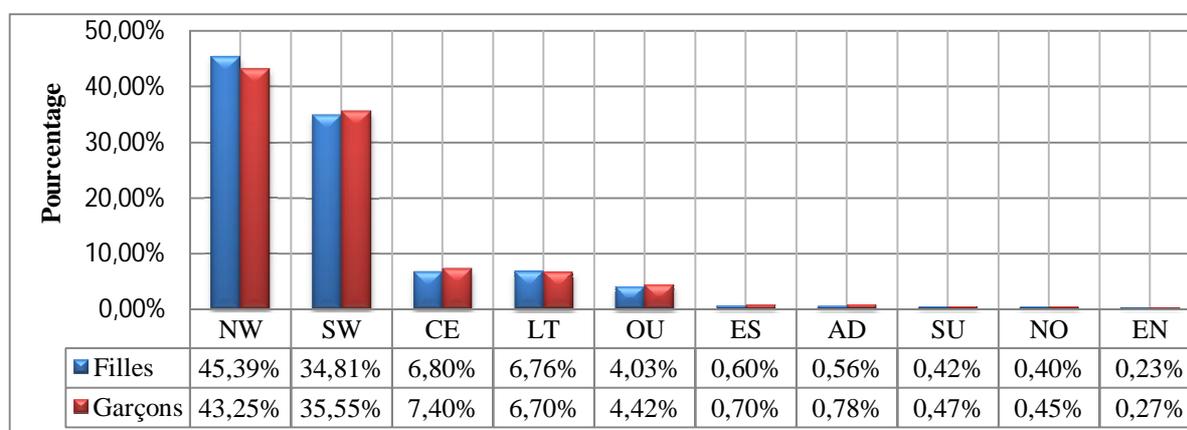


Figure 23 : Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone public et privé suivant le statut et le sexe

Les effectifs d'élèves de l'Enseignement secondaire général anglophone sont plus concentrés dans les deux régions anglophones du pays. Ces deux régions à elles seules concentrent 79,56% des effectifs de l'enseignement général anglophone. Elles sont suivies du Centre, du Littoral et de l'Ouest qui affichent quelques effectifs. Par contre les régions du Sud et de l'Est, ajoutées aux trois régions duseptentrion, présentent ici des proportions d'élèves très insignifiantes. Chacune d'elles enregistre moins de 1% d'effectifs d'élèves de tout le sous-système généralanglophone.

I.3.1.c Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général anglophone par année d'études

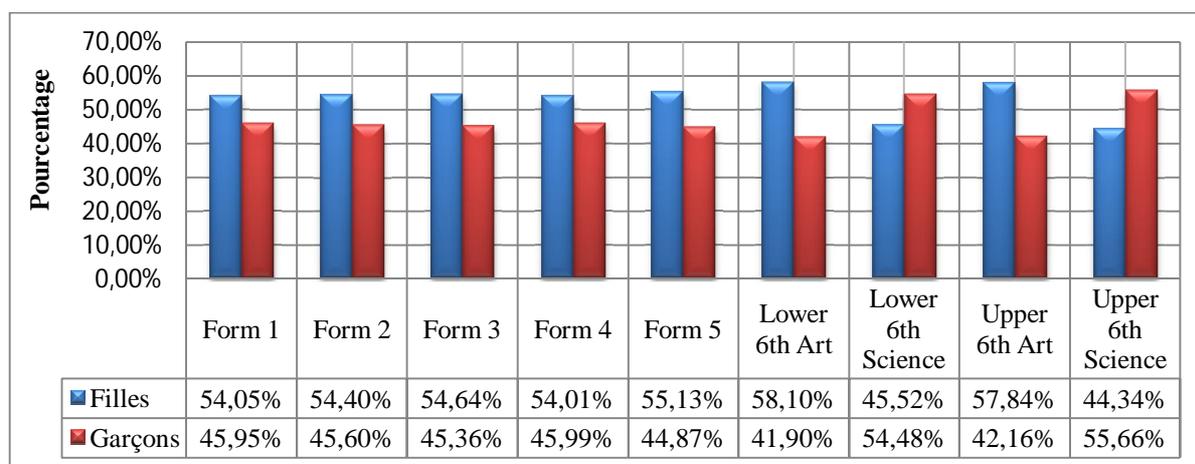


Figure 24 : Proportions par année d'études des élèves inscrits d'ESG anglophone public et privé suivant le sexe

La distribution des élèves en filles et garçons, dans le sous-système anglophone, montre que dans chaque niveau d'études, l'effectif des filles est légèrement supérieur à celui des garçons, sauf dans les séries scientifiques du Lower sixth et du Upper sixth où les filles représentent respectivement 45,52% et 44,34%. Dans les autres niveaux d'études, le rapport filles/garçons tourne autour de 1,19 alors que dans les classes scientifiques, il est de 0,82.

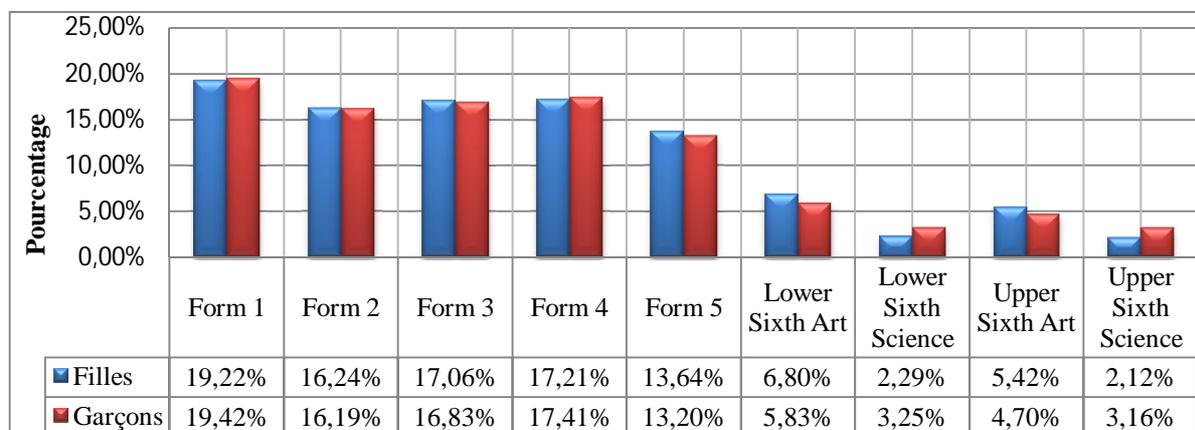


Figure 25 : Proportions des élèves à l'ESG anglophone par sexe suivant les années d'études

Au regard de la distribution par cycle des élèves dans le tableau suivant, on peut remarquer qu'il y a un grand décalage entre les effectifs du 1^{er}Cycle (83,23%) et ceux du 2ndCycle (16,77%). Ce constat annonce un faible taux de transition entre ces deux cycles.

Tableau 13: Proportions des élèves d'ESG anglophone par sexe et années d'études

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Ensemble (%)
Form 1	19,22	19,42	19,31
Form 2	16,24	16,19	16,22
Form 3	17,06	16,83	16,95
Form 4	17,21	17,41	17,30
Form 5	13,64	13,20	13,44
Cycle 1	83,37	83,06	83,23
LowerSixth Art	6,80	5,83	6,36
LowerSixth Science	2,29	3,25	2,73
UpperSixth Art	5,42	4,70	5,09
UpperSixth Science	2,12	3,16	2,59
Cycle 2	16,63	16,94	16,77
National	100,00	100,00	100,00

I.3.1.d Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général anglophone par ordre d'enseignement

Tableau 14 : Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone suivant l'ordre d'enseignement et le sexe

Régions	Public		Privé	
	Filles (%)	Garçons (%)	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	83,18	83,06	16,82	16,94
Centre	48,09	49,55	51,91	50,45
Est	69,85	75,43	30,15	24,57
Extrême-Nord	100,00	100,00	0,00	0,00
Littoral	55,75	57,75	44,25	42,25
Nord	76,58	79,53	23,42	20,47
Nord-Ouest	72,07	72,60	27,93	27,40
Ouest	82,19	81,48	17,81	18,52
Sud	100,00	100,00	0,00	0,00
Sud-Ouest	73,57	77,35	26,43	22,65
National	70,52	72,31	29,48	27,69

Il apparaît, à partir du tableau ci-dessus, que les régions de l'Extrême-Nord et du Sud n'ont pas un seul établissement d'Enseignement secondaire général anglophone privé. Cela traduit le faible intérêt qu'on accorde au sous-système anglophone dans ces régions.

A l'exception du Centre, le public dans les autres régions enregistre des effectifs plus importants que dans le privé. Le Centre compte dans le privé 51,91% du total des filles et 50,45% de garçons du total des garçons de la région.

En définitive, le privé de l'ESG anglophone totalise moins d'élèves, quel que soit le sexe. Le public représente plus de 71,41% d'effectif total de ce sous-système d'enseignement.

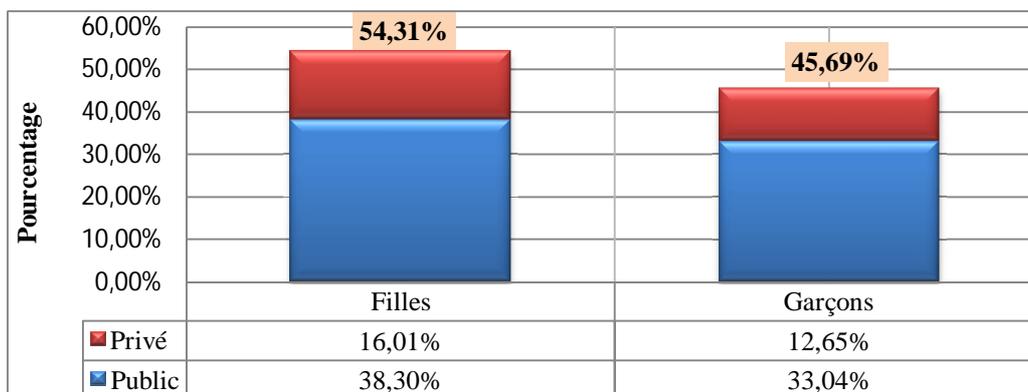


Figure 26: Proportions des élèves d'ESG anglophone suivant l'ordre et le sexe

I.3.2 Enseignement secondaire général francophone

I.3.2.a Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général francophone selon le sexe

Tableau 15 : Proportions par région des élèves d'ESG francophone suivant le sexe

Régions	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	35,65	64,35
Centre	49,70	50,30
Est	42,15	57,85
Extrême-Nord	25,81	74,19
Littoral	51,09	48,91
Nord	31,89	68,11
Nord-Ouest	51,81	48,19
Ouest	52,77	47,23
Sud	48,22	51,78
Sud-Ouest	49,66	50,34
National	45,83	54,17

Les élèves de l'Enseignement secondaire général francophone se répartissent dans l'ensemble en 45,83% de filles et 54,17% de garçons. On note cependant qu'au niveau des régions, les plus faibles pourcentages des filles se retrouvent dans le septentrion. L'Extrême-Nord par exemple a le plus faible effectif des filles avec 25,81%. Pour des besoins de parité filles/garçons à l'enseignement secondaire, des mesures incitatives sont à prendre pour encourager la scolarisation de la jeune fille du septentrion. Toutefois, trois régions se

démarquent avec un rapport fille/garçon supérieur à 1. Il s'agit de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Littoral.

I.3.2.b Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général francophone selon la région

Tableau 16 : Proportions des élèves d'ESG francophone selon la région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Ensemble (%)
Adamaoua	2,62	4,00	3,37
Centre	28,97	24,81	26,72
Est	3,65	4,24	3,97
Extrême-Nord	6,11	14,87	10,85
Littoral	22,11	17,91	19,84
Nord	5,31	9,59	7,63
Nord-Ouest	0,57	0,45	0,51
Ouest	24,33	18,42	21,13
Sud	5,68	5,16	5,40
Sud-Ouest	0,63	0,54	0,58
National	100,00	100,00	100,00

Le tableau ci-dessus affiche les proportions par région des effectifs des élèves de l'Enseignement secondaire général francophone. On remarque que trois régions émergent avec de gros effectifs : le Centre (26,72%), l'Ouest (21,13%) et le Littoral (19,84%). Les régions anglophones enregistrent les plus faibles effectifs (moins de 1%). Dans les régions du septentrion, l'Extrême-Nord se démarque avec 10,85% des effectifs alors que l'Adamaoua affiche 3,37%. Les très faibles taux qu'affichent l'Est (3,97%) et l'Adamaoua (3,37%) peuvent s'expliquer par la faible population scolarisable dans ces régions.

I.3.2.c Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général francophone par années d'études et cycles

Tableau 17: Proportions des élèves d'ESG francophone par sexe et année d'études

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Ensemble (%)
6 ^{ème}	19,26	18,90	19,07
5 ^{ème}	15,87	15,89	15,88
4 ^{ème}	15,50	15,36	15,43
3 ^{ème}	19,76	18,73	19,20
Cycle 1	70,39	68,89	69,57
2 ^{nde} Littéraire	5,23	4,35	4,75
2 ^{nde} C	3,67	5,07	4,43
1 ^{ère} Littéraire	7,75	6,08	6,84
1 ^{ère} Scientifique	5,41	7,76	6,69
Tle Littéraire	4,49	3,23	3,81
Tle Scientifique	3,07	4,62	3,91
Cycle 2	29,61	31,11	30,43
National	100,00	100,00	100,00

On trouve dans le tableau ci-dessus le pourcentage qu'occupe chaque année d'études sur l'ensemble des effectifs de l'ESG francophone, répartis en effectif de filles et de garçons. Le 1^{er} cycle contient 69,57% des effectifs contre 30,43% au 2nd cycle. Cette situation présage à ce niveau un faible taux de transition.

Au premier cycle, les effectifs sont plus concentrés en 6^{ème} (19,07%) et en 3^{ème} (19,2%). Cette situation découle du fait que le taux d'admission au secondaire est élevé alors que le taux de transition du 1^{er} au 2nd Cycle est très faible. Bien que l'entrée en classe de 2^{nde} ne soit pas conditionnée par l'obtention du B.E.P.C., il faut cependant remarquer que cet examen a une influence non négligeable sur le taux de transition.

Au 2nd Cycle, les pourcentages des élèves sont plus élevés en classe de 1^{ère}. Cela s'explique sans doute par l'examen Probatoire qui constitue un tamis pour l'entrée en classe de Terminale. La proportion des redoublants en classe de 1^{ère} est de 61,72% qui est un taux exorbitant.

I.3.2.d Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire général francophone par ordre d'enseignement

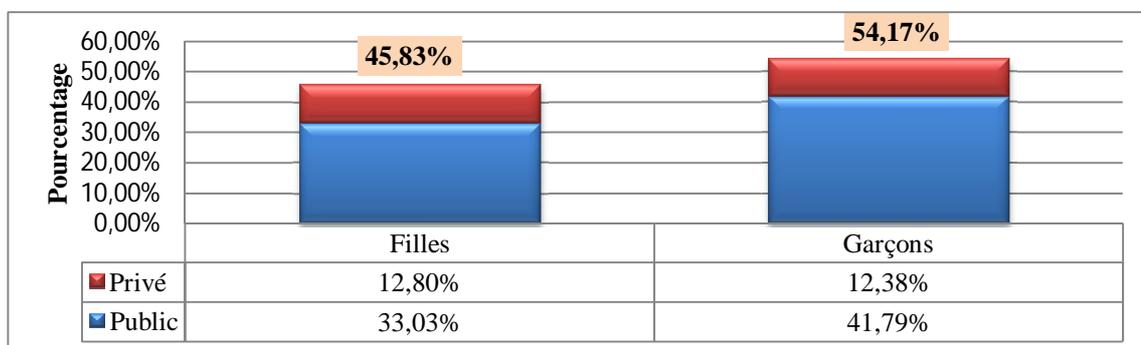


Figure 27: Proportions des élèves de l'ESG francophone suivant l'ordre d'enseignement

Ce diagramme permet de voir distinctement la proportion remarquable qu'occupent les élèves du public dans l'ESG francophone par rapport à ceux du privé.

Tableau 18 : Proportions des élèves de l'ESG francophone suivant l'ordre d'enseignement

Régions	Public			Privé		
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	83,36	88,08	86,40	16,64	11,92	13,60
Centre	66,16	68,24	67,20	33,84	31,76	32,80
Est	78,81	85,87	82,89	21,19	14,13	17,11
Extrême-Nord	91,68	95,47	94,49	8,32	4,53	5,51
Littoral	50,44	50,32	50,38	49,56	49,68	49,62
Nord	89,00	93,49	92,06	11,00	6,51	7,94
Nord-Ouest	100,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
Ouest	83,33	83,49	83,41	16,67	16,51	16,59
Sud	88,15	89,37	88,78	11,85	10,63	11,22
Sud-Ouest	79,06	78,96	79,01	20,94	21,04	20,99
National	72,07	77,14	74,82	27,93	22,86	25,18

On constate que l'ESG francophone enregistre plus d'effectif dans le public (74,82%) que dans le privé (25,18%). Cette situation s'observe dans toutes les régions à l'exception du Littoral où on note un équilibre relatif entre le public (50,38%) et le privé (49,62%). Il est aussi à remarquer que le Nord-Ouest ne compte aucun élève francophone dans le privé.

I.3.3 Comparaison entre les séries littéraires et scientifiques

Au cours des trois dernières années, on a observé une nette évolution de la proportion des élèves des séries scientifiques qui est passée de 39% en 2009 à 47% en 2011, soit une augmentation de 8%.

I.3.3.a Au niveau régional

La répartition des élèves de l'ESG entre les séries littéraires et scientifiques présente beaucoup de disparités.

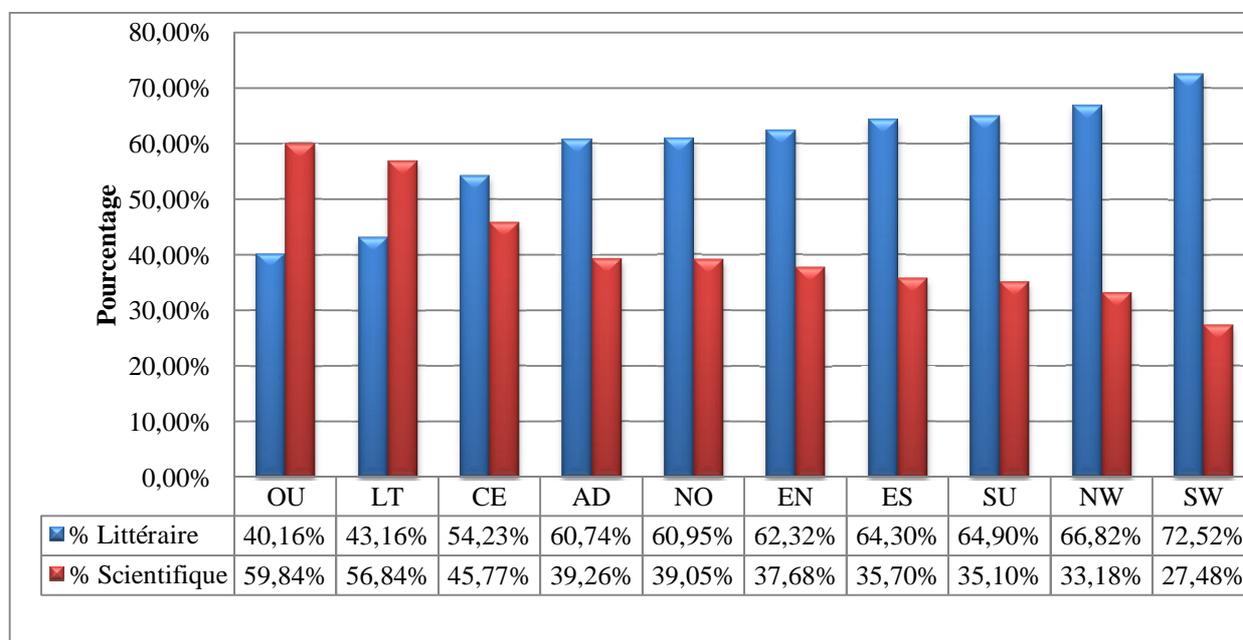


Figure 28 : Comparaison des proportions des élèves de séries scientifiques et littéraires

De façon générale, les séries littéraires l'emportent sur les séries scientifiques. Seules les régions de l'Ouest et du Littoral échappent à cette règle avec plus d'élèves dans les séries scientifiques que dans les séries littéraires.

I.3.3.b Au niveau du genre

Tableau 19 : Proportion des élèves de l'Enseignement Secondaire Général par série

Régions	Littéraire		Scientifique	
	Filles (%)	Garçons (%)	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	73.59	53.92	26.41	46.08
Centre	63.86	45.39	36.14	54.61
Est	73.40	58.21	26.60	41.79
Extrême-Nord	75.36	58.74	24.64	41.26
Littoral	52.24	33.99	47.76	66.01
Nord	74.28	54.77	25.72	45.23
Nord-Ouest	72.36	60.26	27.64	39.74
Ouest	48.00	32.50	52.00	67.50
Sud	76.11	56.90	23.89	43.10
Sud-Ouest	78.06	66.36	21.94	33.64
National	61.43	46.14	38.57	53.86

Le tableau ci-dessus révèle qu'au 2nd cycle de l'Enseignement Secondaire Général, les filles sont plus orientées vers les séries littéraires avec un taux de 61.43% contre 38.57% dans les séries scientifiques. Par contre, la situation est inverse chez les garçons avec 46.14% dans les séries littéraires et 53.86% dans les séries scientifiques. L'Ouest est la seule région où les effectifs des élèves inscrits dans les séries scientifiques sont supérieurs à ceux des séries littéraires, tous sexes confondus avec 52% pour les filles et 67,50% pour les garçons.

I.3.3.c Au niveau des sous-systèmes.

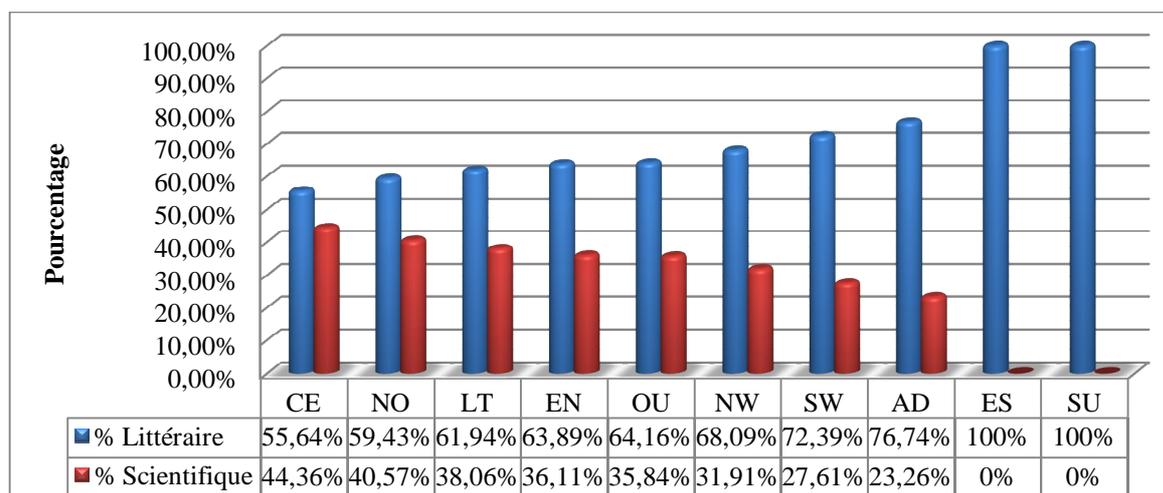


Figure 29 : Comparaison des proportions des élèves de séries scientifiques et littéraires du sous-système Anglophone

Cette figure illustre l'inégale répartition des élèves dans le sous-système anglophone entre les séries littéraires et scientifiques dans toutes les régions du pays. On relève une absence notable d'élèves scientifiques dans les régions de l'Est et du Sud. Le Centre et le

Nord sont les seules régions ayant une proportion d'élèves dans les séries scientifiques légèrement supérieure à 40%. Il y a lieu pour ce sous-système d'encourager l'orientation des élèves dans les séries scientifiques pour booster le développement économique et technologique du pays.

Tableau 20 : Proportion des élèves de l'Enseignement Secondaire Général Anglophone par série

Régions	Littéraire		Scientifique	
	Filles (%)	Garçons (%)	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	82.19	72.73	17.81	27.27
Centre	61.24	49.48	38.76	50.52
Est	100.00	100.00	0.00	0.00
Extrême-Nord	57.89	70.59	42.11	29.41
Littoral	66.74	55.70	33.26	44.30
Nord	68.63	46.58	31.37	53.42
Nord-Ouest	73.23	61.93	26.77	38.07
Ouest	70.15	58.12	29.85	41.88
Sud	100.00	100.00	0.00	0.00
Sud-Ouest	77.95	66.10	22.05	33.90
National	73.52	62.15	26.48	37.85

Le tableau ci-dessus montre que la jeune fille est peu orientée dans les séries scientifiques avec un taux national de 26.48%. Outre les régions de l'Est et du Sud mentionnées ci-haut, l'Adamaoua et Sud-ouest ont une très faible représentation des filles dans les séries scientifiques avec à peine une proportion de 22%. Dans l'ensemble, aucune région n'excède le taux de 42.2% de filles scientifiques dans le sous-système anglophone.

Cependant, pour la gent masculine, on note que le Centre et le Nord sont les seules régions qui enregistrent les plus grands taux en filières scientifiques soit respectivement 50.52% et 53.42%. Malgré la forte représentation des garçons dans ces deux régions, la proportion nationale de ces derniers dans les séries scientifiques avoisine à peine 38% contre plus de 62% des garçons dans les séries littéraires dans ce sous-système.

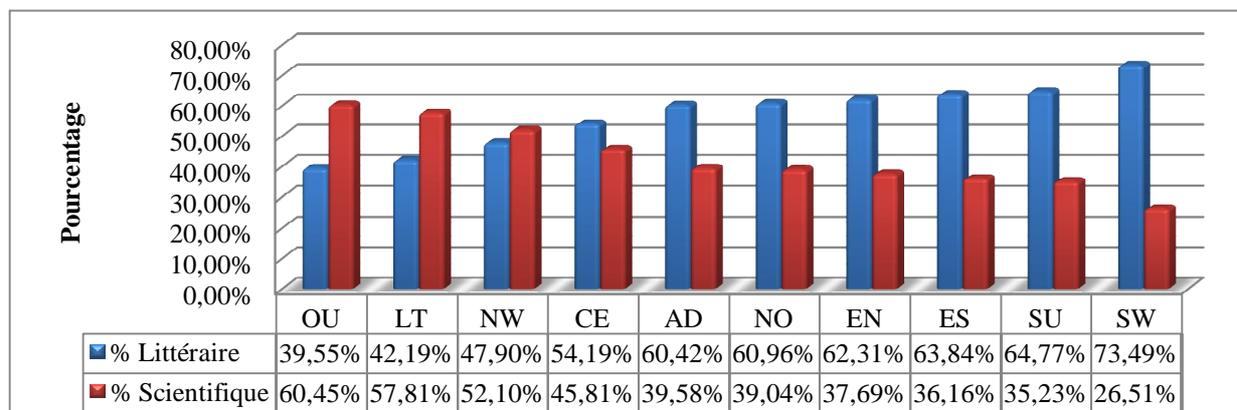


Figure 30 : Comparaison des proportions des élèves de séries scientifiques et littéraires du sous-système Francophone

Dans le sous-système Francophone, au plan global, le rapport (coefficient de proportion) entre les pourcentages des élèves des séries scientifiques (49.38%) et ceux des séries littéraires (50.62%) est de 0.98, c'est-à-dire très proche de l'unité. Ce qui montre qu'il y a pratiquement autant d'élèves dans les séries scientifiques que dans les séries littéraires.

Dans le détail, apparaissent des grandes disparités. Ainsi, seulement les régions de l'Ouest, Littoral et Nord-Ouest enregistrent plus d'élèves en séries scientifiques avec respectivement 60.45%, 57.81% et 52.10% d'élèves. Les autres régions enregistrent plus d'élèves en séries littéraires. Le Sud-Ouest présente le plus faible pourcentage des scientifiques soit 26.51% d'élèves de cette région sont dans les séries scientifiques.

Tableau 21 : Proportion des élèves de l'Enseignement Secondaire Général Francophone par série

Régions	Littéraire		Scientifique	
	Filles (%)	Garçons (%)	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	73.37	53.58	26.63	46.42
Centre	63.96	45.26	36.04	54.74
Est	72.92	57.81	27.08	42.19
Extrême-Nord	75.56	58.71	24.44	41.29
Littoral	51.39	33.02	48.61	66.98
Nord	74.39	54.82	25.61	45.18
Nord-Ouest	58.01	38.00	41.99	62.00
Ouest	47.42	31.86	52.58	68.14
Sud	76.06	56.70	23.94	43.30
Sud-Ouest	78.89	68.06	21.11	31.94
National	58.97	43.89	41.03	56.11

On réalise également qu'il y a plus de garçons dans les filières scientifiques soit 56.11% et, de filles dans les séries littéraires soit 58.97%.

Le Sud-Ouest, le Sud et l'Extrême-Nord enregistrent chacun moins du quart de ses élèves filles dans les séries scientifiques. L'Ouest est la seule région qui se démarque du lot avec plus de la moitié des ses élèves filles (52.58%) dans les séries scientifiques. Le Littoral vient en deuxième place avec 48.61% des filles dans les séries scientifiques.

Chapitre 2 : Offre d'Education

L'offre d'éducation constitue l'ensemble des moyens (matériels, humains et financiers) mis en œuvre pour permettre une scolarisation de la plus grande proportion de la population scolarisable. L'offre ainsi définie concerne les établissements scolaires (Public et privé, ET et ESG), les infrastructures (vues selon le type de construction), les commodités et l'ensemble des personnels (enseignants et administratifs).

II.1 L'offre d'éducation en établissements scolaires

II.1.1 Répartition des établissements par région

La carte scolaire des enseignements secondaires pour l'année scolaire 2010-2011 présente dans l'ensemble 2879 établissements publics et privés. On note une augmentation de 12,19% d'établissements par rapport à l'année scolaire 2009-2010. Ces établissements sont inégalement répartis sur l'ensemble du territoire national comme l'illustre le graphique ci-dessous.

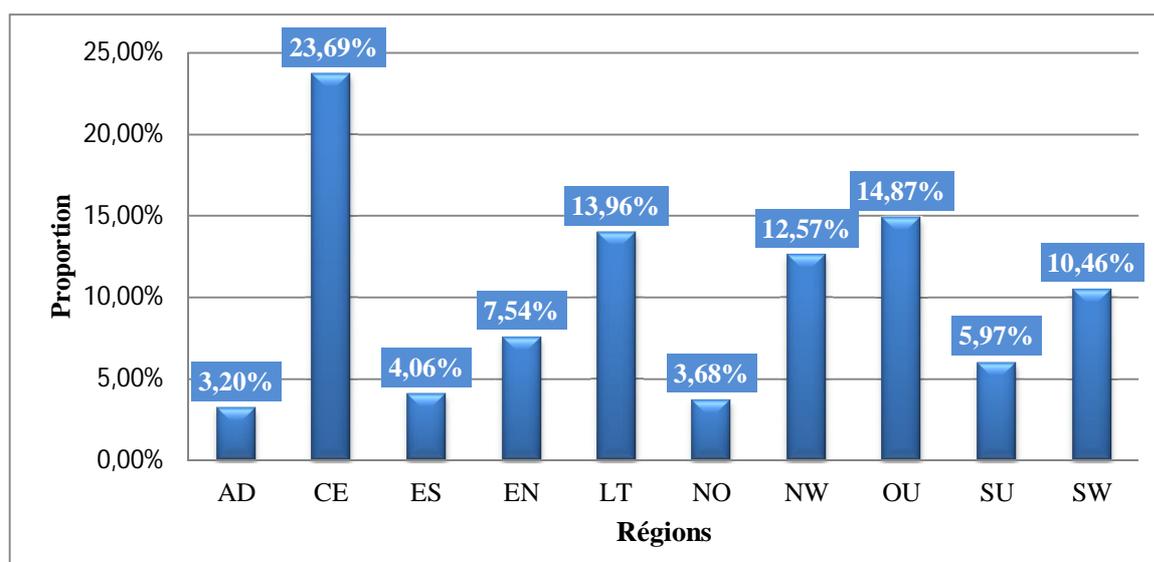


Figure 31 : Proportions des établissements par région

Il est à noter que la région du Centre se positionne en tête avec 23,69% de l'ensemble des établissements, ce qui représente près d'un quart de l'ensemble des établissements. La région de l'Ouest qui la suit compte 14,87% d'établissements, soit une différence de 8,82%. Le Littoral (13,96%) vient en 3^{ème} position, suivi du Nord-Ouest (12,57%) et du Sud-Ouest (10,46%). Cette disparité peut s'expliquer par l'influence des zones urbaines à forte densité et l'importance du privé dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bamenda et Buea. Les régions les plus pauvres en établissements sont l'Adamaoua (3,20%), le Nord (3,68%) et l'Est (4,06%). Ces trois régions, auxquelles on peut ajouter le Sud, représentent ensemble une proportion de moins de 15% des établissements.

II.1.2 Répartition des établissements par ordre d'enseignement

De la distribution des établissements entre le public et le privé, il ressort que 1876 établissements sont du public, soit 65,16% de l'ensemble, contre 1003 établissements du privé, soit 34,84%.

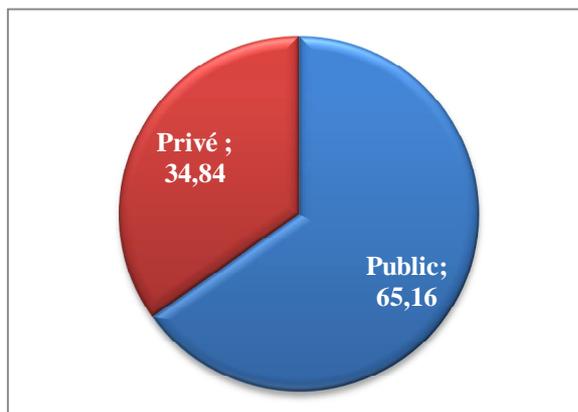


Figure 32: Répartition des établissements selon l'ordre d'enseignement

Cette répartition met en évidence les efforts consentis par les pouvoirs publics pour assurer l'offre d'éducation en établissements scolaires.

La même dominance des établissements publics sur les établissements privés s'observe dans toutes les régions à l'exception du Littoral où la proportion des établissements du privé (64,68%) est supérieure à celle des établissements du public (35,32%).

Comme on peut le lire sur la figure ci-dessous, dans certaines régions, le public a une très forte domination sur le privé. C'est le cas à l'Extrême-Nord (public : 92,17% ; privé : 7,83%), à l'Adamaoua (public : 86,96% ; privé : 13,04%), au Sud (public : 86,63% ; privé : 13,37%) et au Nord (public : 85,85% ; privé : 14,15%). Dans ces régions l'État assure à plus de 85% l'offre d'éducation en ce qui concerne la création des établissements scolaires.

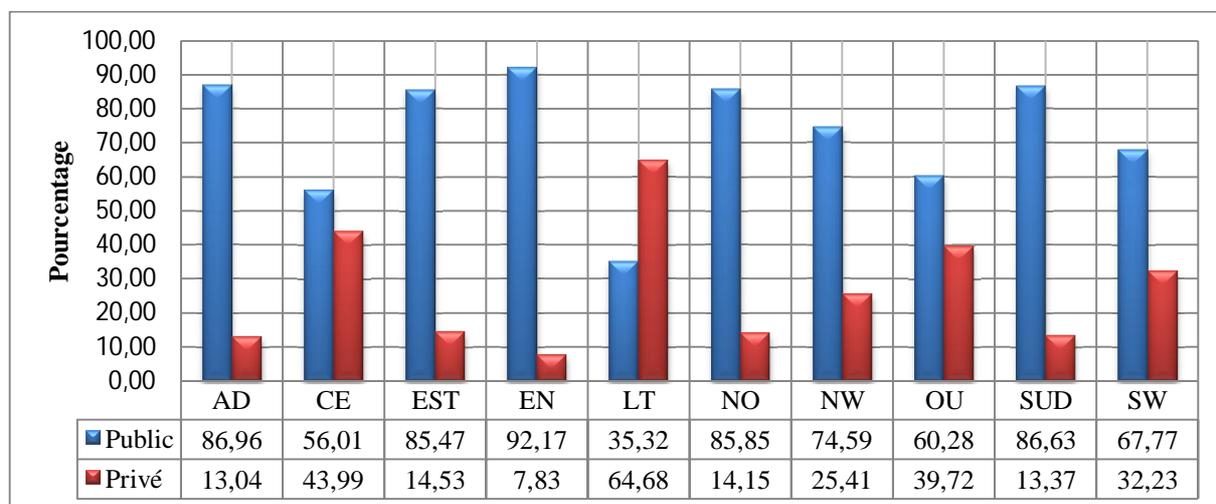


Figure 33 : Proportions des établissements scolaires selon l'ordre d'enseignement

II.1.3 Répartition des établissements publics

Les enseignements secondaires comptent 1876 établissements publics pour l'année scolaire 2010/2011. Par rapport à l'année scolaire précédente on constate que ce chiffre a connu une augmentation de 23,34%. Ces établissements se répartissent dans les régions suivant les proportions ci-dessous.

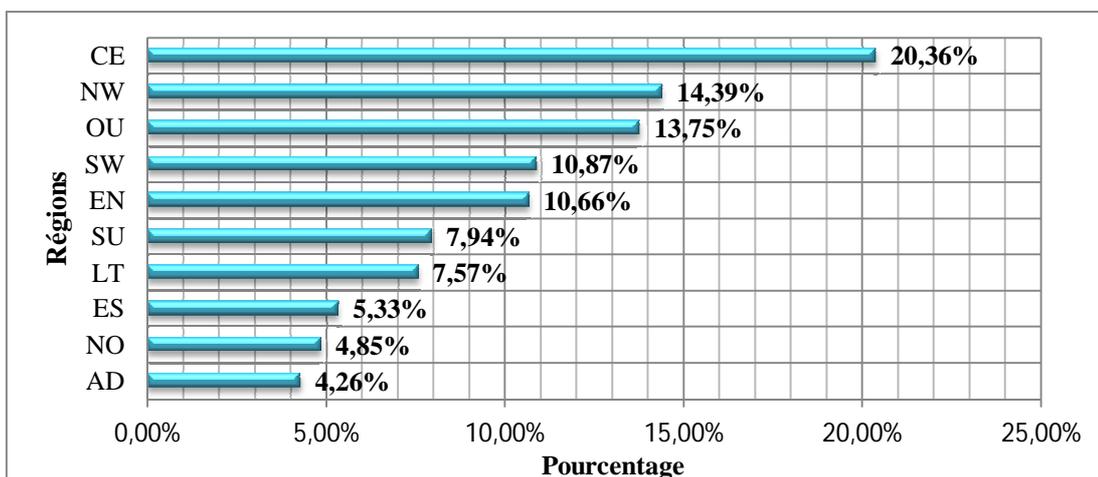


Figure 34 : Proportions des établissements publics dans les régions

Il ressort de cette répartition que le Centre s'affiche en tête avec 20,36% de l'ensemble des établissements publics. Quatre régions sont situées entre 10% et 15%. Il s'agit du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord. Le Littoral arrive en 7^e position avec 7,57%. Au vu de la demande d'éducation dans cette région, il est sans doute nécessaire que les pouvoirs publics y renforcent l'offre d'éducation en création de nouveaux établissements. Les régions qui présentent les plus faibles proportions sont l'Est, le Nord et l'Adamaoua qui ont chacune moins de 6%.

II.1.3.1 Répartition des établissements du public selon le type d'enseignement

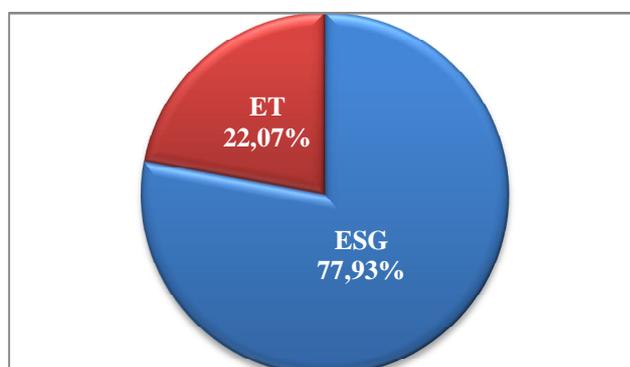


Figure 35 : Répartition des établissements Publics selon le type d'enseignement

Dans le public, la répartition des établissements entre l'Enseignement technique et l'Enseignement général connaît une disproportion préoccupante car l'offre en matière d'établissements d'Enseignement technique reste très faible tel qu'il apparaît sur le diagramme ci-dessus. Il montre que dans l'ensemble, seulement 22,07% d'établissements sur le territoire national sont de l'Enseignement secondaire technique contre 77,93% de l'enseignement secondaire général. Ceci prouve que l'essentiel du système éducatif du secondaire repose sur l'ESG, ce qui n'est pas de nature à favoriser l'émergence envisagée par le DSCE.

Au niveau de la distribution de ces établissements par région, c'est la même tendance qui s'observe avec la prépondérance des établissements d'Enseignement général. Deux régions se distinguent avec les plus bas pourcentages des établissements de l'Enseignement technique. Il s'agit de l'Extrême-Nord (11,50%) et l'Adamaoua (15,00%). Dans l'ensemble, le pourcentage des établissements de l'Enseignement technique est inférieur à 26% dans chaque région.

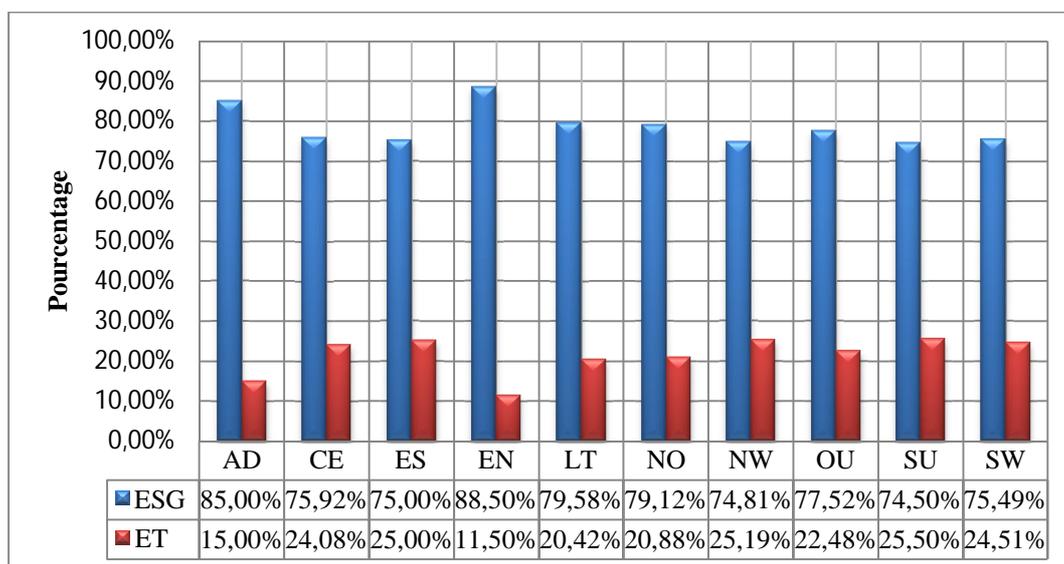


Figure 36 : Répartition des établissements Publics par type d'enseignement

II.1.3.2 Répartition des établissements de l'ESG public

Au cours de l'année scolaire 2010/2011, l'ESG public compte 1462 établissements. Par rapport à l'année précédente on note une hausse de 268 établissements soit un taux d'augmentation de 22,45%. Au regard de la proportion qu'occupe ici chaque région, il est donné de remarquer que le Centre s'isole en tête avec 19,84% d'établissements. Les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest qui le suivent se talonnent à 13,5% environ. Ces trois régions renferment presque la moitié des établissements du public avec (47,34%).

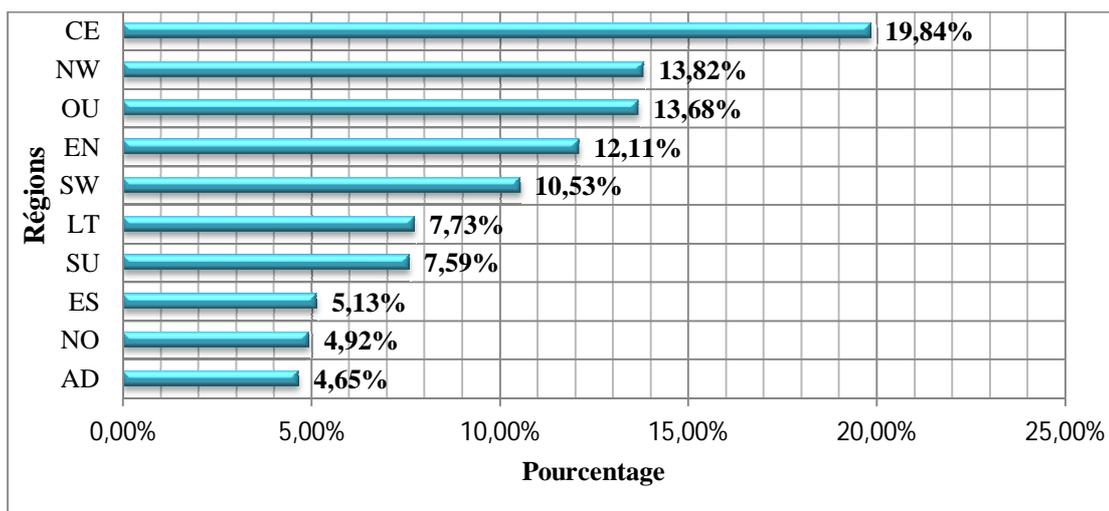


Figure 37 : Répartition des établissements de l'ESG public

La figure précédente permet de voir que l'Adamaoua (4,65%), le Nord (4,92%) et l'Est (5,13%) sont les régions les moins pourvues en établissements.

II.1.3.3 Répartition des établissements de l'ET Public

On compte 414 établissements secondaires d'ET public en 2010/2011. Comparé aux données de l'année précédente, ce chiffre a connu une hausse de 87 établissements, ce qui représente un taux d'augmentation de 26,60%. Ces établissements se répartissent dans les régions selon les proportions qu'affiche le graphique suivant.

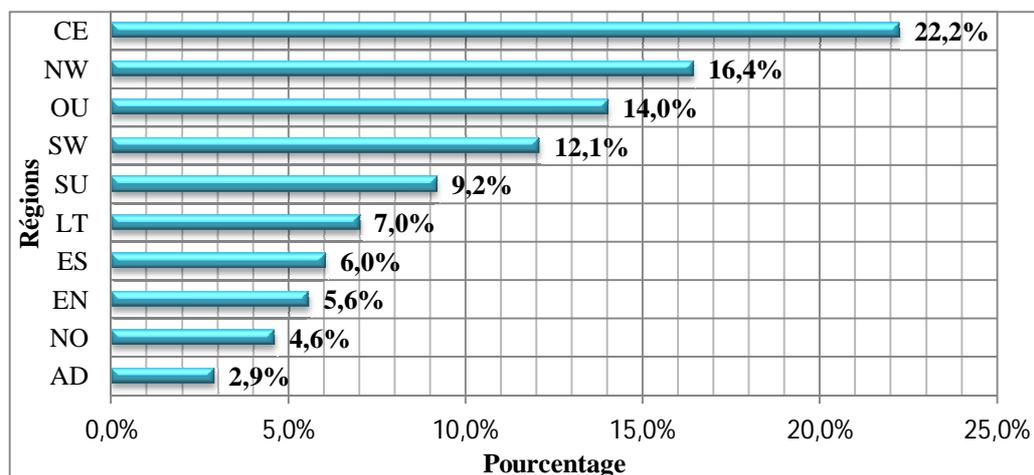


Figure 38 : Proportions des établissements de l'ET public

De cette répartition, il apparaît que le Centre arrive en tête avec 22,20% d'établissements. Le Nord-Ouest qui le suit enregistre 16,43%, soit un écart de 5,77%. Deux régions s'en sortent avec moins de 5% chacune : l'Adamaoua (2,90%) et le Nord (4,60%).

De 2009/2010 à 2010/2011, le pourcentage d'augmentation des établissements de l'Enseignement technique est de 26,60%, supérieur à celui des établissements d'Enseignement général (22,45%). Ceci illustre la détermination des pouvoirs publics à développer plus l'Enseignement secondaire technique selon les prescriptions du DSCE.

II.2 L'offre d'éducation en infrastructures, commodités et ateliers

II.2.1 Les salles de classe

Pour l'année scolaire 2010/2011, le Cameroun compte un total de **31970** salles de classe à l'Enseignement secondaire. Elles se répartissent en **19 817** salles dans le public soit **61,99%** de l'ensemble et **12153** dans le privé, soit **38,01%**. Le présent rapport s'appesantira surtout sur les salles de classe du public.

Par rapport à l'année scolaire 2009/2010 où la moyenne des salles de classe par établissement était de 11,85, on note pour l'année scolaire 2010/2011 une moyenne de 10,56 salles de classe par établissement. Cela traduit une baisse considérable des investissements dans les constructions des salles de classe.

La répartition de ces salles de classe par région place le Centre en tête avec un pourcentage de 19,78%. Il est suivi de l'Ouest qui enregistre 16,10% de salles de classe. L'Est, le Sud, l'Adamaoua, l'Extrême-Nord, le Nord et le Sud-Ouest font figures de parents pauvres en matière de salles de classe.

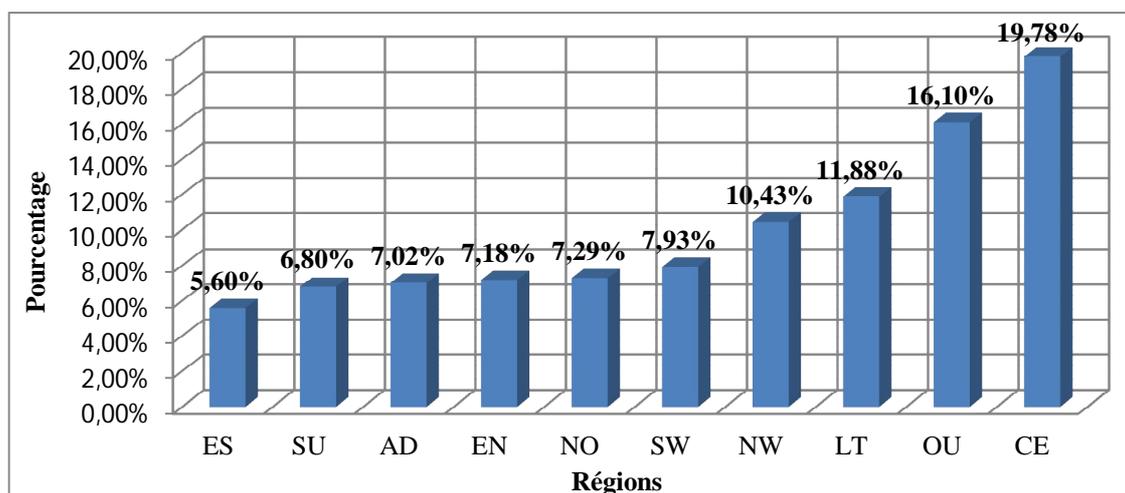


Figure 39 : Proportions des salles de classe par région

- Ratio élèves/salles de classe

Les 19817 salles de classe que compte le public sont occupées par 1 173880 élèves. Il en découle une moyenne nationale de 59 élèves par classe contre 54 l'année scolaire 2009/2010. On note ainsi une augmentation relative de 5 élèves par classe entre ces deux

années scolaires. Cette augmentation met en évidence le faible taux de construction des salles de classe en 2010/2011, situation imputable à la baisse du BIP et à la clôture de la dotation des fonds PPTE alloués au MINESEC.

Il est cependant à remarquer que certaines régions présentent un ratio élèves/salle de classe très élevé par rapport à la moyenne nationale. Il s'agit de l'Extrême-Nord avec 81 élèves par salle de classe, de l'Ouest avec 69 élèves. Ce sont en conséquence des régions où des efforts s'imposent pour la rationalisation de l'offre et de la demande d'éducation. A l'inverse, les régions de l'Adamaoua et de l'Est affichent respectivement une moyenne de 28 et de 41 élèves par salle de classe.

- Moyenne de salles de classe par établissement public

Avec 19817 salles de classe pour 1876 établissements publics, la moyenne nationale de salles de classe par établissement est de 10,56, ce qui est extrêmement faible.

On voit par exemple que, par rapport à son nombre d'établissements, l'Adamaoua compte la plus forte moyenne de salles de classe. On y enregistre en moyenne 17,39 salles de classe par établissement, suivi du Littoral 16,58 et du Nord (15,87). Par contre, trois régions affichent les moyennes les plus basses. Il s'agit de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui ont respectivement 7,11 ; 7,66 et 7,71. Le graphique ci-après montre la moyenne qu'enregistre chaque région dans la distribution des salles de classe par établissements.

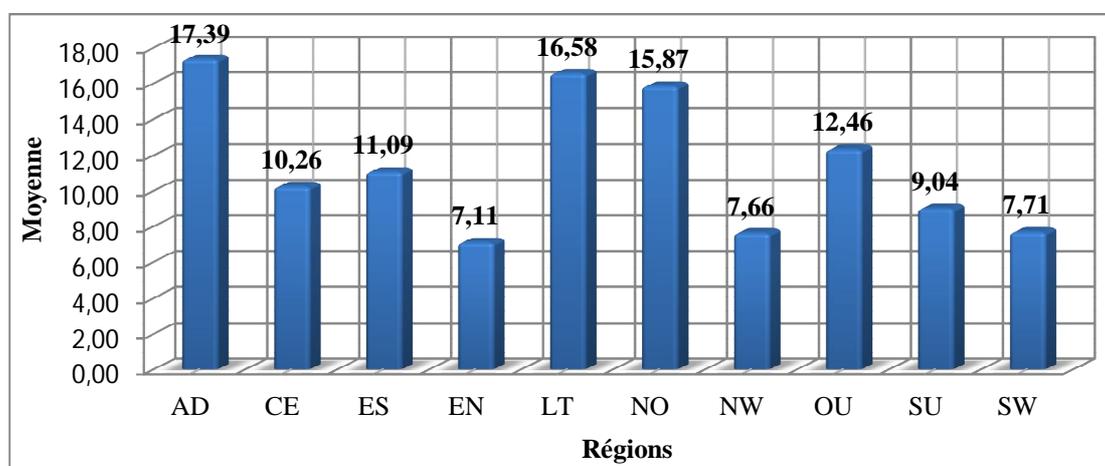


Figure 40 : Moyenne des salles de classe par établissement dans les régions

La conclusion à laquelle on aboutit est que l'offre des pouvoirs publics en salles de classe est largement insuffisante. Pour un meilleur encadrement des élèves, l'État devrait créer les établissements en fonction de ses possibilités de construction. D'où la nécessité de planifier les projets de création d'établissements scolaires secondaires et de construction des salles de classe.

Les régions affichent une diversité des moyennes de salles de classe par établissement comme on peut le lire dans le tableau ci-dessous.

Tableau 22: Récapitulatif des ratios salles de classe /établissement, élèves/établissement et élèves/salles de classe.

Régions	Moyenne salles de classe	Moyenne élève	Moyenne élève
Adamaoua	17,39	490	28
Centre	10,26	593	58
Est	11,09	455	41
Extrême-Nord	7,12	574	81
Littoral	16,58	953	57
Nord	15,87	970	61
Nord-Ouest	7,66	500	65
Ouest	12,36	849	69
Sud	9,04	463	51
Sud-Ouest	7,71	496	64
National	10,56	626	59

Le graphique ci-dessous met côte à côte la répartition en pourcentage des salles de classe, des élèves et des établissements dans les régions. Il permet de visualiser la rationalité de l'offre et de la demande sur le plan national. On peut y remarquer que, par rapport à la distribution des élèves, les régions de l'Ouest, du Littoral et du Nord nécessitent un renforcement en matière de création d'établissements. L'Ouest par exemple, qui enregistre 18,66% de l'ensemble des effectifs d'élèves, ne dispose que de 13,75% de l'ensemble des établissements. Par contre, il y a des régions où la distribution des établissements est supérieure à la distribution des élèves. Il s'agit de Nord-Ouest, du Sud-Ouest, du Centre, de l'Est et du Sud.

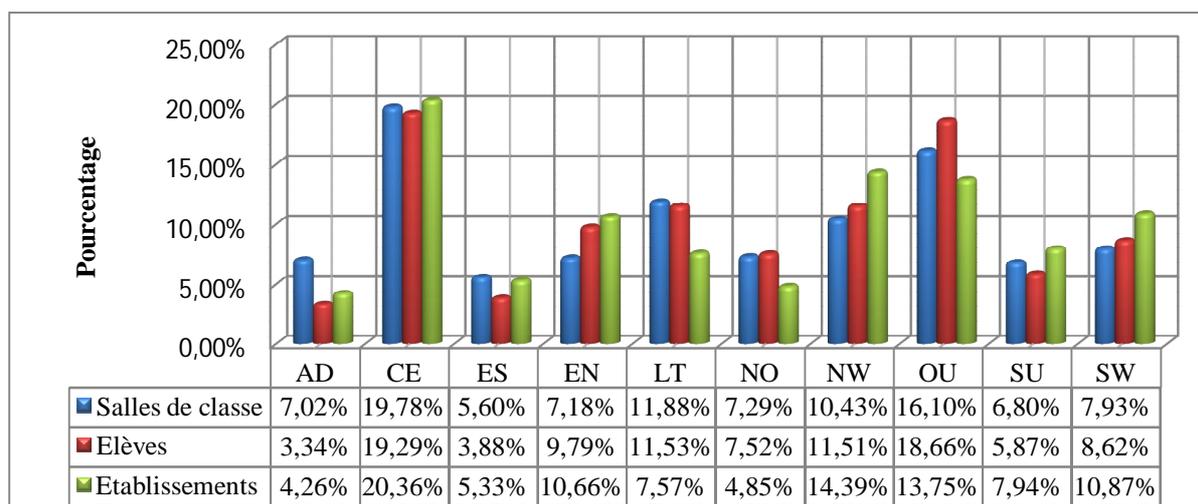


Figure 41 : Proportions salles de classes, élèves et établissements

- Les salles de classes par type de matériaux

Des 19 817 salles de classe que compte le public, 17287 sont en dur, 1233 en semi-dur et 1297 en matériaux provisoires. En termes de proportion, on a ainsi 87,24% des salles de classe en matériaux dur, 6,22% en semi-dur et 6,55% en matériaux provisoires.

Au niveau des régions, on peut se rendre compte que le Sud-Ouest (9,92%), le Centre (9,11%) et le Nord-Ouest (8,08%) ont des taux de salles de classe en matériaux provisoires élevés.

Tableau 23 : *Distribution des salles de classe selon les matériaux de construction par régions.*

Régions	Dur (%)	Semi-Dur (%)	Provisoires (%)
Adamaoua	91,37	5,32	3,31
Centre	86,35	4,54	9,11
Est	84,58	10,46	4,96
Extrême-Nord	92,48	2,46	5,06
Littoral	92,40	0,81	6,80
Nord	91,07	3,74	5,19
Nord-Ouest	74,21	17,71	8,08
Ouest	92,70	3,48	3,82
Sud	87,68	5,86	6,46
Sud-Ouest	77,29	12,79	9,92
National	87,23	6,22	6,55

II.2.2 Les commodités dans les établissements publics

Les commodités constituent tout l'ensemble des équipements et infrastructures qui contribuent au confort des établissements. Ils concernent les ordinateurs, les branchements électriques, les bibliothèques, les infirmeries fonctionnelles, les armoires à pharmacie, les cantines scolaires, les terrains de sports et les points d'eaux.

Les deux tableaux qui suivent présentent la situation de chaque commodité dans les régions.

Tableau 24: *Répartition des ordinateurs, électricité, bibliothèques, infirmeries, armoires à pharmacie et cantines.*

Régions	Ordinateurs	Branchement électrique	Bibliothèque	Infirmerie	Armoire à pharmacie	Cantine
Adamaoua	301	95	55	54	55	55
Centre	1868	210	138	140	138	138
Est	390	67	41	41	40	41
Extrême-Nord	432	199	119	119	118	119
Littoral	2075	143	104	104	104	102
Nord	353	106	62	61	62	61
Nord-Ouest	1279	209	131	131	128	131
Ouest	2025	251	175	174	174	173
Sud	852	115	74	74	73	73
Sud-Ouest	1005	171	107	107	73	107
National	10580	1566	1006	1005	965	1000

Source : Annuaire statistique MINESEC 2009/2010

Tableau 25: Répartition des établissements disposant de l'eau et des terrains de sports dans les régions.

Régions	Eau Potable	Eau de forage	Total Eau	Terrains de sports
Adamaoua	17	16	33	36
Centre	78	57	135	112
Est	23	26	49	39
Extrême-Nord	28	66	94	90
Littoral	65	22	87	63
Nord	23	34	57	47
Nord-Ouest	113	9	122	82
Ouest	75	38	113	123
Sud	20	18	38	39
Sud-Ouest	68	18	86	66
National	510	304	814	697

Source : Annuaire statistique MINESEC 2009/2010

II.2.3 Les ateliers dans les établissements publics

Les ateliers se retrouvent en principe dans les établissements techniques où les enseignements sont théoriques et pratiques.

En 2010/2011, on compte 495 ateliers pour 414 établissements secondaires technique et polyvalent, ce qui fait une moyenne de 1,20 atelier par établissement. Cette moyenne, bien que faible, montre les efforts des pouvoirs publics pour doter les établissements techniques en ateliers. Il reste cependant à signaler que ces efforts doivent être multipliés afin de rehausser cette moyenne pour une meilleure qualité de l'enseignement technique au Cameroun.

Tableau 26 : Répartition des ateliers dans les Etablissements secondaires techniques par spécialité et régions

Régions	Economie Sociale et Familiale	Electronique et Maintenance	Electronique	Fabrication Mécanique	Génie Civil	Industrie Habillement	Maintenance Electromécanique	Mécanique Automobile	Secrétariat Bureautique	Céramique	Chaudronnerie, Métaux en feuilles	Froid et Climatisation	Menuiserie Ebénisterie
Adamaoua	1	1	4	0	4	3	0	3	0	1	2	0	4
Centre	1	6	20	3	17	19	2	11	3	0	0	6	22
Est	1	1	4	0	7	6	1	2	2	0	0	0	12
Extrême-Nord	0	1	5	1	4	7	0	3	0	0	0	1	6
Littoral	1	2	8	2	6	8	0	6	2	0	0	6	13
Nord	0	3	8	2	4	3	0	3	0	0	0	2	3

Régions	Economie Sociale et Familiale	Electronique et Maintenance	Electronique	Fabrication Mécanique	Génie Civil	Industrie Habillement	Maintenance Electromécanique	Mécanique Automobile	Secrétariat Bureautique	Céramique	Chaudronnerie, Métaux en feuilles	Froid et Climatisation	Menuiserie Ebénisterie
Nord-Ouest	2	2	28	1	2	17	1	8	0	0	0	1	9
Ouest	1	3	13	0	7	16	0	6	0	0	0	1	13
Sud	0	1	5	1	4	3	0	5	0	0	0	0	9
Sud-Ouest	0	0	13	2	7	13	1	6	0	0	2	1	12
Total Ateliers	7	20	108	12	62	95	5	53	7	1	4	18	103
Nombre d'établissements ayant les spécialités	192	35	399	21	141	176	6	120	56	1	12	128	270
Ratio ateliers/établissements ayant les spécialités (%)	3,65	57,14	27,07	57,14	43,97	53,98	83,33	44,17	12,50	100	33,33	14,06	38,15

Sources : Annuaire statistique MINESEC 2009/2010 et DETN

Au Cameroun, la spécialité Céramique est ouverte dans un seul établissement scolaire de l'Enseignement technique et un atelier de cette spécialité y a été construit, ce qui constitue un ratio ateliers/établissements ayant la spécialité de 100,00%. La spécialité de la Maintenance électromécanique est ouverte dans six établissements, et cinq ateliers de cette spécialité y ont été construits, ce qui fait un ratio de 83,33%. Si des efforts visibles sont faits pour construire les ateliers de Maintenance électromécanique, il faut cependant remarquer que les spécialités de l'Economie Sociale et Familiale (3,65%), de Secrétariat Bureautique (12,50%) et de Froid et Climatisation (14,06%) quant à eux souffrent du manquant d'ateliers dans les établissements. Le radar suivant montre le pourcentage de construction des ateliers dans les établissements par rapport aux spécialités ouvertes.

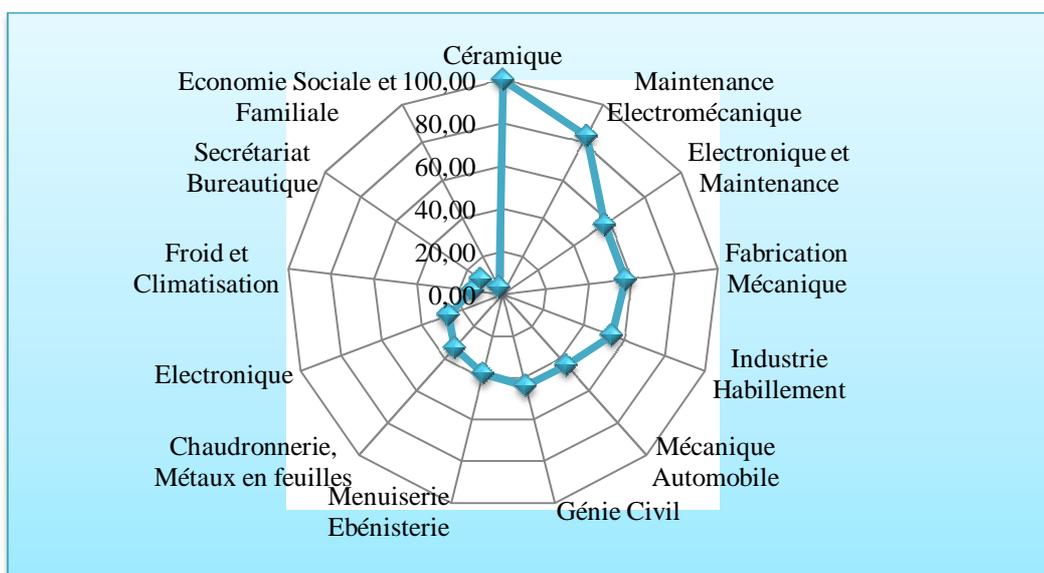


Figure 42 : Répartition des ratio ateliers/(établissements ayant les spécialités)

II.3 Les personnels administratifs et enseignants

II.3.1 Le personnel administratif

Il est composé des chefs d'établissements, des censeurs et des surveillants généraux.

- Les chefs d'établissements

Tableau 27: Répartition des chefs d'établissement par sexe.

Régions	Femmes	Hommes	Total	Proportion femme (%)	Proportion Homme (%)
Adamaoua	5	75	80	6,25	93,75
Centre	48	334	382	12,57	87,43
Est	6	94	100	6,00	94,00
Extrême-Nord	19	181	200	9,50	90,50
Littoral	22	120	142	15,49	84,51
Nord	2	89	91	2,20	97,80
Nord-Ouest	37	233	270	13,70	86,30
Ouest	17	241	258	6,59	93,41
Sud	15	134	149	10,07	89,93
Sud-Ouest	24	180	204	11,76	88,24
National	195	1681	1 876	10,39	89,61

La répartition des chefs d'établissement suit logiquement celle des établissements scolaires. Ainsi autant d'établissements, autant de chefs d'établissement. En ce qui est de leur répartition par sexe, on note que 195 chefs d'établissement sont des femmes soit 10,39% de l'ensemble et que près de 90% sont des hommes.

Les régions ayant les plus fortes proportions des femmes sont le Littoral (15,49%), le Nord-Ouest (13,70%) et le Centre (12,57%). Aucune des régions n'atteint la proportion de 20%. Le Nord (2,20%) a la plus faible proportion des femmes chefs d'établissement.

- Les Censeurs

Ils sont au nombre de 1768 pour 738 lycées, ce qui fait une moyenne de 2,40 censeurs par établissement.

Au niveau des régions, le Littoral qui enregistre une moyenne de 3,90 censeurs par établissement vient en première position, suivi du Centre avec 2,63. La région qui affiche la plus faible moyenne de censeurs par lycée est l'Extrême-Nord avec 1,15 censeur par établissement.

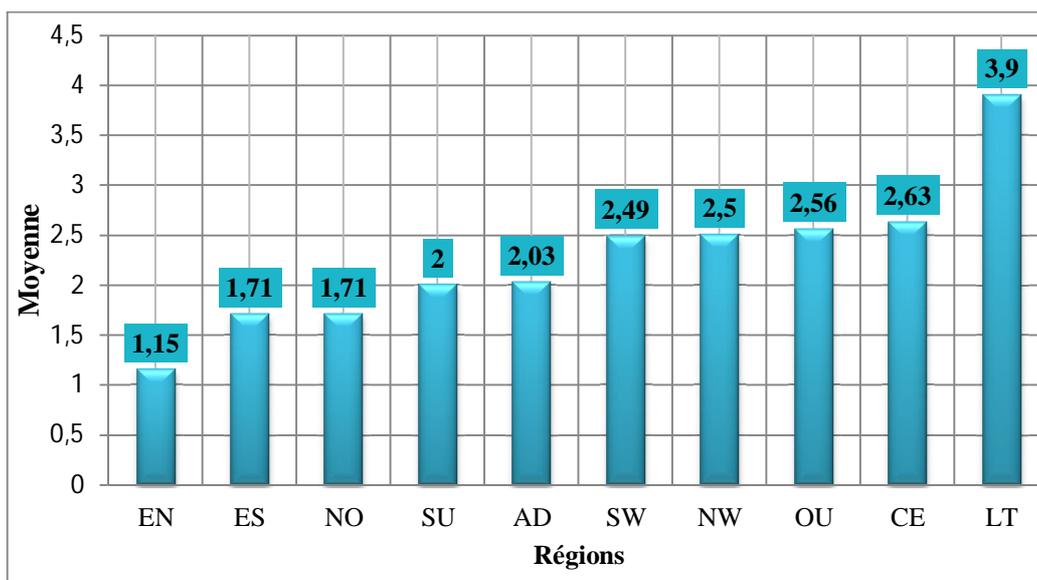


Figure 43: Moyenne des censeurs par établissement dans les régions

Au vu de du graphique ci-dessus, on note que L'Extrême-Nord, l'Est et le Nord sont des régions où il y a nécessité de renforcer le nombre de censeurs.

- Les chefs des travaux de l'Enseignement secondaire technique

Dans les 413 établissements d'enseignement secondaire technique que compte le Cameroun, on enregistre 592 chefs de travaux pour une moyenne nationale de 1,43 chef de travaux par établissement.

La répartition de ce personnel par section montre que la section commerciale s'en sort avec seulement 140 chefs de travaux représentant 23,65% de l'ensemble et la section industrielle enregistre 452 chefs de travaux pour une proportion de 76,35%. Cette configuration reflète sans doute la répartition des élèves dans ces deux sections.

On constate en outre que ce poste est moins attribué aux femmes. Car elles ne représentent que 18,24% des chefs de travaux contre 81,76% d'hommes. Dans l'Adamaoua on relève une absence notoire de chef des travaux femme et à l'Extrême-Nord, il n'y a qu'une seule femme chef des travaux.

Il est à noter par ailleurs que 699 postes de chefs des travaux sont créés, mais que 592 sont effectivement occupés, soit 107 postes vacants. Le tableau suivant fait ressortir les postes vacants par région et par section.

Tableau 28: Répartition des chefs de travaux de l'Enseignement technique suivant le sexe.

Régions	Chef de travaux commercial				Chef de travaux Industriel				Total				Total général	Moyenne des chefs de travaux en poste	Proportion des postes vacants(%)
	F	H	Total	Va cant	F	H	Total	Va cant	F	H	Total	Va cant			
Adamaoua	0	5	5	3	0	11	11	1	0	16	16	4	20	1,33	20,00
Centre	12	17	29	8	22	84	106	6	34	101	135	14	149	1,47	9,40
Est	0	7	7	2	6	19	25	5	6	26	32	7	39	1,28	17,95
Extrême-Nord	1	4	5	2	0	25	25	5	1	29	30	7	37	1,30	18,92
Littoral	8	10	18	1	9	25	34	3	17	35	52	4	56	1,79	7,14
Nord	2	7	9	1	5	18	23	5	7	25	32	6	38	1,68	15,79
Nord-Ouest	3	21	24	5	10	64	74	20	13	85	98	25	123	1,44	20,33
Ouest	4	14	18	7	14	50	64	9	18	64	82	16	98	1,41	16,33
Sud	0	11	11	3	5	34	39	5	5	45	50	8	58	1,32	13,79
Sud-Ouest	3	11	14	2	4	47	51	14	7	58	65	16	81	1,30	19,75
National	33	107	140	34	75	377	452	73	108	484	592	107	699	1,43	15,31
Pourcentage (%)	23,57	76,43	100,00	31,78	16,59	83,41	100,00	68,22	18,24	81,76	84,69	15,31	100,00		

Source :Données de la Direction de l'Enseignement Technique et Normale

La figure ci-après montre la moyenne des chefs de travaux dans les établissements techniques par région. On note que le Littoral possède la plus forte moyenne avec 1,79, suivie du Nord (1,68). L'Est possède la plus faible moyenne (1,28).

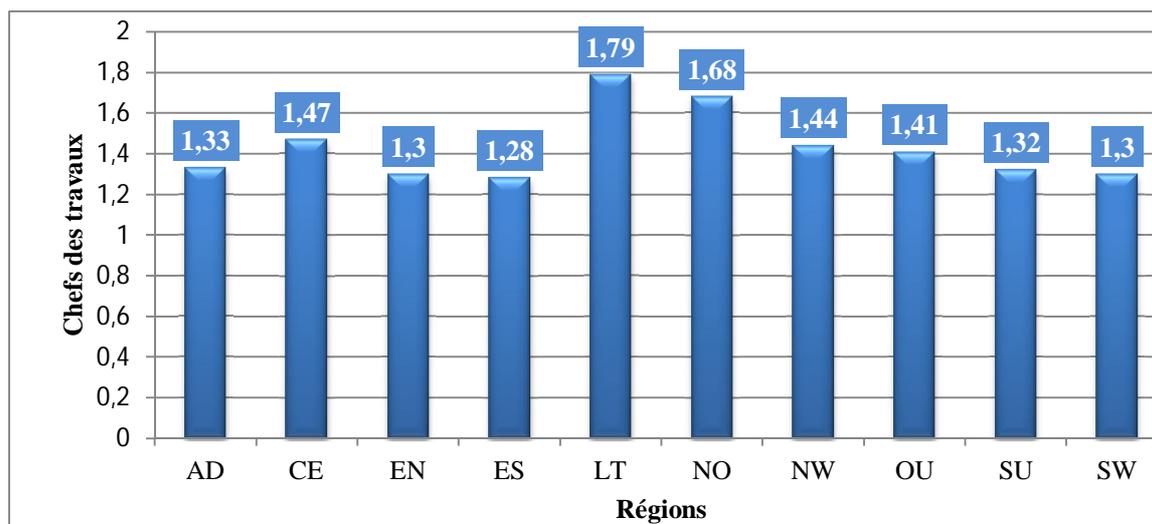


Figure 44 : Nombre moyen des chefs de travaux par établissement

- Les Surveillants généraux

En 2010/2011, le nombre de surveillants généraux est de 2757 pour 1173 880 élèves, soit une moyenne nationale de 426 élèves par surveillant général, ce qui est en deçà de la norme de 500 élèves par surveillant général.

Le graphique ci-dessous met en évidence le « coefficient de présence » des surveillants généraux. Il permet de voir le nombre de surveillants généraux qu'on a effectivement pour 500 élèves dans chaque région. Lorsque ce coefficient est inférieur à 1,00 on conclut qu'il faut renforcer la présence des surveillants généraux, dans le cas contraire on conclut que la présence est supérieure ou égale à la norme. Au niveau national ce coefficient est 1,20. On note qu'on a 0,20 surveillants généraux de plus que la norme fixée.

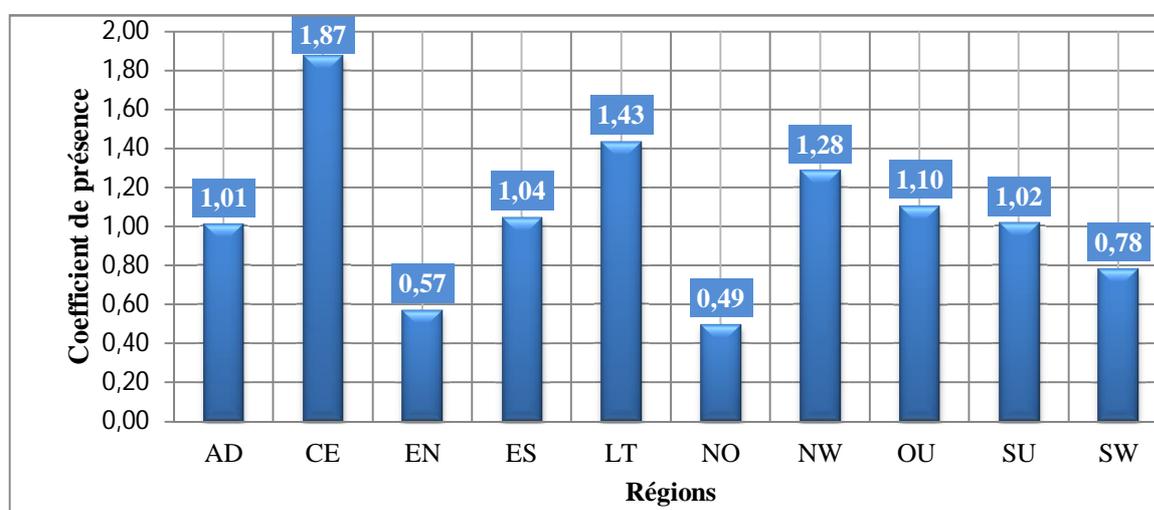


Figure 45 : Répartition des coefficients présence des surveillants généraux par région

Il ressort de la courbe ci-dessus une forte concentration des surveillants généraux dans le Centre (deux Surveillants généraux pour 500 élèves), le Littoral et le Nord-Ouest. Ce coefficient est supérieur à 1,00 dans sept régions. On note cependant que dans le Nord (0,49), il y a moins d'un surveillant général pour 1000 élèves. De plus à l'Extrême-Nord (0,57) et au Sud-Ouest (0,78) on compte moins d'un surveillant général pour 500 élèves. Il serait important d'augmenter le nombre des surveillants généraux dans ces régions afin de faciliter la prise en main de la discipline.

II.3.2 Le personnel enseignant

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, on dénombre dans le public 37414 enseignants dont 18932 qualifiés (PLEG, PCEG, PLET, PCET) pour un pourcentage de 50,60%, ce qui signifie que presque la moitié des enseignants ne sont pas formés en pédagogie. La moyenne nationale des enseignants qualifiés par établissement est de 10. Les enseignants contractuels sont au nombre de 3714 et représentent un pourcentage de 9,93% de l'ensemble. La moyenne nationale est de 1,98 enseignant contractuel par établissement. Quant aux enseignants vacataires, ils sont au nombre de 14768, en pourcentage ils représentent

39,47% de l'ensemble du personnel enseignant. La moyenne nationale est 19,94 enseignants par établissement.

Au regard de l'affectation global des enseignants dans les régions, il est à noter que le Littoral se démarque des autres régions avec une moyenne supérieure à 36 enseignants par établissement. La région qui suit dans ce classement est l'Ouest avec une moyenne de 25,22 enseignants par établissement. La plus faible moyenne des enseignants par établissement est enregistrée à l'Est (11,95).

En ce qui concerne la répartition des enseignants qualifiés, la région du Littoral s'isole en tête avec une moyenne de 21,63 enseignants par établissement. Cette moyenne est le double de la moyenne nationale. L'écart entre le Littoral et la région de l'Ouest (10,98) qui la suit est de 10,65, ce qui est très grand.

Tableau 29 : Distribution des moyennes des enseignants par établissement

Régions	Enseignants Qualifiés	Enseignants Contractuels	Enseignants Vacataires	Ensemble Enseignants
Adamaoua	9,63	1,45	6,78	17,85
Centre	10,67	2,96	6,26	19,88
Est	5,93	0,63	5,39	11,95
Extrême-Nord	3,75	0,62	9,39	13,76
Littoral	21,63	3,78	11,01	36,42
Nord	9,59	1,66	12,53	23,78
Nord-Ouest	10,88	0,96	5,69	17,53
Ouest	10,98	3,03	11,22	25,22
Sud	7,30	1,65	6,32	15,27
Sud-Ouest	9,52	1,51	6,59	17,62
National	10,09	1,98	7,87	19,94

- Les enseignants de l'enseignement secondaire général

A l'Enseignement secondaire général la moyenne des enseignants par établissement est de 18,29. Cependant la répartition par région de cette moyenne révèle un déséquilibre remarquable. En effet, alors que le Littoral qui possède la plus forte moyenne enregistre 32,60 enseignants par établissement, la région de l'Est se retrouve avec 12,36. L'écart entre les deux extrêmes est de 20,24.

En ce qui concerne les enseignants qualifiés, leur moyenne par établissement au niveau national est de 9,78. Mais on assiste à une répartition disharmonieuse de cette moyenne dans les régions. La plus forte moyenne est enregistrée par le Littoral (18,59) tandis que son suivant immédiat, le Nord-Ouest affiche une moyenne de 11,74. La plus faible moyenne est enregistrée à l'Extrême-Nord (3,72).

Dans la catégorie des enseignants contractuels la moyenne nationale est (0,86), soit moins d'un enseignant par établissement. Les régions de l'Extrême-Nord (0,16) et de l'Est (0,28) ont des moyennes très faibles. Tandis que le Littoral et l'Ouest ont des moyennes supérieures à 2 enseignants vacataires par établissement.

Tableau 30 : Distribution de la moyenne des enseignants par établissement(ESG)

Régions	Enseignants Qualifiés	Enseignants Contractuels	Enseignants Vacataires	Ensemble Enseignants
Adamaoua	8,10	0,34	6,25	14,69
Centre	10,23	0,47	5,00	15,70
Est	6,31	0,28	5,77	12,36
Extrême-Nord	3,72	0,16	9,49	13,36
Littoral	18,59	2,48	11,53	32,60
Nord	8,60	0,33	12,03	20,96
Nord-Ouest	11,74	0,47	5,64	17,85
Ouest	11,67	2,11	11,00	24,77
Sud	6,69	0,90	5,82	13,41
Sud-Ouest	9,65	0,81	6,75	17,21
National	9,78	0,86	7,65	18,29

La moyenne nationale des enseignants vacataires par établissement est de 7,65. Le Nord (12,03), le Littoral (11,53) et l'Ouest (11,00) ont les moyennes les plus élevées. La région qui a le moins de vacataires est le Centre.

En somme la région du Littoral est la plus fournie en personnel enseignant, mais il reste à trouver des raisons pour lesquelles elle a une forte moyenne de vacataires alors qu'elle a la plus forte moyenne d'enseignants qualifiés et de contractuels.

- Les enseignants de l'Enseignement technique

Dans l'ensemble, la moyenne des enseignants par établissement est de 25,79, soit 26 enseignants par établissement. Mais au niveau des régions, on constate que le Littoral à lui seul enregistre le double de la moyenne nationale avec 51,31 enseignants par établissement. De fortes moyennes s'enregistrent aussi dans l'Adamaoua (35,75), le Nord (34,47), et le Centre (33,05), par contre, l'Est (10,72) et le Nord-Ouest (16,56) enregistrent les plus faibles moyennes d'enseignants par établissement.

Quant à la distribution des enseignants qualifiés, la moyenne nationale est 11,18 par établissement. Au niveau des régions, le Littoral enregistre une forte moyenne de 33,48, trois fois supérieure à la moyenne nationale. Comme à l'ESG, l'Extrême-Nord se retrouve au bas du classement avec 4 enseignants par établissement.

Tableau 31: *Distribution des moyennes des enseignants par établissement (ET)*

Régions	Enseignants Qualifiés	Enseignants Contractuels	Enseignants Vacataires	Ensemble Enseignants
Adamaoua	18,25	7,75	9,75	35,75
Centre	12,05	10,79	10,21	33,05
Est	4,80	1,68	4,24	10,72
Extrême-Nord	4,00	4,13	8,65	16,78
Littoral	33,48	8,86	8,97	51,31
Nord	13,37	6,68	14,42	34,47
Nord-Ouest	8,31	2,40	5,85	16,56
Ouest	8,59	6,22	11,98	26,79
Sud	9,08	3,84	7,76	20,68
Sud-Ouest	9,12	3,70	6,08	18,90
National	11,18	5,95	8,66	25,79

La moyenne nationale des enseignants contractuels est de 5,95 par établissement. Au niveau des régions, le Centre (10,79) prend la première place devant le Littoral (8,86) et l'Adamaoua (7,75) en moyenne de contractuels par établissements. L'Est (1,68) et le Nord-Ouest(2,40) occupent le bas du classement.

La moyenne des enseignants vacataires dans les établissements de l'Enseignement technique public est de 8,66 par établissement. Le Nord avec 14,42, l'Ouest avec 11,98 et le Centre avec 10,21 ont les moyennes d'enseignants vacataires par établissement les plus élevées. La région qui enregistre le moins de vacataires par établissement est l'Est avec une moyenne de 4,24.

Chapitre 3 : Rendement Interne

Le rendement interne est une mesure d'évaluation du système éducatif. Il repose sur les indicateurs comme le taux de promotion, le taux de redoublement, le taux d'abandon, le taux d'achèvement, le taux de transition et les taux de réussite aux examens officiels.

III.1 Taux de promotion

Cet indicateur représente la proportion des élèves ayant terminé une année d'études avec succès et passant en année supérieure.

Les années scolaires à considérer pour le calcul des taux de promotion sont l'année 2009/2010 et 2010/2011 car il s'agit de repérer les élèves des différentes années d'études qui sont dans une année d'études différente au cours de l'année scolaire 2010/2011.

Sur le plan global, le taux de promotion à l'Enseignement secondaire est de 78,78%. Ce taux se décline en 79,89% chez les filles et 77,68% chez les garçons. On peut ainsi remarquer que les filles réussissent un peu plus que les garçons.

III.1.1 Taux de promotion du secondaire général anglophone

À l'Enseignement secondaire général anglophone, le taux de promotion est de **92,47%** sur l'ensemble du territoire national. Ce taux est très variable d'une année d'études à une autre : il se situe autour de 70,01% en Form 5 et de 95,54% en LowerSixth. Contrairement à la tendance globale dans l'Enseignement secondaire, les garçons réussissent mieux ici que les filles.

Tableau 32 : Taux de promotion dans le système ESG anglophone public et privé par Sexe et année d'étude

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Form 1	93,15	93,81	93,45
Form 2	99,36	96,05	99,65
Form 3	93,94	96,35	95,04
Form 4	93,79	93,93	93,86
Form 5	67,39	73,41	70,01
LowerSixthArt	95,78	90,36	95,54
LowerSixthScience	87,57	99,14	93,66
National	91,68	93,42	92,47

III.1.2 Taux de promotion du secondaire général francophone

Dans l'Enseignement secondaire général francophone, le taux de promotion (**74,69%**) est inférieur (d'une différence de 17,78%) à celui du sous-système anglophone. On constate cependant que d'une année d'études à l'autre, ce taux est variable. La classe de 3^{ème} enregistre ici le plus faible taux de promotion avec 49,93%. En classe de 1^{ère}, ce taux est de

50,17% (voir résultats aux examens officiels). On voit qu'il y a plus de réussite en classe de 2nde littéraire qu'en 2nde scientifique.

Tableau 33 : Taux de promotion de l'ESG francophone par année d'étude et Sexe

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Ensemble (%)
6 ^{ème}	88,91	88,73	88,82
5 ^{ème}	97,76	90,21	93,53
4 ^{ème}	85,73	86,25	86,01
3 ^{ème}	48,03	51,59	49,93
2 nd e littéraire	89,85	88,59	89,15
2 nd e scientifique	70,34	69,45	69,85
National	74,58	74,77	74,69

III.1.3 Taux de promotion du secondaire technique

Dans l'Enseignement secondaire technique, le taux de promotion global est de **78,56%**. Comme dans à l'Enseignement général, il varie selon les années d'études à l'autre. Toutefois, ces taux se situent en général au-dessus de 81%. Le calcul de ce taux ici ne va concerner que les années d'études où il n'y a pas d'examen certificatif à présenter.

Tableau 34 : Taux de promotion du secondaire technique par année d'études et sexe

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
1 ^{ère} Année	90,96	93,89	92,86
2 ^{ème} Année	91,55	76,21	81,12
3 ^{ème} Année	89,85	87,54	91,21
2 nd e T	94,40	93,61	93,87
National	84,23	74,97	78,56

III.2 Taux de redoublement

Le taux de redoublement se définit comme étant la proportion d'élèves qui, inscrits dans une année d'études donnée au cours d'une année scolaire, restent dans la même classe l'année scolaire suivante.

Au niveau national, on enregistre dans l'Enseignement secondaire un taux de redoublement de **14,43%** chez les filles, **14,56%** chez les garçons et **14,50%** pour l'ensemble de tous les élèves.

III.2.1 Taux de redoublement du secondaire général anglophone

Dans ce sous-système de l'Enseignement général, les taux de redoublement par année d'études sont répartis entre 3,5% et 7,5%, soit une amplitude de 4%. Dans les deux dernières années d'études du 1^{er} Cycle (Form 4 et Form 5), ces taux sont élevés par rapport aux autres années d'études. On pourrait expliquer cette baisse de rendement par la présence d'un examen officiel qui se présente en Form 5.

Tableau 35 : Taux de redoublement de l'ESG anglophone par sexe et année d'étude

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Form 1	4,94	4,62	4,79
Form 2	3,51	3,95	3,71
Form 3	4,32	4,41	4,36
Form 4	6,21	6,07	6,14
Form 5	7,64	7,32	7,50
LowerSixth	4,22	3,82	4,03
UpperSixth	5,26	5,03	5,15
National	5,08	4,98	5,03

III.2.2 Taux de redoublement du secondaire général francophone

Dans l'Enseignement général francophone, le taux de redoublement au niveau national se situe autour de 17%. Au niveau des années d'études, il n'y a qu'en classe de 5^{ème} où ce taux est en dessous de 9%. Partout ailleurs il est supérieur à 11%. Dans les classes présentant un examen officiel, ces valeurs sont très élevées et beaucoup plus pour les classes de 1^{ère} et 3^{ème} qui se trouvent au-delà de 25%.

Tableau 36 : Taux de redoublement du secondaire général francophone par Sexe et année d'étude

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
6 ^{ème}	10,94	11,34	11,16
5 ^{ème}	8,78	8,31	8,52
4 ^{ème}	14,27	13,75	13,99
3 ^{ème}	28,50	25,85	27,08
2 ^{nde}	10,15	11,41	10,85
1 ^{ère}	29,66	30,55	30,15
Tle	19,78	23,80	22,01
National	17,67	17,49	17,57

Un coup d'œil comparatif sur le redoublement dans ces deux sous-systèmes, montre que les élèves redoublent plus dans le sous-système francophone.

III.2.3 Taux de redoublement du secondaire technique

Dans l'Enseignement secondaire technique, la situation est presque identique à celle de l'Enseignement secondaire général francophone; les taux de redoublement les plus élevés sont observés dans les années d'études soumises à un examen officiel et dépassent les 17%. Toutefois, on relève que dans les classes intermédiaires ces taux se situent à moins de 9,5%.

Tableau 37 : Taux de redoublement du secondaire Technique par Sexe et année d'étude

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
1 ^{ère} Année	9,27	9,21	9,23
2 ^{ème} Année	8,00	8,31	8,21
3 ^{ème} Année	10,15	8,38	8,90
4 ^{ème} Année	21,06	15,77	17,34
2 ^{nde} T	5,60	6,39	6,13
1 ^{ère} T	35,62	30,28	32,09
Tle T	24,36	25,45	25,01
National	15,20	13,27	13,90

On constate que dans la répartition par année d'études, les taux de redoublement les plus forts s'observent en général au niveau des années d'études où se passe un examen officiel.

III.3 Proportion des redoublants

On entend par proportion des redoublants l'intensité de la quote-part des redoublants parmi les élèves inscrits au cours d'une même année scolaire.

III.3.1 Proportions des redoublants de l'Enseignement secondaire

La proportion des redoublants sur l'étendue du territoire national est de 12,80%, c'est-à-dire que sur 100 élèves, 13 sont des redoublants.

La répartition par années d'études des proportions des redoublants est donnée dans le tableau ci-dessous. On relève tout de même qu'en 4^{ème} année d'études et les deux dernières années d'études, les proportions des redoublants sont plus élevées dans les autres années d'études et se situent au-dessus de 15,5%.

Tableau 38 : Proportions des redoublants selon les années d'étude

Années d'études	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
6 ^{ème} / Form1/ 1 ^{ère} Année	7,82	8,26	8,06
5 ^{ème} / Form2 / 2 ^{ème} Année	6,62	7,24	6,96
4 ^{ème} / Form3 / 3 ^{ème} Année	10,17	10,51	10,35
3 ^{ème} / Form4 / 4 ^{ème} Année	19,11	18,52	18,79
2 ^{nde} / Form5 / 2 ^{nde} T	7,92	8,63	8,31
1 ^{ère} / Lower 6 th / 1 ^{ère} T	22,92	24,43	23,76
Tle / Upper 6 th / Tle T	13,77	17,12	15,58
National	12,44	13,09	12,80

Durant l'année scolaire 2010/2011, on a enregistré 201 544 redoublants parmi les 1 574 452 élèves inscrits, soit une proportion de 12,80%. Cependant, dans les régions d'expression anglophone, ces proportions sont négligeables, ce qui traduit à priori que les taux de redoublement sont faibles dans ces régions.

On observe, à travers le tableau ci-après, que les filles redoublent plus que les garçons dans les régions du septentrion, du Sud et de l'Est.

Tableau 39 : Proportion des redoublants du secondaire parmi les inscrits par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	15,93	17,54	16,97
Centre	13,64	14,41	14,04
Est	15,04	14,88	14,95
Extrême-Nord	14,93	14,43	14,57
Littoral	15,08	14,52	14,79
Nord	12,33	13,83	13,33
Nord-Ouest	5,45	5,21	5,33
Ouest	16,09	16,75	16,43
Sud	12,03	15,47	13,91
Sud-Ouest	2,83	2,81	2,82
National	12,44	13,10	12,80

III.3.2 Proportions des redoublants dans le secondaire général

La répartition des pourcentages des redoublants par région à l'Enseignement secondaire général montre que les régions se situent de part et d'autre du pourcentage national qui est de 13,04%.

Tableau 40 : Proportions des redoublants du secondaire général

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	16,10	17,46	16,97
Centre	13,81	13,98	13,89
Est	16,14	16,00	16,06
Extrême-Nord	16,73	14,93	15,40
Littoral	15,33	15,79	15,56
Nord	12,10	13,60	13,12
Nord-Ouest	5,71	5,58	5,66
Ouest	16,37	16,83	16,59
Sud	12,43	16,19	14,38
Sud-Ouest	2,78	2,68	2,74
National	12,61	13,43	13,04

De façon générale, ces pourcentages passent du simple au triple de certaines régions aux autres. Le Sud-Ouest et le Nord-Ouest ont moins de 6% de redoublants sur l'ensemble des élèves tandis que l'Adamaoua, l'Est et l'Ouest en ont plus de 16%. Les autres régions affichent un pourcentage compris entre ces deux extrémités.

III.3.3 Proportions des redoublants dans le secondaire technique

La répartition des redoublants de l'Enseignement technique par région est présentée dans le tableau ci-dessous qui montre qu'au niveau national, on enregistre près de 12% de redoublants avec une différence non significative entre le taux des garçons et celui des filles.

Ce taux s'étale entre 3% et 17% dans les régions, ce qui dénote une disparité dans la répartition des redoublants entre les régions.

Tableau 41 : Proportions des redoublants dans le secondaire technique

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	15,29	17,82	16,99
Centre	12,66	16,00	14,63
Est	11,10	12,01	11,69
Extrême-Nord	7,32	10,20	9,03
Littoral	14,01	11,09	12,27
Nord	13,07	14,74	14,11
Nord-Ouest	3,68	4,37	4,17
Ouest	14,47	16,52	15,78
Sud	10,97	14,16	12,92
Sud-Ouest	3,39	3,22	3,26
National	11,61	12,03	11,88

Le tableau ci-dessus illustre davantage cette disparité au niveau des régions et fait ressortir trois groupes :

- quatre régions sont au-dessus de 14% de redoublants : l'Adamaoua, l'Ouest, le Centre et le Nord;
- le second groupe est formé des régions dont le taux est situé entre 9% et 13% : le Sud, le Littoral, l'Est et l'Extrême-Nord;
- le dernier groupe, avec moins de 5% de redoublants, est constitué du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

III.4 Taux d'abandon

Cet indicateur traduit la proportion des élèves qui, inscrits dans une classe donnée au cours d'une année scolaire, quittent le système scolaire au cours de l'année académique suivante. Il est calculé ici par rapport aux enseignements secondaires.

Au niveau national, ce taux d'abandon est de **6,72%** sur l'ensemble de tous les élèves inscrits en 2010/2011. Sa répartition selon le sexe donne **5,67%** pour les filles et **7,76%** pour les garçons.

Tableau 42 : *Taux d'abandon de l'Enseignement secondaire par sous-système, type d'enseignement et sexe*

Sous-système et type	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
ESG Anglophone	3,24	1,6	2,5
ESG Francophone	7,75	7,74	7,74
ET	0,57	11,76	7,54

Le taux d'abandon à l'Enseignement secondaire anglophone est de 2,50%. C'est le plus faible taux d'abandon enregistré dans les différents sous-systèmes.

Comme dans le sous-système général anglophone, le taux d'abandon des filles dans le sous-système général francophone reste supérieur à celui des garçons. Sur l'ensemble des élèves de l'ESG francophone, il y a 7,74% d'abandons.

Dans l'Enseignement secondaire technique, contrairement à l'ESG, on remarque que les garçons abandonnent plus le système que les filles. Si au niveau national ce taux est de 7,54% pour l'ensemble des élèves, il est cependant égal à 11,76% chez les garçons et seulement à 0,57% chez les filles.

III.5 Résultats aux examens officiels

L'indicateur calculé ici est le taux de réussite. Il traduit la proportion des candidats qui obtiennent la certification par rapport aux candidats présents à l'examen.

Dans le présent rapport d'analyse, les examens sont présentés selon qu'ils relèvent de la DECC, de l'OBC ou du GCE Board.

III.5.1 Examens relevant de la DECC

Cet organe s'occupe de l'examen de BEPC, de CAP (commercial et industriel) et de CAPIET. Au cours de l'année scolaire 2010/2011 la DECC a enregistré 284595 candidats. 280755 ont composés et 128385 ont été reçus.

- Le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC)

232012 candidats se sont présentés au BEPC, session 2010/211. 108416 ont été admis, pour un taux de réussite de 47%. Ce taux relève de 11% celui de l'année scolaire 2009/2010.

Les régions ayant les taux de réussite les plus élevés sont celles du Nord-Ouest (67,85%) et du Sud (55,76%). Ces régions font partie de celles ayant des faibles effectifs de candidats présentés (29%) à cet examen. On remarque que tous les taux de réussite des autres régions sont contenus dans l'intervalle [41%; 50%]. La région de l'Adamaoua (35,47%) possède le taux de réussite le plus bas, taux inférieur à la moyenne nationale.

Tableau 43: *Distribution des résultats au BEPC*

Régions	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Adamaoua	8633	8466	3003	35,47
Centre	66599	66247	31548	47,62
Est	8825	8646	4127	47,73
Extrême-Nord	24213	23887	9948	41,65
Littoral	54568	53638	26732	49,84
Nord	13465	13174	5405	41,03
Nord-Ouest	1002	989	671	67,85
Ouest	45337	44767	20311	45,37
Sud	10868	10582	5900	55,76
Sud-Ouest	1698	1616	771	47,71
National	235208	232012	108416	46,73

- Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)

Cet examen se divise en CAP commercial et CAP industriel.

• Le CAP commercial

Le taux de réussite national est de 27,35%. Il est en baisse par rapport à celui de l'année scolaire 2009/2010 qui était de 35%.

Les régions du Nord-Ouest (48,25%) et du Sud (34,92%) ont les taux de réussite les plus élevés. Aucune région n'a atteint le cap de 50% de réussite. La région de l'Adamaoua (15,72%) a le taux de réussite le plus faible à cet examen et présente un écart du taux national de moins 11,63%.

Tableau 44: *Taux de réussite au CAP Commercial.*

Région	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Adamaoua	490	477	75	15,72
Centre	1739	1683	390	23,17
Est	427	420	89	21,19
Extrême-Nord	401	395	80	20,25
Littoral	2412	2361	674	28,55
Nord	704	695	155	22,30
Nord-Ouest	1182	1173	566	48,25
Ouest	2334	2301	581	25,25
Sud	323	315	110	34,92
Sud-Ouest	544	542	114	21,03
National	10556	10362	2834	27,35

- **Le CAP Industriel**

Le taux de réussite national est de 44%, il est en légère baisse par rapport à celui de l'année scolaire 2009/2010 qui était de 45,6%.

Tableau 45: *Taux de réussite au CAP Industriel.*

Région	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Adamaoua	886	879	371	42,21
Centre	9838	9695	4466	46,06
Est	1856	1823	839	46,02
Extrême-Nord	1336	1323	478	36,13
Littoral	5779	5712	2515	44,03
Nord	1554	1534	620	40,42
Nord-Ouest	4074	4030	1904	47,25
Ouest	7710	7657	3098	40,46
Sud	1898	1852	674	36,39
Sud-Ouest	3193	3169	1649	52,04
National	38124	37674	16614	44,10

Les régions du Sud-Ouest (52,04%) et Nord-Ouest (47,25%) possèdent les taux de réussite les plus élevés. Les taux de réussite des autres régions sont compris dans l'intervalle [40,42% ; 46,06%]. Les régions de l'Extrême-Nord (36,13%) et du Sud (36,39%) contiennent les plus faibles taux de réussite à cet examen.

- Le CAPIET

Sur un effectif de 707 candidats présentés à cet examen, 521 ont été admis pour un taux de réussite de 73,69%. Ce taux est considérablement en baisse par rapport à celui de l'année précédente qui affichait qui était de 93,65%. Par rapport à tous les examens gérés par la DECC, c'est le meilleur taux de réussite. Le tableau suivant montre les taux de réussite au CAPIET par discipline.

Tableau 46: Taux de réussite au CAPIET

Spécialité	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Comptabilité	69	69	49	71,01
Secrétariat	85	85	69	81,18
Industrie d'habillement	105	105	49	46,67
Economie sociale et familiale	102	102	78	76,47
Electricité	78	78	62	79,49
maçonnerie	78	78	57	73,08
Menuiserie	93	93	74	79,57
Installation sanitaire	46	46	40	86,96
Petite mécanique	51	51	43	84,31
Total	707	707	521	73,69

III.5.2 Examens relevant de l'OBC

L'OBC organise les examens du second cycle du sous-système francophone. Au cours de l'année scolaire 2010/2011 (pour les examens présentés dans le tableau ci-dessous), l'OBC a enregistré 271 760 candidats, 266 783 se sont présentés à l'examen et 104 313 ont été admis. Le taux de réussite global est de 39,10%. Il est en baisse par rapport au taux de réussite global de l'année scolaire précédente qui était de 43,65%.

Tableau 47: Récapitulatif des examens de l'OBC.

Examens	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Baccalauréat ESG	81501	80281	31718	39,51%
Probatoire ESG	142867	139850	55001	39,33%
Baccalauréat T Commercial	8934	8782	4554	51,86%
Probatoire T Commercial	14759	14547	4779	32,85
Baccalauréat T Industriels	5599	5525	2422	43,84
Probatoire T Industriels	5719	5618	1298	23,10
Brevets de Technicien	6922	6820	3189	46,76
Probatoire de BT	4467	4404	923	20,96
Brevets Prof. Commerciaux	76	70	34	48,57
Brevets Prof. Industriels	858	830	394	47,47
Brevets Etudes Prof. Industrielles	58	56	1	1,79
National	271760	266783	104313	39,10

- Enseignement Secondaire Général

• Le Baccalauréat

Le Baccalauréat de l'ESG a enregistré 81 501 candidats. 80 231 ont composé et 31 718 ont été admis, pour un taux de réussite de 39,51%. Par rapport à l'année scolaire précédente, ce taux a connu une baisse considérable de 18,62%. Les taux de réussite dans l'ensemble des régions sont légèrement au-dessus de 30%.

Tableau 48: Taux de réussite au Baccalauréat ESG par région

Régions	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Adamaoua	2168	2141	771	36,01
Centre	27731	27294	11016	40,36
Est	2579	2531	875	34,57
Extrême-Nord	4899	4854	1548	31,89
Littoral	21927	21520	8723	40,53
Nord	2979	2938	1002	34,10
Nord-Ouest	650	643	277	43,08
Ouest	14364	14214	5980	42,07
Sud	3343	3305	1183	35,79
Sud-Ouest	861	841	343	40,78
National	81501	80281	31718	39,51

• Le probatoire de L'ESG

Le taux national de réussite au probatoire ESG est de 39,33%, sensiblement égal à celui de l'année scolaire 2009/2010 qui était de 39,50%.

Tableau 49: Taux de réussite au Probatoire de l'ESG par région

Régions	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Adamaoua	4039	3939	1328	33,71
Centre	45159	44136	18683	42,33
Est	4765	4648	1712	36,83
Extrême-Nord	12120	11787	3575	30,33
Littoral	33989	33332	13655	40,97
Nord	6592	6451	2438	37,79
Nord-Ouest	756	750	418	55,73
Ouest	26490	26062	10197	39,13
Sud	7727	7543	2440	32,35
Sud-Ouest	1230	1202	555	46,17
National	142867	139850	55001	39,33

Le plus fort pourcentage de réussite à cet examen vient des régions anglophones, le Nord-Ouest (55,73%) suivi du Sud-Ouest (46,17%). Ces taux élevés n'influent pas beaucoup sur le taux national à cause du faible nombre de candidats présentés par ces régions.

- Enseignement technique
 - Le Baccalauréat technique commercial

Le taux national de réussite au Baccalauréat technique commercial est de 52%. Il a connu une très forte hausse de 15% par rapport à l'année 2009/2010 où il était de 37%.

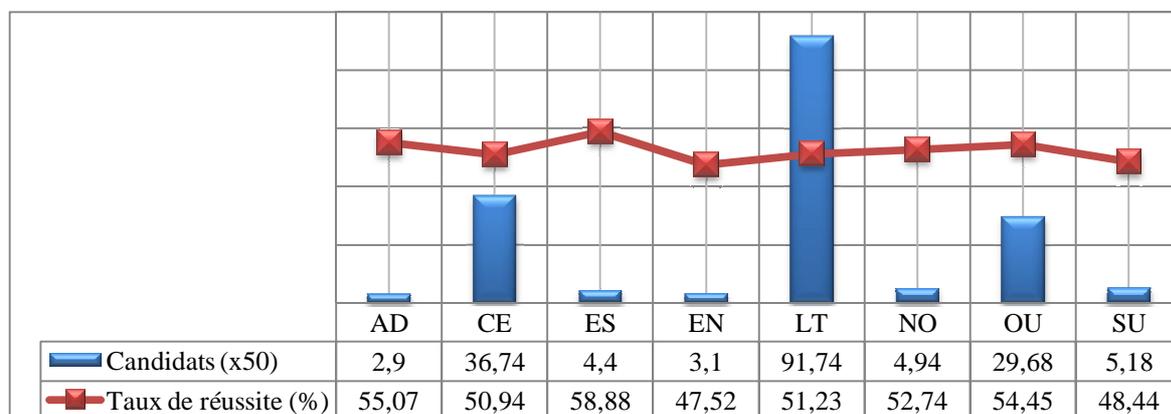


Figure 46: Effectifs de candidats et taux de réussite au Baccalauréat Technique Commercial par région

Le plus fort taux de réussite est enregistré dans la région de l'Est (58,88%), suivi de l'Adamaoua (55,07%).

Tableau 50: Répartition des taux de réussite au Baccalauréat Technique Commercial par région

Régions	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Adamaoua	145	138	76	55,07
Centre	1837	1802	918	50,94
Est	220	214	126	58,88
Extrême-Nord	155	141	67	47,52
Littoral	4587	4521	2316	51,23
Nord	247	237	125	52,74
Ouest	1484	1473	802	54,45
Sud	259	256	124	48,44
National	8934	8782	4554	51,86

- Le Baccalauréat technique industriel

Le taux de réussite national au Baccalauréat Technique Industriel est de 43,84%. Il est resté constant par rapport à celui de l'année scolaire 2009/2010. Le Nord (63,87%) est la région où le taux de réussite est le plus élevé. Le Sud (23,80%) est la région qui possède le taux de réussite le plus bas.

Tableau 51: Taux de réussite au Baccalauréat Technique Industriel par région.

Régions	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Adamaoua	106	106	50	47,17
Centre	1302	1290	546	42,33
Est	161	158	64	40,51
Extrême-Nord	90	89	37	41,57
Littoral	2327	2284	990	43,35
Nord	278	274	175	63,87
Ouest	1155	1146	518	45,20
Sud	180	178	42	23,60
National	5599	5525	2422	43,84

- **Le Probatoire de l'Enseignement technique**

Le taux national de réussite au Probatoire Commercial est de 32,85% pour l'année 2010/2011. On note qu'il y a une baisse de 4,42% par rapport à celui de l'année 2009-2010 qui était de 37,27%. La région de l'Adamaoua (42,66%) présente le taux de réussite le plus élevé. Il est suivi de l'Ouest (39,38%), du Littoral (35,98%) et du Nord (35,08%) qui possèdent des taux supérieurs au taux national.

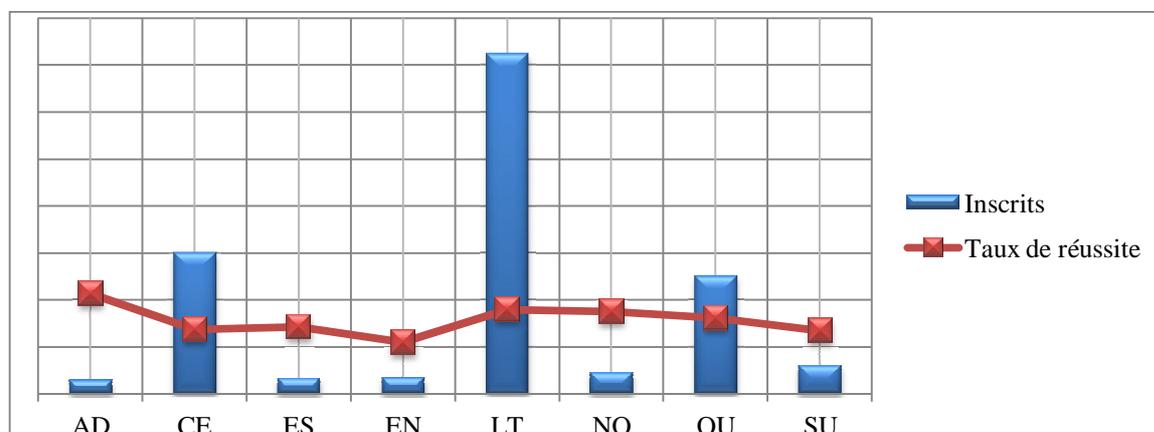


Figure 47: Candidats et taux de réussite au Probatoire Technique Industriel par région

III.5.3 Examens relevant du GCE Board

Le GCE Board a accueilli en 2010/2011, **115 696** candidats. 103 729 ont composé pour 50954 admis. Cela est traduit par un taux de réussite global de 49,12%. Ce taux est en baisse par rapport à la dynamique des deux années précédentes. En 2009 le taux de réussite du GCE Board était de 57,26% et de 59,55% en 2010.

- Le GCE Advanced Level

Le taux de réussite au GCE AdvancedLevel est de 64,39%. On enregistre ainsi une baisse de 5,21% de taux de réussite par rapport à l'année scolaire 2009/2010. L'Extrême-Nord, avec 76,92%, est la région où le taux de réussite est le plus élevé. Le Nord, avec 53,98% est la région où ce taux est le moins élevé. La remarque importante est que dans toutes les régions, le taux de réussite est supérieur à 50%.

Tableau 52: Taux de réussite au GCE Advanced Level

Régions	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Adamaoua	67	65	41	63,08
Centre	3568	3433	2186	63,68
Est	78	74	48	64,86
Extrême-Nord	56	52	40	76,92
Littoral	2290	2200	1359	61,77
Nord	114	113	61	53,98
Nord-Ouest	14675	14404	9668	67,12
Ouest	843	820	557	67,93
Sud	51	50	35	70,00
Sud-Ouest	12354	11888	7319	61,57
National	34096	33099	21314	64,39

- Le GCE OrdinaryLevel

Le taux de réussite au GCE OrdinaryLevel est de 43,54%. Il a considérablement baissé par rapport au taux de réussite de l'année précédente qui était de 58,02%. Depuis trois années consécutives c'est la première fois que ce taux est inférieur à 50%. On note que l'Adamaoua (54,43%) possède le taux de réussite le plus élevé à cet examen, suivi de la région du Nord (52,35%).

Tableau 53: Taux de réussite au GCE OrdinaryLevel.

Régions	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Adamaoua	345	316	172	54,43
Centre	5997	5089	2376	46,69
Est	268	242	123	50,83
Extrême-Nord	161	143	56	39,16
Littoral	4871	4087	1811	44,31
Nord	187	149	78	52,35
Nord-Ouest	26397	22626	10656	47,10
Ouest	2093	1800	957	53,17
Sud	255	232	118	50,86
Sud-Ouest	25112	20705	7768	37,52
National	65686	55389	24115	43,54

- Le GCE Technical Advanced Level

Le taux de réussite au GCE Technical Advanced Level est de 46,63%. Seule quatre régions sont concernées par cet examen comme l'indique le tableau ci-dessous. Ce taux de réussite est supérieur aux taux observés les deux dernières années (35,50% en 2010 et 33,39% en 2009). Les taux les plus élevés sont obtenus dans les deux régions anglophones (Sud-Ouest : 51,22%; Nord-Ouest : 46,63%) tandis que les plus bas sont obtenus dans le Littoral (22,92%) et le Centre (34,27%).

Tableau 54: Taux de réussite au GCE Technical Advanced Level.

Régions	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Centre	185	178	61	34,27
Littoral	101	96	22	22,92
Nord-Ouest	1987	1934	894	46,23
Sud-Ouest	1185	1146	587	51,22
National	3458	3354	1564	46,63

- Le GCE Technical Ordinary Level

Cet examen s'est déroulé dans quatre régions comme le montre le tableau ci-dessous. Le taux de réussite est de 38,26%. Ce taux est en baisse par rapport à celui de la session 2010 qui était de 45,60%. Les taux les plus élevés sont obtenus dans les deux régions du Nord-Ouest (42,47%) et du Centre (38,81%). Le taux le plus faible est enregistré par le Littoral (25,93%).

Tableau 55: Taux de réussite au GCE Technical Ordinary Level

Régions	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Centre	356	335	130	38,81
Littoral	57	54	14	25,93
Nord-Ouest	3111	2934	1246	42,47
Sud-Ouest	2125	1831	582	31,79
National	5649	5154	1972	38,26

- Le Baccalauréat technique

Le taux de réussite au baccalauréat technique est proche de 52%. Il est en baisse considérable par rapport au taux observé les deux dernières années (66,00% en 2010 et 58,35% en 2009). Le Nord-Ouest a un taux de réussite à cet examen de 58,55%, tandis que le Sud-Ouest enregistre 35,87%.

- **Le Baccalauréat technique Commercial**

Le taux de réussite à cet examen est de 46,49%. Le Nord-Ouest enregistre 56,19%, tandis que le Sud-Ouest affiche 28,03%.

- **Le Baccalauréat Technique Industriel**

Le taux de réussite à cet examen est de 57,00%. Les résultats ci-dessous montrent que la région du Nord-Ouest avec 60,49% possède ici le plus fort taux de réussite tandis que le Sud-Ouest enregistre 46,22%.

Tableau 56: Taux de réussite au Baccalauréat Technique.

Régions		Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Baccalauréat Technique Commercial	Nord-Ouest	303	299	168	56,19
	Sud-Ouest	158	157	44	28,03
Total Bac Commercial		461	456	212	46,49
Baccalauréat Technique Industriel	Nord-Ouest	371	367	222	60,49
	Sud-Ouest	120	119	55	46,22
Total Bac Industriel		491	486	277	57,00
Total Bac Technique		952	942	489	51,91

- Le Probatoire Technique

Le taux de réussite national à cet examen est de 28,07%. Il est en baisse par rapport au taux de réussite des deux années précédentes (2009 : 40,03% ; 2010 : 33,00%). Le tableau ci-dessous montre que, tous les résultats sont inférieurs à 50%. Le taux de réussite du Nord-Ouest (32,65%) est très supérieur à celui du Sud-Ouest (19,46%). La particularité ici est que la région du Sud-Ouest enregistre néant au Probatoire Technique Industriel.

Tableau 57: Taux de réussite au Probatoire Technique.

Régions		Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Probatoire Technique Commercial	Nord-Ouest	1360	1337	430	32,16
	Sud-Ouest	712	702	186	26,50
Total Probatoire Commercial		2072	2039	616	30,21
Probatoire Technique Industriel	Nord-Ouest	464	461	157	34,06
	Sud-Ouest	256	254	0	0,00
Total Probatoire Industriel		720	715	157	21,96
Total Probatoire Technique		2792	2754	773	28,07

- Le Brevets et Probatoire de Techniciens

Le tableau ci-dessous révèle que les taux de réussite sont inférieurs à 30%. Le taux national pour le Brevet de Techniciens est de 26,46%. Il est en deçà des taux des années précédentes (54,43% en 2009 et 50,00% en 2010). Comme toujours, le Nord-Ouest vient en tête avec 29,80%.

Tableau 58 : Taux de réussite aux Brevets et Probatoire des Techniciens

	Régions	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Brevets de Techniciens	Nord-Ouest	610	604	180	29,80
	Sud-Ouest	773	768	183	23,83
	Total	1383	1372	363	26,46
Probatoire de Brevets de Techniciens	Nord-Ouest	967	959	186	19,40
	Sud-Ouest	713	706	178	25,21
	Total	1680	1665	364	21,86

Le pourcentage de réussite au Probatoire des Brevets de Technicien est de 21,86%. C'est l'un des plus faibles taux enregistrés par cet organe. Il est en baisse de plus de 14% par rapport à celui de l'année précédente.

En récapitulant les examens certificatifs selon les organes en charge, on peut conclure que le GCE Board vient en tête avec un taux de réussite global de 57,26% suivi de la DECC 46,73% et de l'OBC 39,10%. Ce classement est le même observé depuis des années.

III.6 Taux de transition, taux d'admission et taux d'achèvement

Le taux de transition est la proportion de nouveaux élèves admis en première année d'un cycle d'études donné par rapport au nombre d'élèves de la dernière année du cycle précédent de l'année antérieure.

III.6.1 Taux de transition du primaire au secondaire

- Taux de transition du primaire au secondaire

Le taux de transition au niveau national est **67,86%**. La répartition selon le sexe montre que le taux de transition chez les filles est nettement supérieur à celui des garçons, atteignant même 100% au Sud. Ces taux atteignent leurs minima à l'Extrême-Nord avec 36,46% chez les filles.

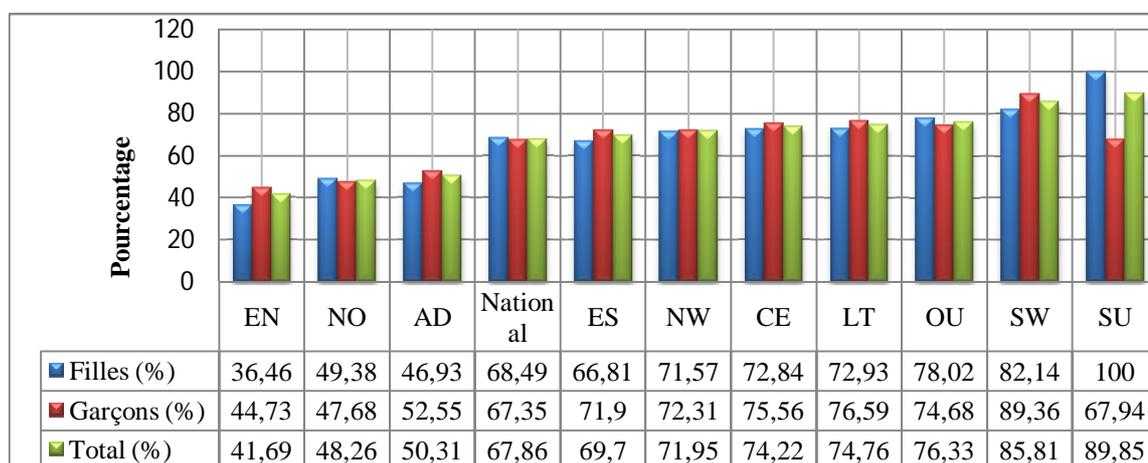


Figure 48 : Taux de transition du primaire au secondaire par sexe et région

- Taux de transition du primaire au secondaire général

Le taux de transition dans le secondaire général est de 52,34%. On constate que les filles ont un fort taux de transition (56,05%) par rapport aux garçons qui eux passent de l'école primaire au secondaire avec une chance de 49 garçons sur 100. Cette disparité entre filles et garçons au niveau de ce taux est observée également dans la répartition par région excepté les régions sahéliennes (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua).

Tableau 59 : Taux de transition du primaire au secondaire général par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	34,90	38,18	36,88
Centre	60,70	57,20	58,93
Est	50,40	48,84	49,51
Extrême-Nord	28,13	38,33	34,58
Littoral	63,75	60,35	62,06
Nord	36,55	37,23	36,99
Nord-Ouest	60,45	46,90	53,52
Ouest	64,08	51,54	57,71
Sud	88,12	71,07	79,18
Sud-Ouest	74,96	62,09	68,42
National	56,05	49,29	52,34

- Taux de transition du primaire au secondaire technique

Le tableau suivant montre que les filles du primaire ont plus de difficulté à accéder à l'enseignement secondaire technique. Elles entrent dans le système avec seulement une chance de 13 filles sur 100 filles du CM2 alors que les garçons ont 19,45%. Cependant cette inégalité de chances entre les deux sexes est inversement respectée à l'Extrême-Nord et au Nord où les filles marquent un taux de transition du primaire au secondaire technique un peu supérieur à celui des garçons.

Tableau 60: Taux de transition du primaire au secondaire Technique par sexe et région

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
Adamaoua	13,66	16,48	15,36
Centre	13,58	20,33	16,99
Est	17,95	24,76	21,82
Extrême-Nord	8,66	6,84	7,51
Littoral	9,85	17,35	13,59
Nord	13,86	11,60	12,38
Nord-Ouest	11,40	26,03	18,88
Ouest	14,99	25,40	20,27
Sud	50,85	63,71	57,60
Sud-Ouest	7,22	27,68	17,61
National	13,36	19,45	16,70

- Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans le secondaire général

Le tableau ci-après permet de comprendre que, dans le sous-système francophone, moins de la moitié des élèves de la classe de 3^{ème} ont eu accès en classe de 2^{nde}. Dans le sous-système anglophone, 70 élèves sur 100 de FormV accèdent en Lower sixth. On constate aussi que les filles transitent moins facilement entre les deux cycles contrairement aux garçons.

Tableau 61 : Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans le secondaire général

Sous-système	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
ESG anglophone	67,39	73,41	70,01
ESG francophone	48,03	51,59	49,93

- Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans le secondaire Technique

Une analyse comparative entre ce tableau et celui du taux de transition du primaire au secondaire technique permet de voir que les filles qui entrent difficilement dans le secondaire technique excellent par leur transition au second cycle avec plus de 76 filles sur 100 qui traversent la 4^{ème} Année technique pour le 2nd cycle. En Section commerciale, la transition entre les deux cycles est faible par rapport à la Section industrielle.

Tableau 62 : Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans le secondaire Technique

Type d'enseignement	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)
ET Industriel	91,81	60,02	65,75
ET Commercial	66,66	42,57	54,28
ET National	76,20	55,21	61,42

III.6.2 Taux brut d'admission en 1^{ère} année d'étude de l'enseignement secondaire

C'est le rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en 1^{ère} année de l'enseignement secondaire et la population ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle, pour une année scolaire donnée.

Le taux brut d'admission au niveau est de **49,26%** chez les filles, **55,28%** chez les garçons et **52,36%** pour l'ensemble.

La répartition par régions montre que, dans le septentrion, ce taux est faible et se situe en deçà de 40%. Dans les autres régions, on remarque qu'il est supérieur à 50%. La région du Sud se hisse au sommet avec un taux d'admission parfait de 100%.

Tableau 63 : Taux brut d'admission en 1ère année d'étude de l'enseignement secondaire

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Indice de parité
Adamaoua	23,05	36,79	30,11	0,63
Centre	65,59	69,03	67,32	0,95
Est	45,43	55,89	51,03	0,81
Extrême-Nord	17,33	32,76	25,47	0,53
Littoral	60,80	63,98	62,39	0,95
Nord	29,63	48,09	39,44	0,62
Nord-Ouest	50,99	51,13	51,06	1,00
Ouest	79,88	73,92	76,80	1,08
Sud	100	100	100	1,00
Sud-Ouest	54,58	58,37	56,52	0,94
National	49,26	55,28	52,36	0,89

III.6.3 Taux d'achèvement

C'est un indicateur qui donne une mesure approchée de la part d'une cohorte qui achève un cycle.

Sur l'ensemble des élèves de l'Enseignement secondaire, les taux d'achèvement du 1^{er} cycle est d'environ 63%. Ce taux est plus élevé chez les filles que chez les garçons dans l'Enseignement général, ce qui donne un pourcentage de filles/garçons de 1,10. Par contre, cette tendance est inversée dans l'Enseignement technique, elle est de 85 filles pour 100 garçons.

Tableau 64 : Taux d'achèvement par cycle et par type d'enseignement

Sous-système	Premier Cycle				Second Cycle
	Filles (%)	Garçons (%)	Total (%)	Indice de parité	Taux (%)
ESG	67,09	61,14	63,81	1,10	43,78
ET	57,40	67,15	63,14	0,85	62,62

III.7 Tableaux récapitulatifs des indicateurs

Tableau 65 : Récapitulatif des indicateurs

Indicateurs	Filles	Garçons	Ensemble	Indice de parité
Taux de scolarisation	42,91%	51,10%	47,01%	0,84
Taux de promotion	79,89%	77,68%	78,78%	1,03
Taux de promotion dans l'ESG anglophone	91,68%	93,42%	92,47%	0,98
Taux de promotion dans l'ESG francophone	74,58%	74,77%	74,69%	1,00
Taux de promotion dans l'ET	84,23%	74,97%	78,56%	1,12
Taux de redoublement	14,43%	14,56%	14,50%	0,99
Taux de redoublement dans l'ESG anglophone	5,08%	4,98%	5,03%	1,02
Taux de redoublement dans l'ESG francophone	17,67%	17,49%	17,57%	1,01
Taux de redoublement dans l'ET	15,20%	13,27%	13,90%	1,15
Taux d'abandon	5,67%	7,76%	6,72%	0,73
Taux d'abandon dans l'ESG anglophone	3,24%	1,60%	2,50%	2,03
Taux d'abandon dans l'ESG francophone	7,75%	7,74%	7,74%	1,00
Taux d'abandon dans l'ET	0,57%	11,76%	7,54%	0,05
Taux de transition du primaire au secondaire général	56,05%	49,29%	52,34%	113,71%
Taux de transition du primaire au secondaire technique	13,36%	19,60%	16,45%	68,16%
Taux brut d'admission en 1 ^{ère} année du secondaire	49,26%	55,28%	52,36%	0,89
Taux d'achèvement au 1 ^{er} cycle ESG	67,09%	61,14%	63,81%	1,10
Taux d'achèvement au 1 ^{er} cycle ET	57,40%	67,15%	63,14%	0,85

Tableau 66 : Taux de réussite aux évaluations certificatives

Examen	Taux de réussite (%)
BEPC	46,73
CAP Commercial	27,35
CAP Industriel	44,10
CAPIET	73,69
Baccalauréat ESG	39,51
Probatoire ESG	39,33
Baccalauréat T Commercial	51,86
Probatoire T Commercial	32,85
Baccalauréat T Industriels	43,84
Probatoire T Industriels	23,10
Brevets de Technicien	46,76
Probatoire de BT	20,96
Brevets Prof. Commerciaux	48,57
Brevets Prof. Industriels	47,47
Brevets Etudes Prof. Industrielles	1,79
GCE Advanced Level	64,39
GCE OrdinaryLevel	43,54
GCE Technical Advanced Level	46,63
GCE TechnicalOrdinaryLevel	38,26
Probatoire Technique (GCE Board)	28,07
Brevets de Techniciens (GCE Board)	26,46
Probatoire de Brevets de Techniciens (GCE Board)	21,86

Chapitre 4 : Financement de l'Éducation

IV.1 Le Financement de l'Education

IV.1.1 Les sources de financement

Les ressources destinées au financement de l'Education sont mobilisées à travers deux grands types de sources, les sources privées et les sources publiques.

- Les sources privées

- **Les ménages** : les parents participent au financement de l'éducation à travers diverses contributions (contributions exigibles, manuels scolaires, fournitures scolaires, transport, frais d'assurance, frais d'APEE, etc.)
- **Les établissements privés** : Cet ordre d'enseignement a comme sources de financement : l'apport du fondateur, les frais de scolarité, les aides extérieures ;
- **Les Organisations Non Gouvernementales (ONG)** : Elles interviennent généralement pour apporter un soutien surtout en nature (distribution de tables bancs, cahiers...)
- **L'aide extérieure** : le Cameroun reçoit de l'extérieur une aide financière importante des pays amis ou des organisations internationales à l'action éducative.

- Les Sources publiques

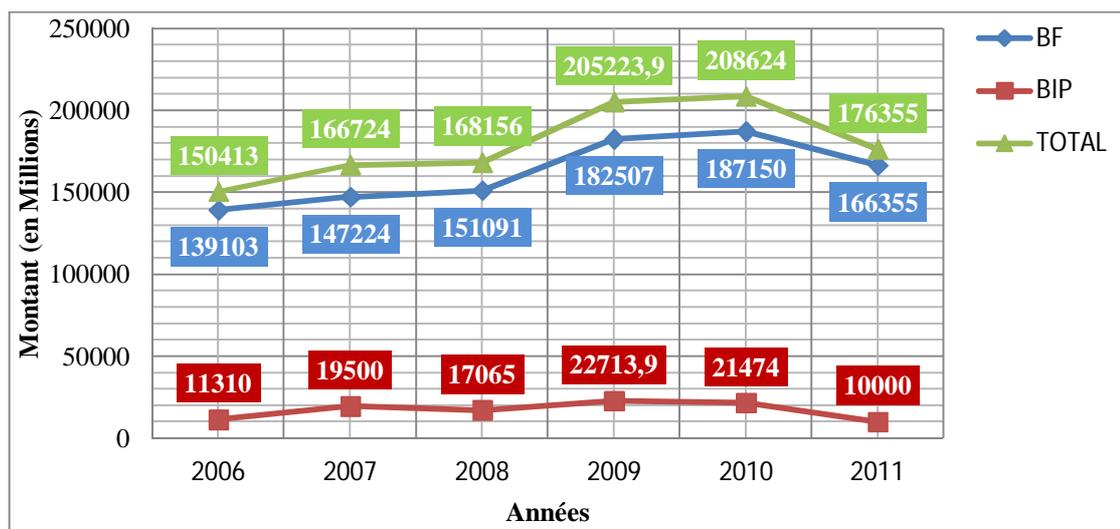
Le financement par l'Etat des établissements de l'enseignement secondaire se fait chaque année sur le budget alloué au Ministère des Enseignements Secondaires.

Le budget de l'Etat pour 2011 s'élève à 2571 milliards de francs CFA.

En 2010, il s'élevait à 2 570 milliards de francs CFA, soit une augmentation d'un milliard de francs CFA en valeur absolue. En 2009 il était de 2 301,4 milliards.

Le budget alloué au MINESEC en 2011 est de 176 355 milliards dont 166 milliards 355 millions affectés aux dépenses de fonctionnement et 10 milliards à l'investissement.

Le graphique ci-dessous présente la situation évolutive du budget de fonctionnement et d'investissement du MINESEC de 2006 à 2011.



(Source : loi des finances 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011)

Figure 49: Evolution du Budget de fonctionnement et d'investissement public de 2006 à 2011

Le budget de fonctionnement du Ministère des Enseignements Secondaires, par rapport à son budget total, a connu la même évolution de 2006 à 2011, comme le présente le graphique ci-haut. Les deux budgets ont suivi la même courbe, avec un pic en 2010 et une baisse en 2011 de 11,11% pour le budget de fonctionnement et 15,46% pour le budget total. Quant au budget d'investissement, il n'a pas connu de grandes fluctuations jusqu'en 2010, mais a baissé en 2011 de plus de la moitié. Ceci explique l'absence de dotations pour les bourses scolaires, les réhabilitations des salles de classe, la construction de salles informatiques, l'équipement des salles de classe en tables banc en 2011.

IV.2 Estimation des dépenses

Deux types de dépenses rentrent dans le financement de l'éducation : les dépenses courantes de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

IV.2.1 Les dépenses courantes ou récurrentes de fonctionnement

Elles sont constituées des dépenses de personnel, des dépenses de matériels et services, des dépenses à caractère social (bourses scolaires, facilités offertes aux élèves, hébergement, restauration, transport, etc.).

Du fait d'une collecte de données statistiques allégée n'ayant pas permis d'avoir à disposition tous les éléments nécessaires pour traiter cette rubrique, seules les bourses scolaires seront examinées ici comme mesures incitatives offertes aux élèves.

Le tableau ci-après montre que les montants alloués aux bourses scolaires varient en dents de scie d'une année à l'autre de 2005 à 2010. C'est en 2007/2008 qu'on a eu le montant de la dotation le plus élevé. En 2010/2011, il n'y a eu aucune dotation. La baisse du budget de

fonctionnement en 2010/2011, qui a été à l'origine de la suppression de certaines dépenses, n'a pas épargné les bourses scolaires.

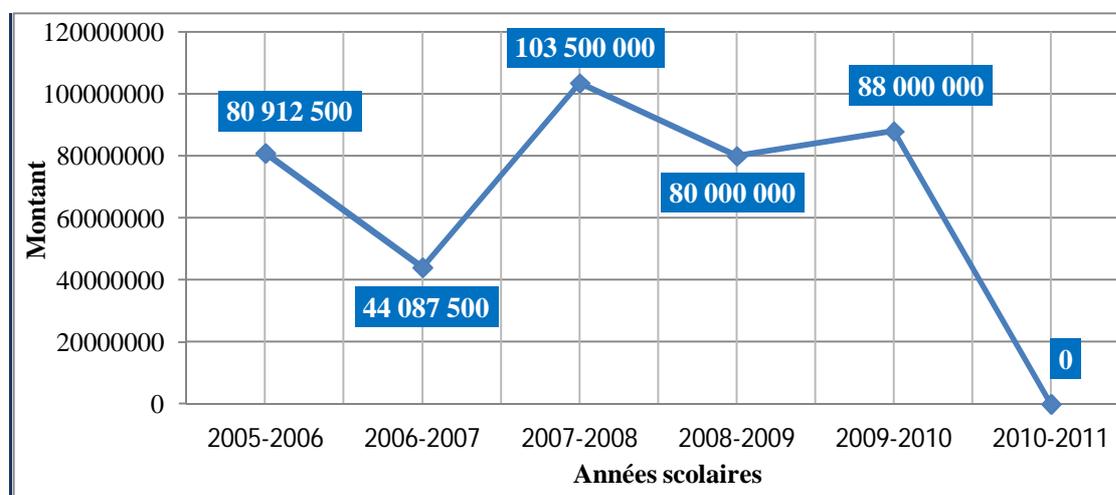


Figure 50: Evolution du montant total alloué aux bourses scolaires entre 2005/2006 et 2010-2011

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du montant des bourses scolaires attribuées aux élèves de chaque région sur les cinq dernières années. Cette attribution suit une évolution parallèle à l'évolution globale décrite plus haut.

Tableau 67: Evolution du montant alloué aux bourses scolaires entre 2005/2006 et 2010/2011

Régions	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Adamaoua	5 930 331F	3 301 500F	7 340 000F	5 845 000F	8 595 000F	0
Centre	11 934 656F	6 382 000F	14 800 000F	11 860 000F	10 360 000F	0
Est	5 908 137F	3 261 500F	7 560 000F	5 730 000F	9 130 000F	0
Extrême-Nord	7 695 491F	4 200 000F	9 820 000F	7 555 000F	10 455 000F	0
Littoral	11 758 117F	6 281 000F	14 580 000F	11 645 000F	8 145 000F	0
Nord	6 498 303F	3 500 000F	7 760 000F	6 320 000F	9 770 000F	0
Nord-Ouest	8 310 692F	4 520 000F	11 300 000F	8 250 000F	8 500 000F	0
Ouest	8 330 513F	4 720 000F	11 820 000F	8 290 000F	8 540 000F	0
Sud	7 518 210F	4 030 000F	9 380 000F	7 410 000F	7 410 000F	0
Sud-Ouest	7 028 050F	3 891 500F	9 140 000F	7 095 000F	7 095 000F	0
Total	80 912 500F	44 087 500F	103 500 000F	80 000 000F	88 000 000F	0

- **Les dépenses d'investissement** : il s'agit des constructions des salles de classes, d'établissements et de gros entretiens des bâtiments.

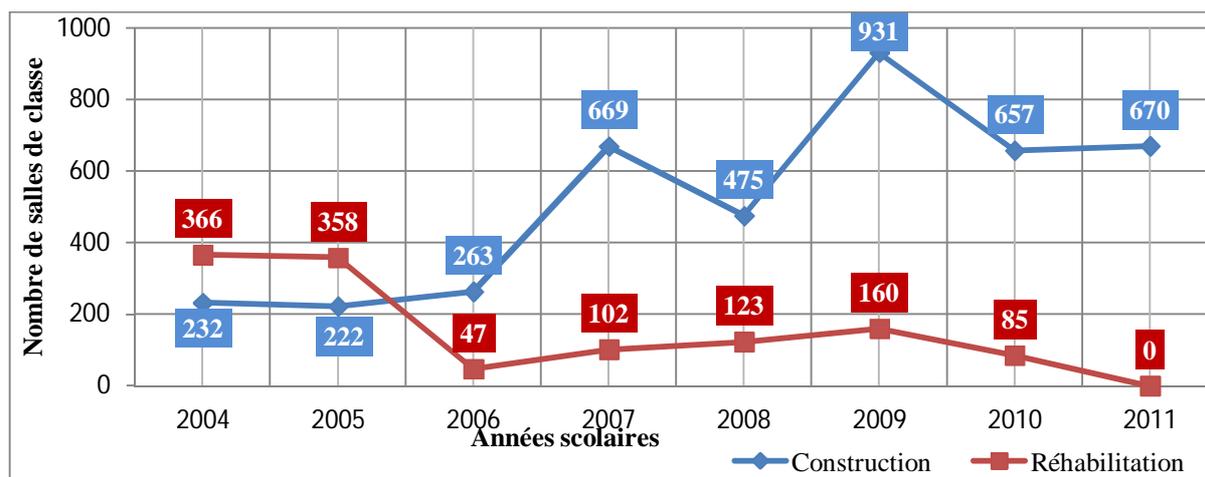


Figure 51: Evolution du nombre de salles de classe construites et réhabilitées entre 2004 et 2011

En termes de construction des salles de classe, on observe une évolution en zigzag sur les trois dernières années. En effet, le nombre de salles de classe est passé de 931 en 2009 à 657 en 2010 et à 670 en 2011.

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, le montant alloué aux constructions des salles de classe au cours des cinq dernières années, a connu une évolution positive, mais en dents de scie. Quant à la réhabilitation des salles de classe ordinaires, c'est une évolution légère jusqu'en 2009, puis une stagnation en 2011.

IV.2.2 Les subventions accordées à l'Enseignement privé

Tel que décrit dans la lettre circulaire N° 16/11/MINESEC/SG du 25 juillet 2011 portant attribution des subventions aux établissements privés, seuls les établissements qui ont au moins trois années d'existence et remplissant les conditions requises dans la circulaire, reçoivent les subventions de l'Etat. Dans le tableau ci-dessous, on remarque que le montant global des subventions accordées aux établissements privés a connu une légère hausse de 2009 à 2010.

Tableau 68 : Nombre d'établissements subventionnés par organisation

Ordre d'enseignement	Nombre d'établissements 2009	Montant des subventions 2009	Nombre d'établissements 2010	Montant des subventions 2010	Nombre d'établissements 2011	Montant des subventions 2011
Catholique	115	332 800 000	118	335 000 000	118	141 950 000
Protestant	56	131 100 000	59	138 500 000	59	58 338 000
Islamique	11	25 700 000	11	26 700 000	11	11 214 000
Laïc	328	831 480 000	317	858 000 000	318	439 159 000
Total	510	1 203 090 000	505	1 358 200 000	506	792 611 000

Source : Service du fichier et des statistiques

Pendant l'année 2011, le montant des subventions a chuté de 41,64 %, passant de 1 358 200 000 à 792 611 000 de Francs CFA. La distribution de ces subventions est fonction du nombre d'établissements et varie d'un ordre d'enseignement à l'autre. C'est ainsi qu'on constate que les subventions les plus élevées sont octroyées aux établissements privés laïcs tandis que, celles les plus faibles vont aux établissements islamiques.

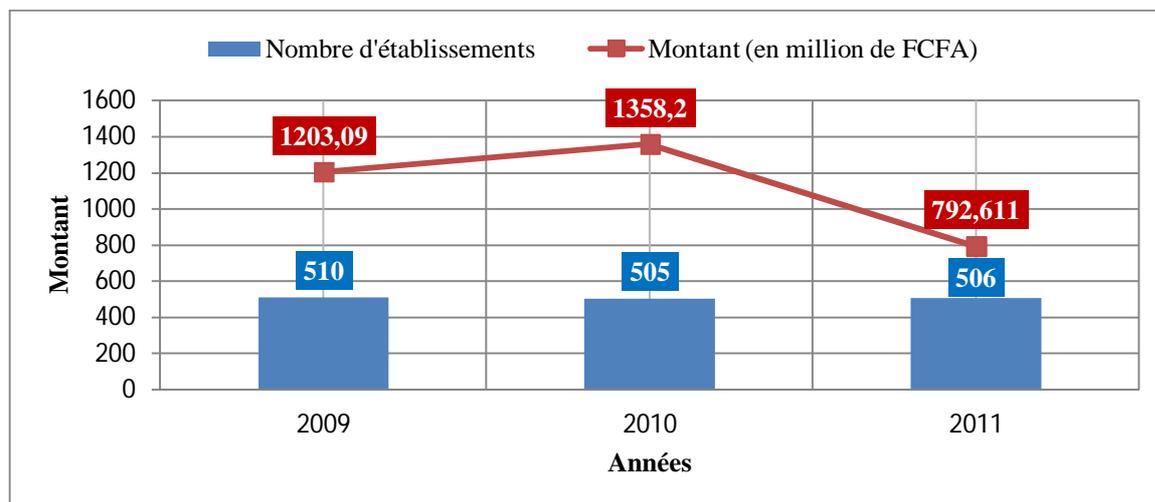


Figure 52: Evolution du montant des subventions allouées aux établissements privés entre 2009 et 2011.

Les organisations dans l'enseignement privé se regroupent par région, par église ou par diocèse.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du nombre de SEDUC (Secrétariat à l'éducation). Les islamiques et laïcs sont classés par région, les protestants par église, pendant que les catholiques se regroupent par diocèse. On remarque tout de même que les catholiques arrivent en premier dans cette organisation.

Le montant du fonctionnement pour les organisations est de 41 400 000 francs CFA en 2011.

Tableau 69: Nombre d'organisations subventionnées

Organisation	Nombre de SENAT	Nombre de SEDUC	Observations
Catholique	1	22	Par diocèse
Protestant	1	07	Par église
Islamique	1	07	Par région
Laïc	1	09	Par région
Total	4	45	

Source : Service du fichier et des statistiques

Conclusion

Ici sont abordés les grands constats qui se dégagent de l'analyse des données statistiques 2010/2011 et les perspectives envisagées au regard des insuffisances décelées dans cette analyse.

A. Les grands enseignements.

L'analyse des statistiques scolaires 2010/2011 du Ministère des Enseignements Secondaires a mis en évidence les grandes tendances de ce segment du système éducatif en matière d'accès, d'équité, d'efficacité et de gouvernance. Elles en donnent aussi une idée des avancées et des faiblesses.

a. Accès et équité :

- La couverture du pays en établissements d'enseignement secondaire est presque totale. Mais les trois régions septentrionales et l'Est en sont les moins pourvues.
- De nombreux établissements créés ou transformés sont en attente d'ouverture (annexes 1&2). Au vu de la proximité entre différents établissements et les très faibles effectifs enregistrés par la plupart d'entre eux, *il serait idoine de n'en créer que selon les besoins réels de la carte scolaire.*
- Il y a un grand besoin en salles de classe. Les salles de classe en matériaux provisoires devraient être transformées en besoins (annexe 3). *Au regard de nombreuses disparités observées dans l'allocation des salles de classe, des efforts devraient être faits pour la rationaliser dans les régions.*
- La scolarisation des filles continue de piétiner, la parité filles/garçons n'étant pas atteinte. On est ainsi loin des prévisions de la stratégie de l'éducation de 2006. *Des actions de sensibilisation devraient être poursuivies en direction particulièrement des populations du Septentrion en faveur de la scolarisation des filles.*
- Les élèves handicapés et/ou issus de parents handicapés démunis bénéficient d'une discrimination positive en faveur de leur scolarisation
- L'enseignement général, en raison certainement de son « coût abordable », a une nette emprise sur l'enseignement technique avec 79,56 % d'effectifs scolarisés dans 77,93 % d'établissements contre 20,44 et 22,07%, respectivement.
- Le taux de création des établissements d'enseignement technique (26,61%) l'emporte en 2010/2011 sur celui des établissements d'enseignement général (22,45%). Ce qui est une amorce de la vision 2035 du Cameroun qui envisage l'accroissement progressif des effectifs des élèves dans ce type d'enseignement.² *Cette tendance devrait être maintenue.*
- Si dans l'enseignement général on constate un relatif équilibre entre les séries scientifiques et littéraires, avec 49,39 et 50,61 %, respectivement, dans l'enseignement technique, on remarque plutôt un déséquilibre prononcé entre la section commerciale

² Cameroun : vision 2035 P.33

(29,82%) qui recrute beaucoup plus de filles, et la section industrielle (70,18%). Cette disproportion en effectifs entre la section commerciale et la section industrielle est due au fait qu'en commerciale, il y a moins de spécialités (03) alors qu'en section industrielle, on dénombre plus de spécialités par conséquent plus d'élèves.

b. Qualité et pertinence

- Il y a une insuffisance d'ateliers dans les établissements techniques. Sur un total de 707 établissements d'enseignement technique, on ne dispose que de 554 ateliers, toutes filières confondues, soit 0,78 atelier par établissement. C'est dire que nombre d'établissements d'enseignement technique n'ont pas d'ateliers pour certaines filières, rendant essentiellement théoriques, les enseignements dispensés. Cet état de chose ne serait pas étranger aux faibles taux de réussite enregistrés aux examens officiels de ce type d'enseignement.
- Le taux de promotion moyen est 78,78 % sur l'ensemble du pays.
- Les régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest produisent les meilleurs résultats scolaires tant chez les francophones que chez les anglophones. On pourrait y voir les effets d'une meilleure organisation des parents d'élèves, des établissements et des enseignants à laquelle s'ajoute la tradition des internats dont le rôle de « *garantir de meilleures conditions de réussite, d'encadrement et de sécurité des enfants..* »³ est indéniable.
- Une analyse comparée du rendement interne dans les deux sous-systèmes révèle *que le taux de promotion chez les anglophones (92,47%) est de 14 points supérieur à celui des francophones (78,56) dans l'Enseignement général.* Ceci montre, s'il en est encore besoin, le caractère hautement pénalisant du sous-système francophone. Il y a donc nécessité pour ce dernier de se remettre en question.
- La région du Littoral enregistre un fort taux de concentration des enseignants fonctionnaires et contractuels par rapport aux autres régions. Paradoxalement, elle est aussi celle qui compte le plus grand nombre de vacataires dans le public. Par ailleurs, les régions de l'Est et de l'Extrême-Nord nécessitent un renforcement d'effectifs des enseignants.

c. Partenariat public/ privé.

- L'offre privée d'enseignement reste encore faible au Cameroun avec seulement 25 % des effectifs des élèves dans 35% des établissements.
- Les régions septentrionales sont les plus dépourvues en établissements privés ; les quelques rares qui y sont identifiés sont en majorité confessionnels. Dans le Littoral, le privé domine globalement le public en matière d'établissements scolaires et des effectifs d'élèves.

³ DSCE, p.75

d. Gouvernance

- La nomination des personnels d'encadrement (administratif) dans les établissements souffre d'une certaine iniquité d'une région à l'autre. En outre, pour des établissements de même taille, les effectifs de ces personnels ne sont pas les mêmes, qu'on se trouve en métropole ou en zone rurale.
- *La révision du texte définissant les critères de nomination de Censeurs et de Surveillants généraux et autres personnels d'encadrement dans les établissements serait bienvenue pour limiter les disparités et les excès.*

e. Evolution de quelques indicateurs clé.

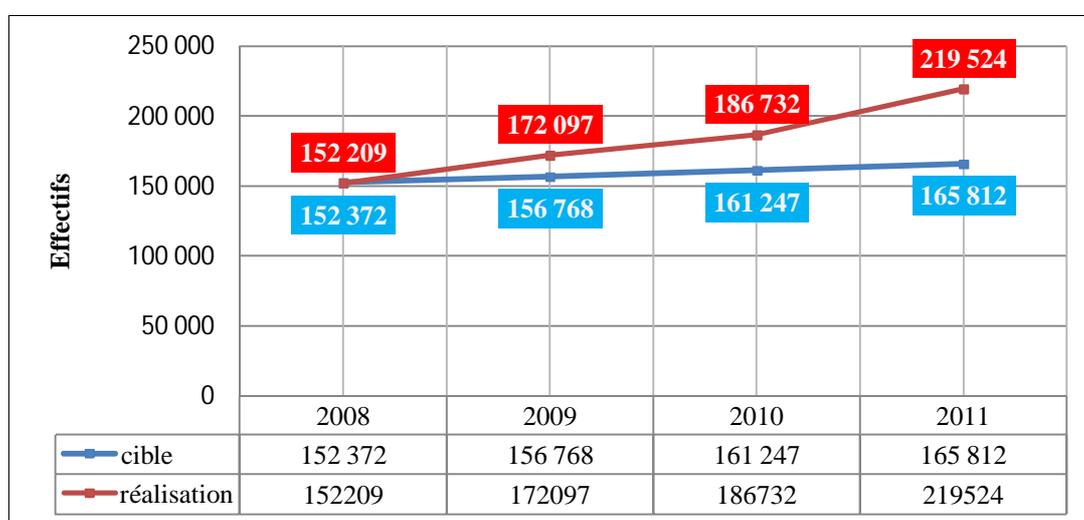


Figure 53 : Nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année du 1^{er} cycle

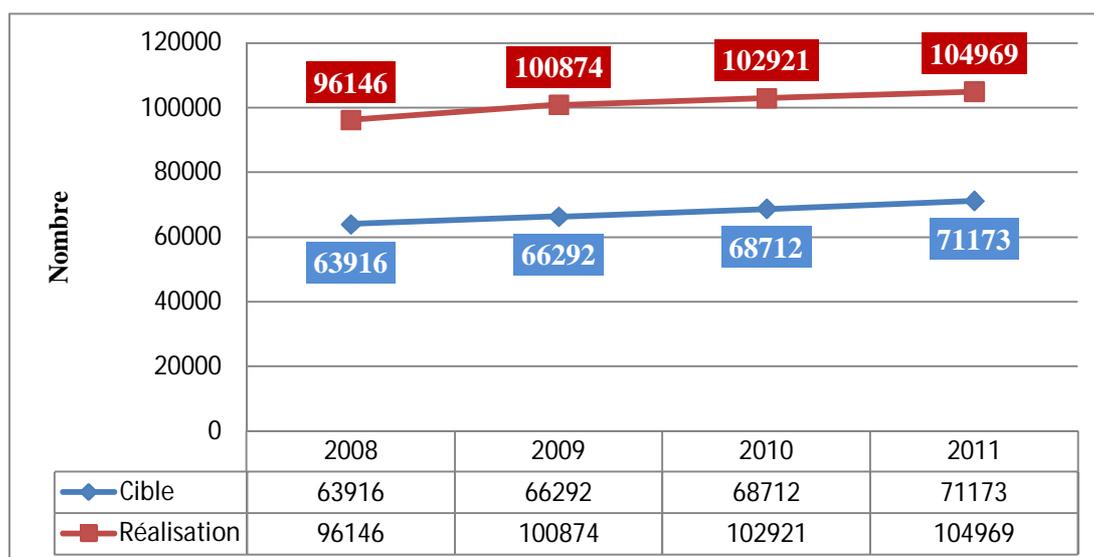


Figure 54: Nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année du 2^{ème} cycle

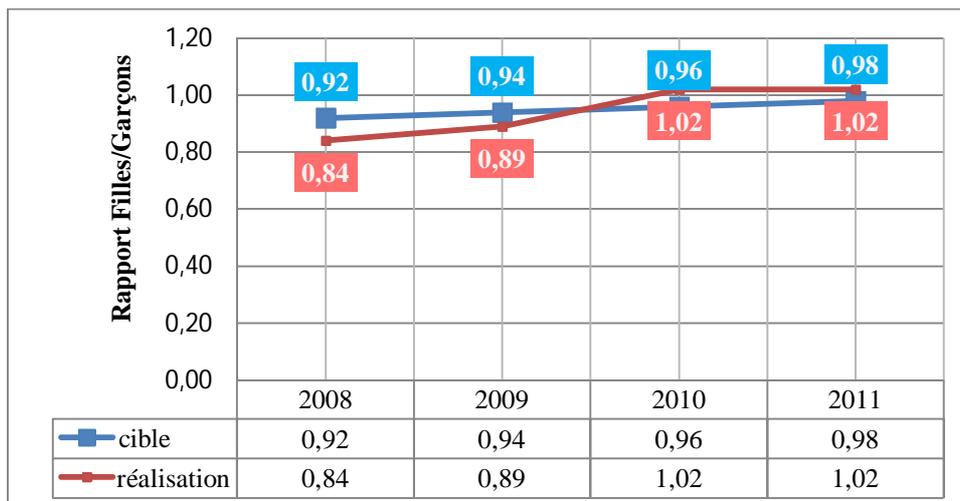


Figure 55 : Rapport filles/garçons en 1^{ère} année du 1^{er} cycle

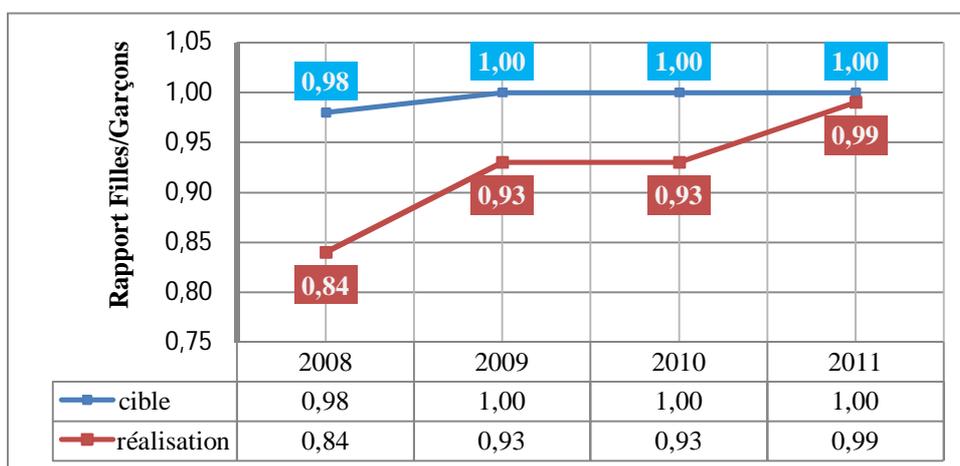


Figure 56 : Rapport filles/garçons en 1^{ère} année du 2nd cycle

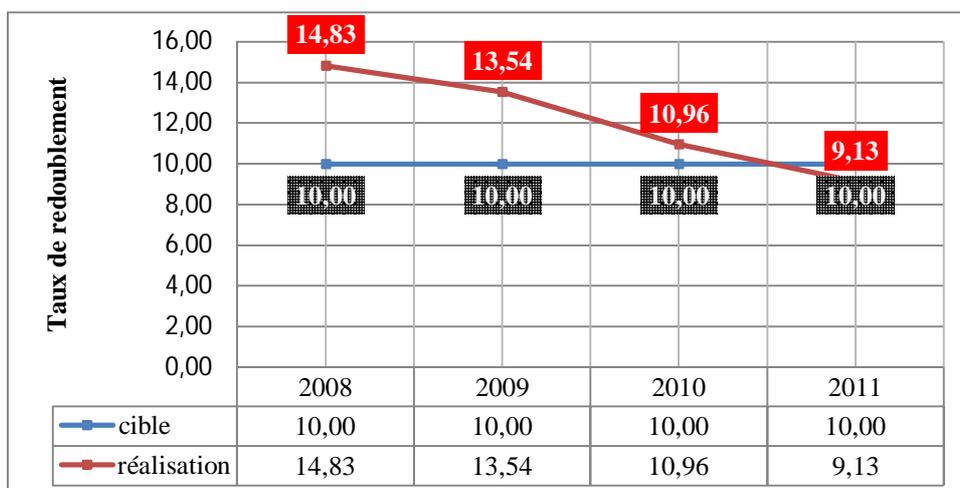


Figure 57 : Taux de redoublement au 1^{er} cycle /ESG

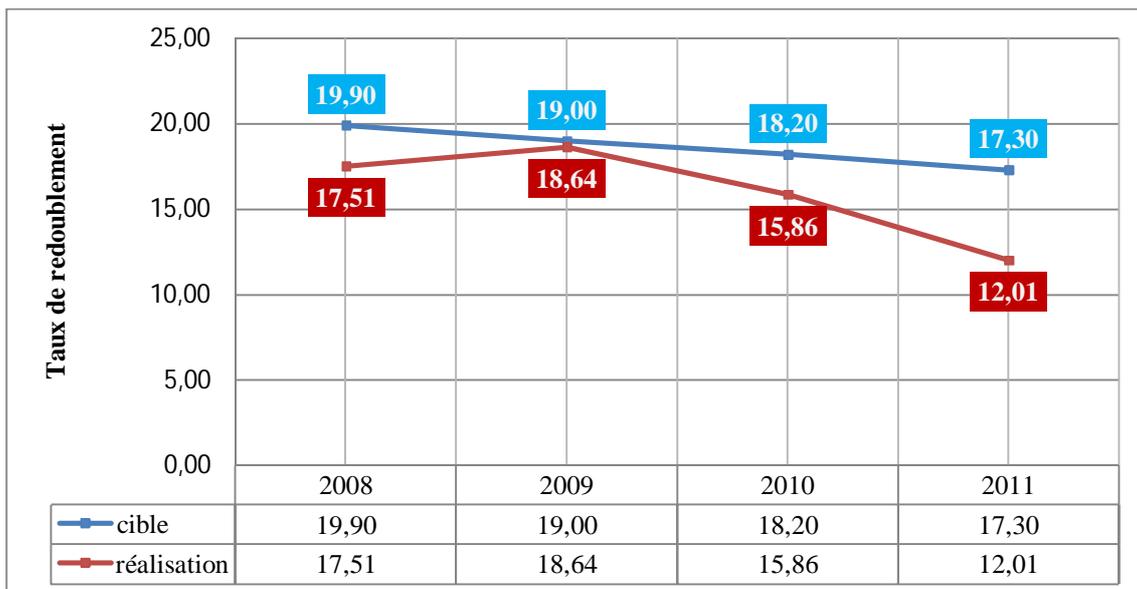


Figure 58 : Taux de redoublement au 2nd cycle /ESG

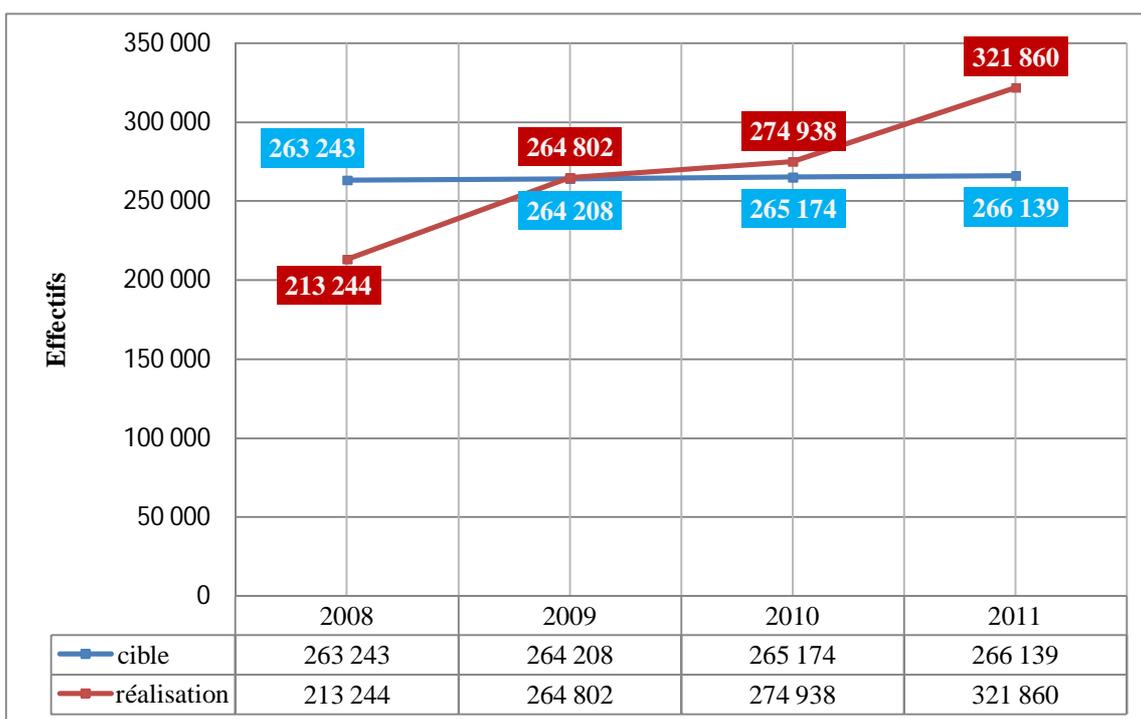


Figure 59 : Nombre d'élèves inscrits à l'EST

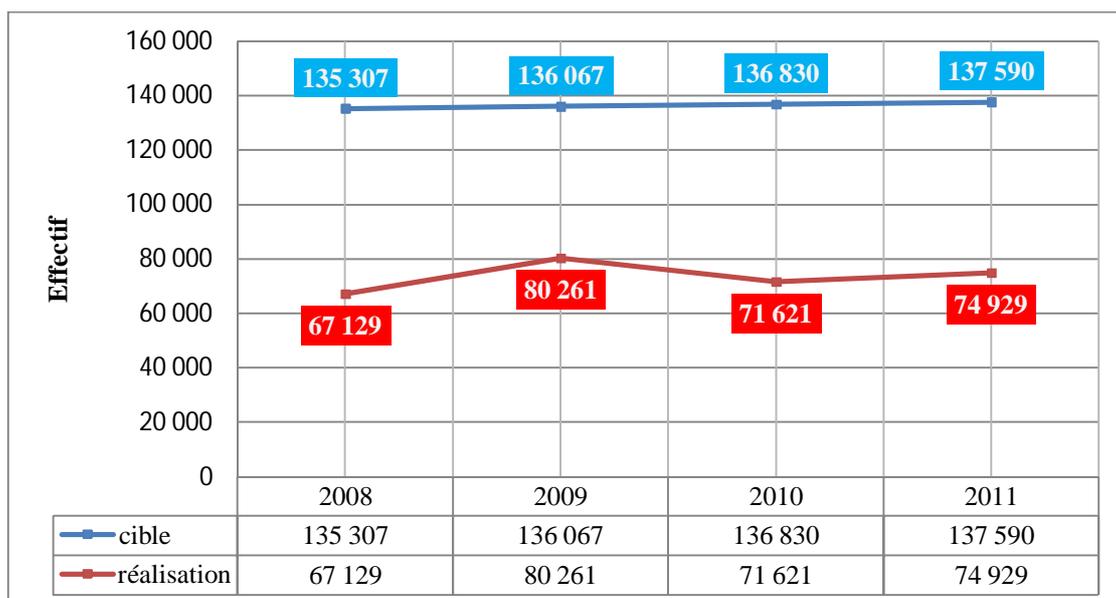


Figure 60 : Nombre d'élèves inscrits dans l'EST privé

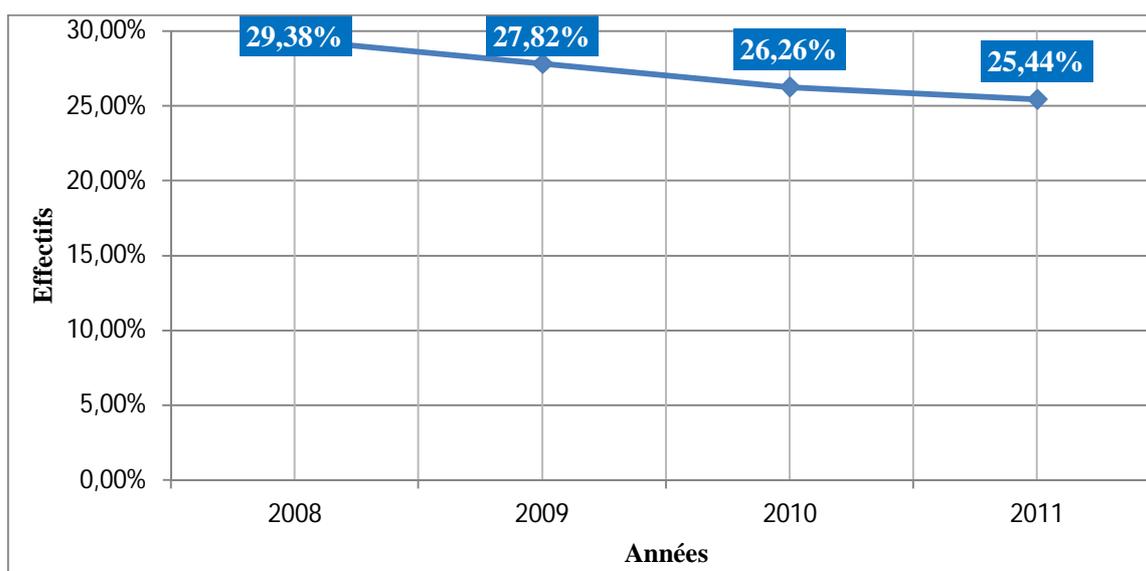


Figure 61 : Evolution des effectifs d'élèves de l'enseignement privé

L'analyse des graphiques ci-dessus montre une évolution globale des indicateurs dans le sens souhaité par la stratégie sectorielle de 2006. Certaines cibles, à l'instar de l'indice de parité (1^{er} cycle), le taux de redoublement, le nombre d'inscrits à l'Est ont été largement dépassées. D'autres, n'ont pas été atteintes, comme la parité filles/garçons au 2nd cycle, le nombre d'inscrits dans l'Enseignement technique privé. Ces écarts trouveraient leur explication dans le caractère discutable des données de l'année de base(2004).

f. Rapport d'analyse en cartes

Répartition des élèves

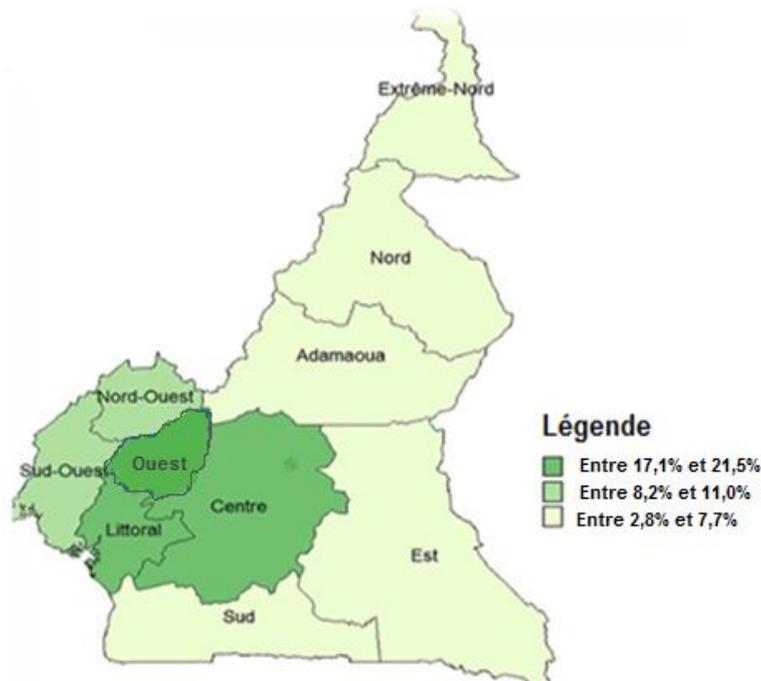


Figure 62 : Répartition en pourcentage de l'ensemble des élèves du Cameroun

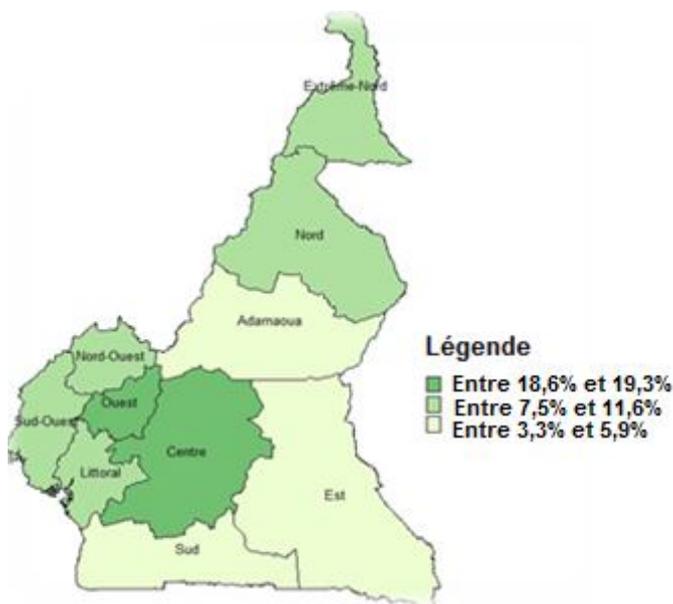


Figure 63 : Répartition en pourcentage de l'ensemble des élèves du public

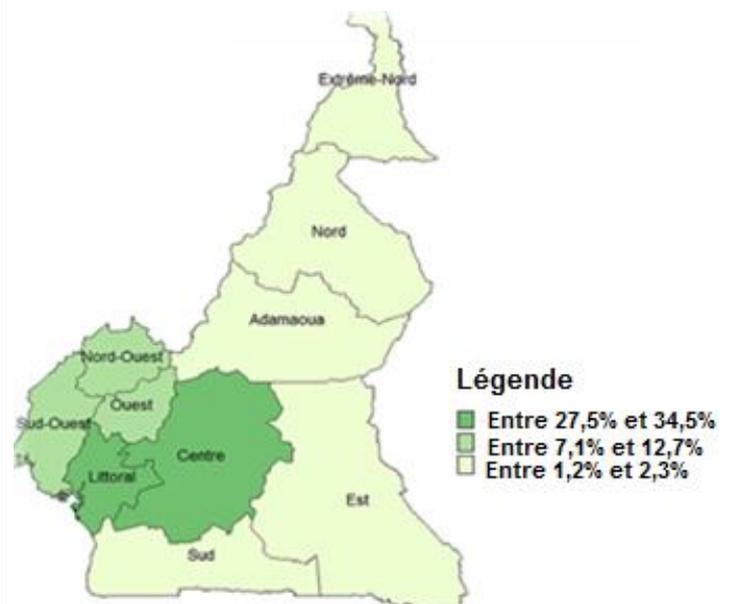


Figure 64: Répartition en pourcentage de l'ensemble des élèves du privé

Taux brut de scolarisation

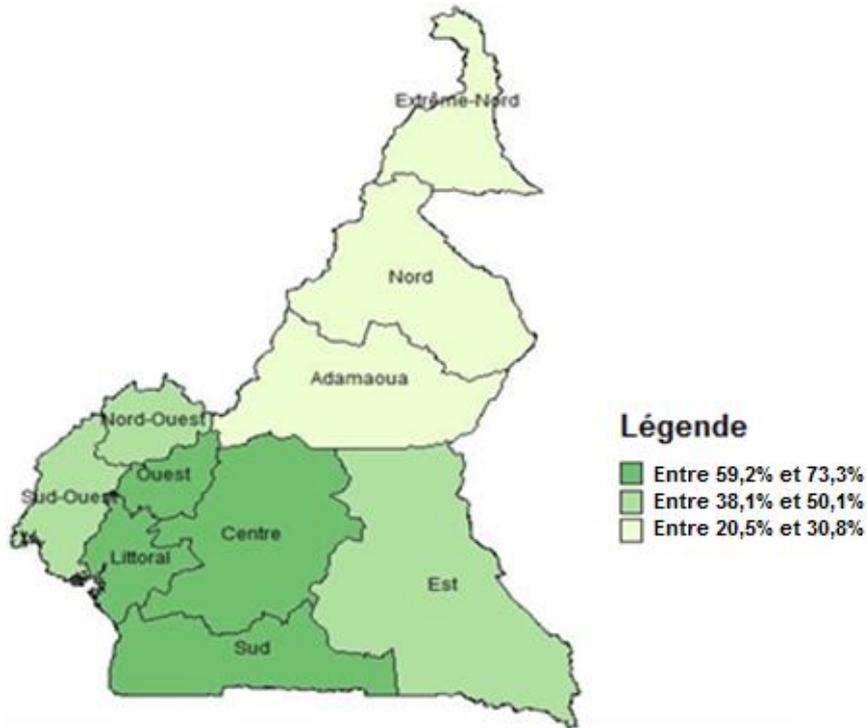


Figure 65 : Taux brut de scolarisation

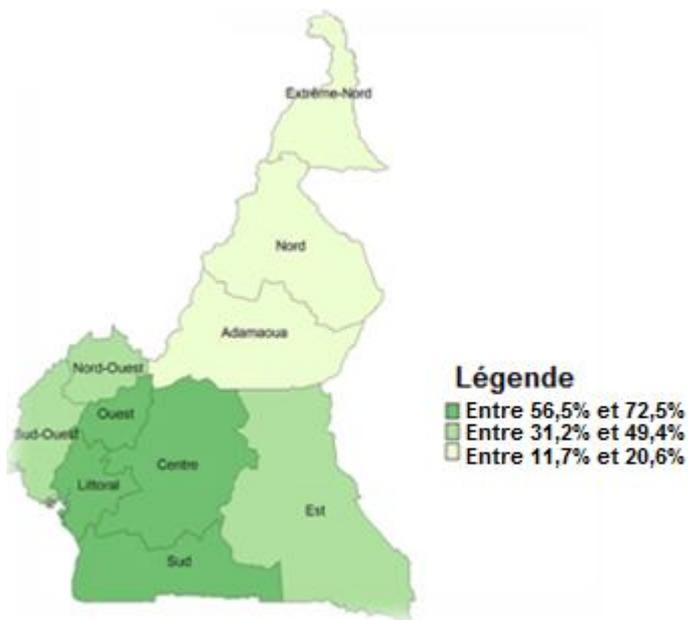


Figure 66 : Taux brut de scolarisation des filles

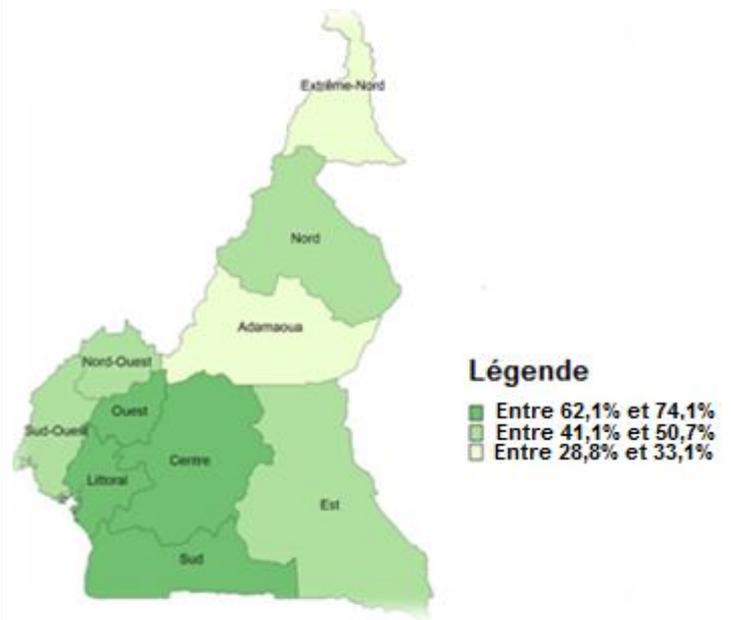


Figure 67: Taux brut de scolarisation des garçons

Répartition des établissements Enseignement Secondaire General

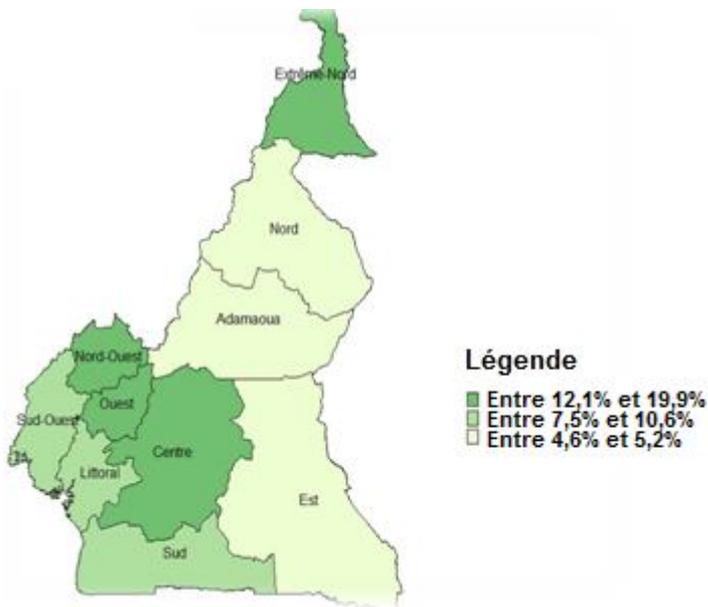


Figure 68 : Répartition en pourcentage de l'ensemble des établissements de l'ESG public

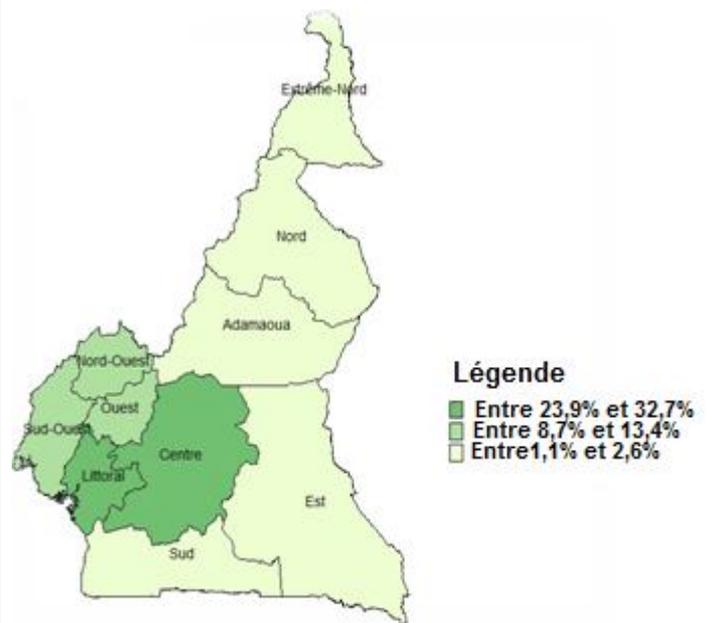


Figure 69 : Répartition en pourcentage de l'ensemble des établissements de l'ESG privé

Enseignement Technique

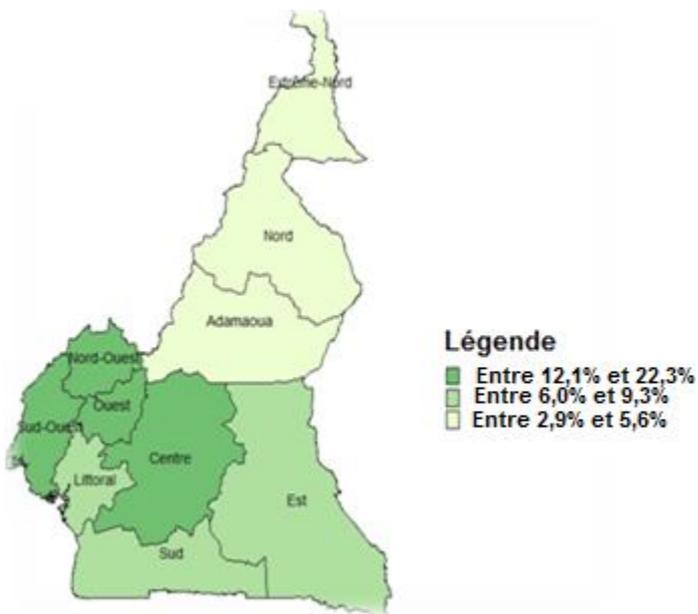


Figure 70 : Répartition en pourcentage de l'ensemble des établissements de l'ET public

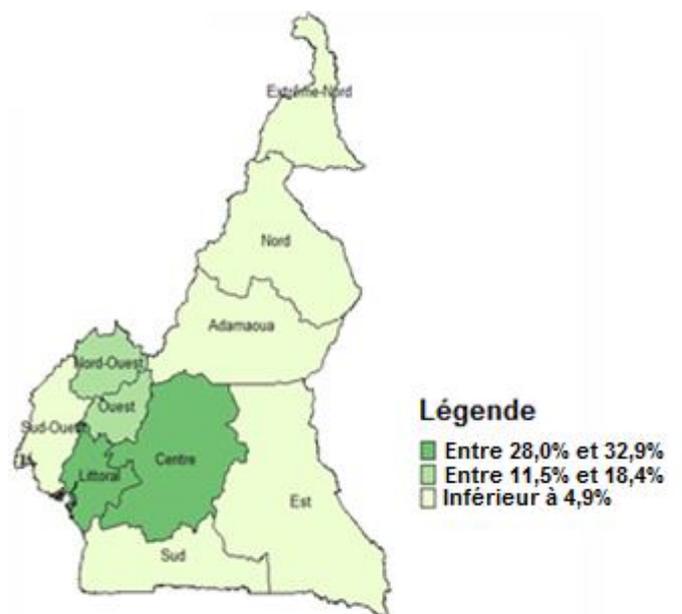


Figure 71: Répartition en pourcentage de l'ensemble des établissements de l'ET privé

Taux de redoublement

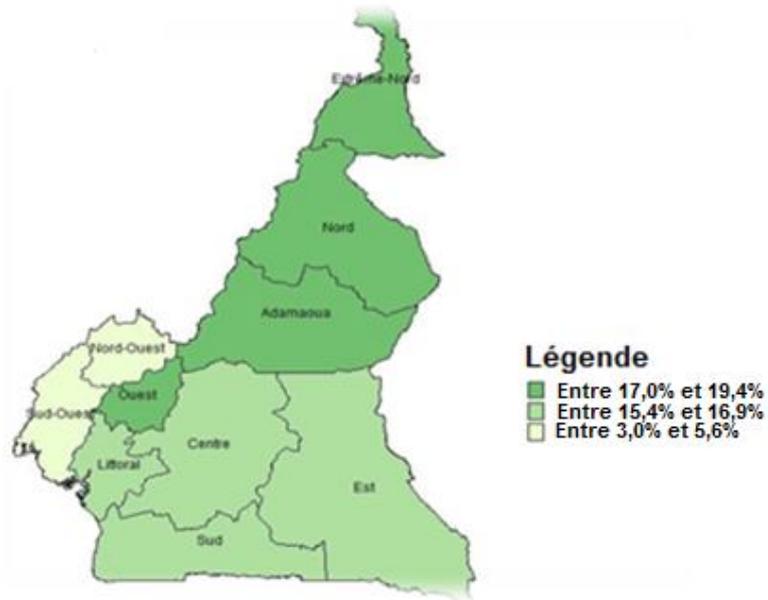


Figure 74 : taux de redoublement

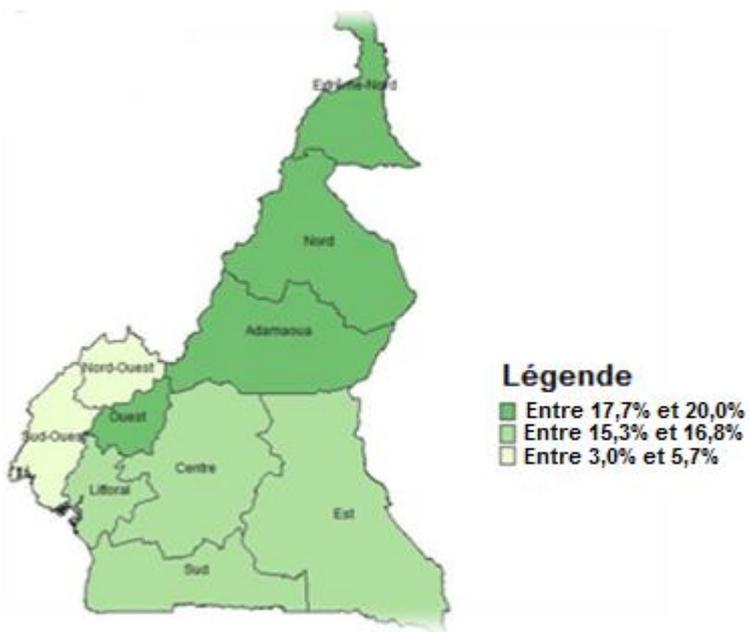


Figure 75 :Taux de redoublement des filles

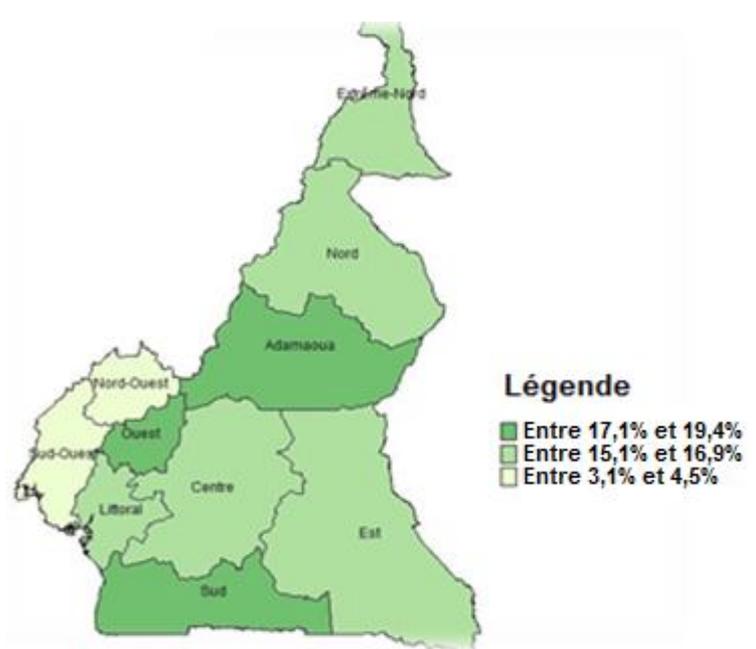


Figure 76:Taux de redoublement des garçons

B. Perspectives

La collecte de données 2010/2011 ayant été sérieusement handicapée par la réduction du budget d'investissement, beaucoup d'aspects n'ont pas été abordés. Il en est ainsi, entre autres, de la couverture horaire et des programmes, des besoins en enseignants, en infrastructures et en équipements, de l'encadrement pédagogique. Ils seront, tout comme les études thématiques qui n'ont pas pu être faites, pris en compte lors de la campagne statistique 2011/2012.

Par ailleurs, à cause de la difficulté à bien appréhender les réalités des régions du Centre et du Littoral « éclipsées » par la présence des deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala, il est apparu nécessaire de les amputer de ces dernières afin d'en donner une meilleure lisibilité. Par conséquent, ces deux métropoles seront, en raison de leur importance, désormais traitées au même titre que les régions.

Annexes

- Annexe 1 : Liste des Etablissements de l'enseignement Secondaire Général créés attente d'ouverture avant 2011

Tableau 70 : Liste des CES créés en attente d'ouverture

REGIONS	N°	DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	ETABLISSEMENTS
ADAMAOUA	1.	FARO et DEO	TIGNERE	CES DE SADEK
EXTREME NORD	2.	DIAMARE	PETTE	CES DE DOUBEL
	3.	MAYO SAVA	MORA	CES DE MORA MASSIF
	4.	MAYO SAVA	MORA	CES DE GOUJOUNDELE
	5.	MAYO SAVA	MORA	CES DE AISSA HARDE
SUD	6.	DJA ET LOBO	DJOUM	CES D'ESSONG
	7.	DJA ET LOBO	MEYO MESSI	CES D'ELOM YEMEK
	8.	OCEAN	LOLODORF	CES DE BANGO BULU
	9.	VALLEE du NTEM	AMBAM	CES D'ESSAOBAM

- **Annexe 2 : Liste des établissements de l'Enseignement secondaire technique créés en attente d'ouverture avant 2011**

Tableau 71 : Liste des CETIC créés en attente d'ouverture

REGIONS	N°	DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	ETABLISSEMENTS	DECRETS N°
ADAMAOUA					
	1.	MBERE	DIR	CETIC DE DIR	2008/2451/PM DU
	2.	MBERE	MEIGANGA	CETIC DE GARGA LIMBONA	2010/2046/PM DU
	3.	MAYO BANYO	BANKIM	CETIC DE SONGKOLONG	2010/2432/PM DU
	4.	VINA	NGAOUNDERE III	CETIC DE MALANT	2011/2141/PM DU
CENTRE					
	5.	HAUTE SANAGA	NANGA EBOKO	CETIC DE DEA	2007/0867/PM DU
	6.	LEKIE	ELIG MFOMO	CETIC D'ENDAMA	2009/1642/PM DU
	7.	LEKIE	MONATELE	CETIC DE NKOLKOSSE	2007/1129/PM DU
	8.	LEKIE	MONATELE	CETIC DE NLONGBON	2010/2046PM DU
	9.	LEKIE	MONATELE	CETIC D'EMANA	2011/2141/PM DU
	10.	LEKIE	OBALA	CETIC DE YEMKOUT	2011/2141/PM DU
	11.	LEKIE	OKOLA	CETIC D'ELIG-ONANA	2011/2141/PM DU
	12.	LEKIE	SAA	CETIC DE MENDOUGA	2011/2141/PM DU
	13.	LEKIE	SAA	CETIC DE MANELON	2011/2141/PM DU
	14.	LEKIE	SAA	CETIC DENLONGZOK	2009/1642/PM DU
	15.	LEKIE	SAA	CETIC DE WOMKOA	2011/2141/PM DU
	16.	MBAM ET	BOKITO	CETIC DE TOUKAM	2007/0867/PM DU
	17.	MBAM ET	BOURAKA	CETIC DE BOURAKA	2011/2141/PM DU
	18.	MBAM ET KIM	NTUI	CETIC DE NDIMI	2011/2141/PM DU
	19.	MEFOU AFAMBA	AFANLOUM	CETIC D'AFANLOUM	2006/1227/PM DU
	20.	MEFOU AFAMBA	NKOLAFAMBA	CETIC DE NKOABANG	2006/1227/PM DU
	21.	MEFOU AFAMBA	MFOU	CETIC DE NDANGUEN I	2006/1227/PM DU
	22.	MEFOU AFAMBA	MFOU	CETIC DE KAMBA	20091642/PM DU

REGIONS	N°	DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	ETABLISSEMENTS	DECRETS N°
	23.	MFOUNDI	YAOUNDE Ier	CETIC DE YAOUNDE I	2006/1227/PM DU
	24.	MFOUNDI	YAOUNDE V	CETIC DE YAOUNDE V	2006/1227/PM DU
	25.	MFOUNDI	YAOUNDE VI	CETIC DE YAOUNDE VI	2006/1227/PM DU
	26.	NYONG ET KELLE	BONDJOCK	CETIC DE LOLA	2011/2141/PM DU
	27.	NYONG ET KELLE	MAKAK	CETIC DE BOUMNKOCK	2011/2141/PM DU
	28.	NYONG ET	AKONOLINGA	CETIC DE YEME YEME	2011/2141/PM DU
	29.	NYONG ET SOO	DZENG	CETIC D'ASSOK DZENG	2008/2451/PM DU
	30.	NYONG ET SOO	MBALMAYO	CETIC DE NKOLNGOK	2007/1129/PM DU
EST					
	31.	BOUMBA ET	YOKADOUMA	CETIC DE PARNY	2011/2751/PM DU
	32.	KADEY	MBANG	CETIC DE MBANG	2011/2141/PM DU
	33.	KADEY	NDELELE	CETIC DE NGOTTO	2010/2432/PM DU
EXTREME NORD					
	34.	DIAMARE	MAROUA I	CETIC DE MESKIN	2010/2046/PM DU
	35.	DIAMARE	DARGALA	CETIC DE DARGALA	2011/2141/PM DU
	36.	DIAMARE	GAZAWA	CETIC DE TCHATIBALI	2011/2141/PM DU
	37.	LOGONE ET	MAKARI	CETIC DE MAKARI	2006/1227/PM DU
	38.	MAYO DANAY	WINA	CETIC DE WINA	2011/2141/PM DU
	39.	MAYO KANI	GUIDIGUIS	CETIC DE GUIDIGUIS	2011/2141/PM DU
	40.	MAYO KANI	KAELE	CETIC DE LARA	2011/2141/PM DU
	41.	MAYO KANI	MOUTOURWA	CETIC DE MOUTOURWA	2010/2046/PM DU
	42.	MAYO TSANAGA	MOKOLO	CETIC DE SOULEDE WAYAM	2011/2141/PM DU
	43.	MAYO TSANAGA	BOURRHA	CETIC DE BOUKOULA	2011/2141/PM DU
LITTORAL					
	44.	MOUNGO	MELONG	CETIC DE MELONG	2006/1227/PM DU
	45.	MOUNGO	NJOMBE PENJA	CETIC DE NJOMBE	2005/2455/PM DU
	46.	MOUNGO	BARE BAKEM	CETIC DE BARE	2009/1642/PM DU
	47.	NKAM	NKONDJOCK	CETIC DE NDOCKSAMBA	2011/2141/PM DU
	48.	NKAM	MASSOUMBOU	CETIC DE MASSOUMBOU	2011/2141/PM DU

REGIONS	N°	DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	ETABLISSEMENTS	DECRETS N°
	49.	NKAM	YINGUI	CETIC DE YINGUI	2010/2046/PM DU
	50.	SANAGA-	POUMA	CETIC D'ITAT-MBAI	2011/2141/PM DU
	51.	SANAGA-	NDOM	CETIC DE NKONGKWALLA	2011/2141/PM DU
	52.	WOURI	DOUALA II	CETIC DE DOUALA II	2006/1227/PM DU
	53.	WOURI	DOUALA V	CETIC DE DOUALA V	2005/2455/PM DU
NORD					
	54.	BENOUE	BIBEMI	CETIC DE MADRINGRING	2010/2046/PM DU
	55.	BENOUE	TCHEBOA	CETIC DE NGONG	2008/2451/PM DU
	56.	FARO	BEKA	CETIC DE TCHAMBA	2007/0869/PM DU
	57.	FARO	POLI	CETIC DE FIGNOLE	2007/0869/PM DU
	58.	MAYO LOUTI	FIGUIL	CETIC DE KONG KONG	2009/1642/PM DU
	59.	MAYO LOUTI	GUIDER	CETIC DE MATAFAL	2009/1642/PM DU
NORD OUEST					
	60.	MENCHUM	MENCHUM VALLEY	CETIC DE BEFANG	2008/2451/PM DU
	61.	MENCHUM	FUNGOM	CETIC DE KUMFUTU	2011/2141/PM DU
	62.	MENCHUM	FUNGUM	CETIC DE KUNG	2011/2141/PM DU
	63.	MEZAM	NDU	CETIC DE MBIPGO	2011/2141/PM DU
	64.	MEZAM	BAFUT	CETIC DE MUNDUM TWO	2011/2141/PM DU
	65.	MEZAM	BAMENDA II	CETIC DE NJANKAH MANKON	2011/2141/PM DU
	66.	MEZAM	BAMENDA III	CETIC DE NKEUNG	2011/2141/PM DU
	67.	MOMO	MBENGWI	CETIC DE NYEN-MBO	2011/2141/PM DU
	68.	MOMO	BATIBO	CETIC DE KILLABEI	2011/2141/PM DU
OUEST					
	69.	BAMBOUTOS	BATCHAM	CETIC DE BALATSEUTSA	2011/2141/PM DU
	70.	HAUT NKAM	BANDJA	CETIC DE FOTONI	2009/1642/PM DU
	71.	HAUT PLATEAUX	BAMENDJOU	CETIC DE BAMENDJOU	2008/2451/PM DU
	72.	MENOUA	NKOUNG-NI	CETIC DE FOKOMEZO	2007/0867/PM DU
	73.	MENOUA	FONGO TONGO	CETIC DE FONGO TONGO	2007/0867/PM DU
	74.	MENOUA	DSCHANG	CETIC DE FOTO FIALAH	2011/2141/PM DU

REGIONS	N°	DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	ETABLISSEMENTS	DECRETS N°
	75.	MENOUA	PENKA-MICHEL	CETIC DE BANOCK	2011/2141/PM DU
	76.	NOUN	MASSAGAM	CETIC DE MAMOGNAM	2011/2141/PM DU
SUD					
	77.	DJA ET LOBO	SANGMELIMA	CETIC DE NGOULEMAKONG	2008/2451/PM DU
	78.	DJA ET LOBO	SANGMELIMA	CETIC D'AVEBE ESSE	2011/2141/PM DU
	79.	DJA ET LOBO	MEYOMESSALA	CETIC DE EDJOM BITYE	2010/2046/PM DU
	80.	DJA ET LOBO	MEYOMESSALA	CETIC DE NKOLOP AKAM	2011/2141/PM DU
	81.	DJA ET LOBO	OVENG	CETIC D'OVENG	2008/2451/PM DU
	82.	MVILA	EBOLOWA I	CETIC DE AZEM ESSAKOE	2008/2451/PM DU
	83.	MVILA	EBOLOWA II	CETIC DE EBOLOWA	2008/2451/PM DU
	84.	MVILA	MENGONG	CETIC DE ATO'OVENG	2009/1642/PM DU
	85.	MVILA	BIWONG BANE	CETIC DE NGOAZIP I	2011/2141/PM DU
	86.	OCEAN	LOKOUNDJE	CETIC DE BELLA	2011/2141/PM DU
	87.	OCEAN	BIPINDI	CETIC DE MOUNGUE	2011/2141/PM DU
	88.	OCEAN	BIPINDI	CETIC D'ATOG BOGA	2011/2141/PM DU
	89.	OCEAN	BIPINDI	CETIC DE SONG MAHI	2011/2751/PM DU
	90.	OCEAN	MVENGUE	CETIC D'OYEM II	2011/2141/PM DU
	91.	OCEAN	NIETE	CETIC D'ANDJECK	2011/2751/PM DU
	92.	VALLEE DU NTEM	AMBAM	CETIC DE MAYO ELIE	2011/2141/PM DU
SUD-OUEST					
	93.	LEBIALEM	WABANE	CETIC DE BESALI	2011/2751/PM DU
	94.	LEBIALEM	ALOU	CETIC DE MMOCK MBIE	2011/2751/PM DU
	95.	MANYU	EYUMOJOCK	CETIC D'INOKUN	2011/2751/PM DU
	96.	MANYU	UPPER BAYANG	CETIC DE BAKEBE	2011/2751/PM DU
	97.	MEME	KUMBA I	CETIC DE KAKET	2011/2751/PM DU
	98.	MEME	KUMBA II	CETIC DE TEKE	2011/2751/PM DU
	99.	MEME	KONYE	CETIC DE KOKOBUMA	2011/2751/PM DU
	100.	MEME	MBONGE	CETIC DE BAI FOE	2011/2751/PM DU
	101.	NDIAN	BAMUSSO	CETIC D'ILLOANI BALONDO	2010/2046/PM DU

- Les lycées techniques

Tableau 72 :Listes des lycées techniques créés en attente d'ouverture

REGIONS	N°	DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	ETABLISSEMENTS	DECRETS DE TRANSFORMATION
ADAMAOUA	1.	MAYO-BANYO	BANKIM	LT BANKIM	2011/2142/PM DU 05/08/2011
LITTORAL	2.	MOUNGO	NLONAKO	LT MANENGOLE	2011/2142/PM DU 05/08/2011
NORD	3.	BENOUE	PITOA	LT PITOA	2011/2142/PM DU 05/08/2011
NORD-OUEST	4.	BUI	JAKIRI	LT VEKOVI	2011/2142/PM DU 05/08/2011
	5.	MOMO	WIDIKUM	LT WIDIKUM	2011/2142/PM DU 05/08/2011
OUEST	6.	HAUTS PLATEAUX	BATIE	L T BATIE	2008/2453/PM DU 25/06/2008
SUD	7.	DJA ET LOBO	DJOUM	LT DJOUM	2011/2142/PM DU 05/08/2011
	8.	OCEAN	MVENGUE	LT MVENGUE	2011/2142/PM DU 05/08/2011
	9.	OCEAN	AKOM II	LT AKOM II	2011/2142/PM DU 05/08/2011

- Annexe 3 : Répartition des salles de classe en matériaux provisoires par régions**Tableau 73 : Répartition des salles de classe en matériaux provisoires par régions**

Régions	Salles de classe en matériaux provisoires
Adamaoua	46
Centre	357
Est	55
Extrême-Nord	72
Littoral	160
Nord	75
Nord-Ouest	167
Ouest	122
Sud	87
Sud-Ouest	156
Total	1297

Références

- **Textes législatifs**

- Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'éducation au Cameroun
- Loi n°2005/008 du 29 décembre 2005 portant loi des finances de la république du Cameroun
- Loi n°2006/013 du 29 décembre 2005 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2007
- Loi n°2007/005 du 26 décembre 2007 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2008

- **Textes réglementaires**

- Décret n°2001/041 du 19 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire
- Lettre circulaire conjointe n° 283/07/LC/MINESEC/MINAS du 14 août 2007 relative à l'identification des enfants handicapés et ceux nés de parents handicapés indigents inscrits dans les établissements publics d'enseignement secondaire et à leur participation aux examens officiels.
- Circulaire n°48/G/8/MINEDUC/DESG/DETP du 1^{er} novembre 1993 portant structures canoniques des établissements d'enseignement secondaire général et technique.
- Circulaire n°40/10/MINESEC/SG/DESG/DETN du 17 décembre 2010 relative à la création, la transformation, l'extension et l'ouverture des établissements scolaires publics.

- **Autres publications**

- Institut National de la Statistique : *les comptes nationaux 2009*, août 2010
- Institut National de la Statistique : *les comptes nationaux de 2010*, août 2011
- Institut National de la Statistique : *Manuel des concepts et définitions utilisés dans les publications statistiques officielles au Cameroun*, édition 2010.
- MINESEC : *Annuaire statistique de 2005/2006, 2006/2007 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010*
- MINESEC : *Rapport d'analyse des données statistiques du MINESEC année scolaire 2009/2010*
- *Rapport général du comité de suivi du déroulement des activités liées aux examens et concours officiels de la session 2011, Yaoundé, Avril 2011*
- *Draft du document de stratégie sectorielle de l'éducation, 2006*
- *Document de stratégie de Croissance et de l'Emploi, août 2009*
- *Cameroun : vision 2035, juin 2009.*

Liste des tableaux

Tableau 1 : <i>Population scolarisable du secondaire</i>	13
Tableau 2 : <i>Taux brut de scolarisation par sexe et région</i>	13
Tableau 3 : <i>Pourcentage des élèves du secondaire selon le sexe</i>	14
Tableau 4 : <i>Proportions des élèves de chaque région par rapport à l'effectif global.</i>	15
Tableau 5 : <i>Distribution des élèves selon le sexe par ordre d'enseignement</i>	17
Tableau 6 : <i>Répartition des élèves de l'Enseignement technique par région</i>	20
Tableau 7 : <i>Répartition des élèves de l'Enseignement technique suivant l'année d'études</i>	22
Tableau 8 : <i>Distribution nationale des effectifs d'élèves de l'ET Industriel et Commercial</i> ...	23
Tableau 9 : <i>Proportions des élèves de l'Enseignement technique selon l'ordre d'enseignement</i>	24
Tableau 10 : <i>Proportions au niveau national des élèves du secondaire général par sexe et région</i>	26
Tableau 11 : <i>Proportions par région des élèves du secondaire général suivant l'ordre et le sexe</i>	28
Tableau 12 : <i>Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone suivant le sexe</i>	29
Tableau 13 : <i>Proportions des élèves d'ESG anglophone par sexe et années d'études</i>	31
Tableau 14 : <i>Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone suivant l'ordre d'enseignement et le sexe</i>	31
Tableau 15 : <i>Proportions par région des élèves d'ESG francophone suivant le sexe</i>	32
Tableau 16 : <i>Proportions des élèves d'ESG francophone selon la région</i>	33
Tableau 17: <i>Proportions des élèves d'ESG francophone par sexe et année d'études</i>	34
Tableau 18 : <i>Proportions des élèves de l'ESG francophone suivant l'ordre d'enseignement</i> ..	35
Tableau 19 : <i>Proportion des élèves de l'Enseignement Secondaire Général par série</i>	37
Tableau 20 : <i>Proportion des élèves de l'Enseignement Secondaire Général Anglophone par série</i>	38
Tableau 21 : <i>Proportion des élèves de l'Enseignement Secondaire Général Francophone par série</i>	39
Tableau 22 : <i>Récapitulatif des ratios salles de classe /établissement, élèves/établissement et élèves/salles de classe</i>	48
Tableau 23 : <i>Distribution des salles de classe selon les matériaux de construction par régions.</i>	49
Tableau 24: <i>Répartition des ordinateurs, électricité, bibliothèques, infirmeries, armoires à pharmacie et cantines</i>	49
Tableau 25 : <i>Répartition des établissements disposant de l'eau et des terrains de sports dans les régions</i>	50
Tableau 26 : <i>Répartition des ateliers dans les Etablissements secondaires techniques par spécialité et régions</i>	50
Tableau 27 : <i>Répartition des chefs d'établissement par sexe</i>	52
Tableau 28: <i>Répartition des chefs de travaux de l'Enseignement technique suivant le sexe</i> ...	54
Tableau 29 : <i>Distribution des moyennes des enseignants par établissement</i>	56

Tableau 30 : <i>Distribution de la moyenne des enseignants par établissement (ESG)</i>	57
Tableau 31 : <i>Distribution des moyennes des enseignants par établissement (ET)</i>	58
Tableau 32 : <i>Taux de promotion dans le système ESG anglophone public et privé par Sexe et année d'étude</i>	60
Tableau 33 : <i>Taux de promotion de l'ESG francophone par année d'étude et Sexe</i>	61
Tableau 34 : <i>Taux de promotion du secondaire technique par année d'études et sexe</i>	61
Tableau 35 : <i>Taux de redoublement de l'ESG anglophone par sexe et année d'étude</i>	62
Tableau 36 : <i>Taux de redoublement du secondaire général francophone par Sexe et année d'étude</i>	62
Tableau 37 : <i>Taux de redoublement du secondaire Technique par Sexe et année d'étude</i>	63
Tableau 38 : <i>Proportions des redoublants selon les années d'étude</i>	64
Tableau 39 : <i>Proportion des redoublants du secondaire parmi les inscrits par sexe et région</i>	64
Tableau 40 : <i>Proportions des redoublants du secondaire général</i>	65
Tableau 41 : <i>Proportions des redoublants dans le secondaire technique</i>	65
Tableau 42 : <i>Taux d'abandon de l'Enseignement secondaire par sous-système, type d'enseignement et sexe</i>	66
Tableau 43 : <i>Distribution des résultats au BEPC</i>	67
Tableau 44: <i>Taux de réussite au CAP Commercial</i>	68
Tableau 45 : <i>Taux de réussite au CAP Industriel</i>	68
Tableau 46: <i>Taux de réussite au CAPIET</i>	69
Tableau 47: <i>Récapitulatif des examens de l'OBC</i>	69
Tableau 48: <i>Taux de réussite au Baccalauréat ESG par région</i>	70
Tableau 49: <i>Taux de réussite au Probatoire de l'ESG par région</i>	70
Tableau 50 : <i>Répartition des taux de réussite au Baccalauréat Technique Commercial par région</i>	71
Tableau 51 : <i>Taux de réussite au Baccalauréat Technique Industriel par région</i>	72
Tableau 52 : <i>Taux de réussite au GCE Advanced Level</i>	73
Tableau 53 : <i>Taux de réussite au GCE Ordinary Level</i>	73
Tableau 54 : <i>Taux de réussite au GCE Technical Advanced Level</i>	74
Tableau 55 : <i>Taux de réussite au GCE Technical Ordinary Level</i>	74
Tableau 56 : <i>Taux de réussite au Baccalauréat Technique</i>	75
Tableau 57 : <i>Taux de réussite au Probatoire Technique</i>	75
Tableau 58 : <i>Taux de réussite aux Brevets et Probatoire des Techniciens</i>	75
Tableau 59 : <i>Taux de transition du primaire au secondaire général par sexe et région</i>	77
Tableau 60: <i>Taux de transition du primaire au secondaire Technique par sexe et région</i>	77
Tableau 61 : <i>Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans le secondaire général</i>	78
Tableau 62 : <i>Taux de transition du Premier Cycle au Second Cycle dans le secondaire Technique</i>	78
Tableau 63 : <i>Taux brut d'admission en 1ère année d'étude de l'enseignement secondaire</i>	79
Tableau 64 : <i>Taux d'achèvement par cycle et par type d'enseignement</i>	79
Tableau 65 : <i>Récapitulatif des indicateurs</i>	80

Tableau 66 : <i>Taux de réussite aux évaluations certificatives</i>	80
Tableau 67 : <i>Evolution du montant alloué aux bourses scolaires entre 2005/2006 et 2010/2011</i>	84
Tableau 68 : <i>Nombre d'établissements subventionnés par organisation</i>	85
Tableau 69 : <i>Nombre d'organisations subventionnés</i>	86
Tableau 70 : <i>Liste des CES créés en attente d'ouverture</i>	100
Tableau 71 : <i>Liste des CETIC créés en attente d'ouverture</i>	101
Tableau 72 : <i>Listes des lycées techniques créés en attente d'ouverture</i>	105
Tableau 73 : <i>Répartition des salles de classe en matériaux provisoires par régions</i>	106

Liste des figures

Figure 1 : <i>Evolution du BIP au cours des 7 dernières années</i>	9
Figure 2 : <i>Evolution du montant du budget alloué à la cellule de la planification du MINESEC</i>	9
Figure 3 : <i>Évolution des effectifs d'élèves du secondaire sur les quatre dernières années</i>	12
Figure 4 : <i>Taux brut de scolarisation par région</i>	14
Figure 5 : <i>Rapport filles/garçons des élèves du secondaire.</i>	15
Figure 6 : <i>Proportion des élèves par région</i>	16
Figure 7 : <i>Proportions des élèves inscrits du secondaire selon les régions par sexe</i>	16
Figure 8 : <i>Proportions d'effectifs par ordre d'enseignement</i>	17
Figure 9 : <i>Proportions des effectifs d'élèves par ordre d'enseignement</i>	18
Figure 10 : <i>Pourcentage des élèves inscrits dans l'enseignement technique et enseignement général</i>	18
Figure 11 : <i>Évolution des effectifs d'élèves de l'Enseignement Secondaire Technique au cours des quatre dernières années scolaires</i>	19
Figure 12: <i>Proportions des effectifs des filles et des garçons de l'ET dans les régions</i>	20
Figure 13 : <i>Proportions des élèves de l'enseignement technique par sexe selon la région</i>	21
Figure 14 : <i>Répartition des élèves de l'Enseignement technique selon le sexe par année d'études</i>	21
Figure 15 : <i>Répartition des élèves de l'Enseignement secondaire technique Industriel et Commercial</i>	22
Figure 16 : <i>Pourcentage d'effectifs d'élèves par ordre d'enseignement</i>	23
Figure 17 : <i>Évolution des élèves du secondaire général suivant l'année et le sexe sur les quatre dernières années</i>	25
Figure 18 : <i>Proportions des élèves de l'ESG par sous-système</i>	25
Figure 19 : <i>Proportions par région des élèves du secondaire général suivant le sexe</i>	26
Figure 20 : <i>Proportions des élèves du secondaire général par région</i>	27
Figure 21 : <i>Effectifs ESG selon l'ordre d'enseignement</i>	27
Figure 22 : <i>Proportions des élèves du secondaire général suivant l'ordre</i>	28
Figure 23 : <i>Proportions par région des élèves de l'ESG anglophone public et privé suivant le statut et le sexe</i>	29
Figure 24 : <i>Proportions par année d'études des élèves inscrits d'ESG anglophone public et privé suivant le sexe</i>	30
Figure 25 : <i>Proportions des élèves à l'ESG anglophone par sexe suivant les années d'études</i>	30
Figure 26 : <i>Proportions des élèves d'ESG anglophone suivant l'ordre et le sexe</i>	32
Figure 27 : <i>Proportions des élèves de l'ESG francophone suivant l'ordre d'enseignement</i>	35
Figure 28 : <i>Comparaison des proportions des élèves de séries scientifiques et littéraires</i>	36
Figure 29 : <i>Comparaison des proportions des élèves de séries scientifiques et littéraires du sous-système Anglophone</i>	37

Figure 30 : Comparaison des proportions des élèves de séries scientifiques et littéraires du sous-système Francophone	38
Figure 31 : Proportions des établissements par région.....	41
Figure 32 : Répartition des établissements selon l'ordre d'enseignement.....	42
Figure 33 : Proportions des établissements scolaires selon l'ordre d'enseignement	42
Figure 34 : Proportions des établissements publics dans les régions.....	43
Figure 35 : Répartition des établissements Publics selon le type d'enseignement	43
Figure 36 : Répartition des établissements Publics par type d'enseignement	44
Figure 37 : Répartition des établissements de l'ESG public.....	45
Figure 38 : Proportions des établissements de l'ET public	45
Figure 39 : Proportions des salles de classe par région	46
Figure 40 : Moyenne des salles de classe par établissement dans les régions	47
Figure 41 : Proportions salles de classes, élèves et établissements.....	48
Figure 42 : Répartition des ratio ateliers/(établissements ayant les spécialités).....	52
Figure 43 : Moyenne des censeurs par établissement dans les régions	53
Figure 44 : Nombre moyen des chefs de travaux par établissement	54
Figure 45 : Répartition des coefficients présence des surveillants généraux par région.....	55
Figure 46 : Effectifs de candidats et taux de réussite au Baccalauréat Technique Commercial par région.....	71
Figure 47 : Candidats et taux de réussite au Probatoire Technique Industriel par région.....	72
Figure 48 : Taux de transition du primaire au secondaire par sexe et région	76
Figure 49 : Evolution du Budget de fonctionnement et d'investissement public de 2006 à 2011	83
Figure 50: Evolution du montant total alloué aux bourses scolaires entre 2005/2006 et 2010-2011	84
Figure 51: Evolution du nombre de salles de classe construites et réhabilitées entre 2004 et 2011	85
Figure 52 : Evolution du montant des subventions allouées aux établissements privés entre 2009 et 2011.....	86
Figure 53 : Nombre de nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année du 1 ^{er} cycle	90
Figure 54: Nombre de nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année du second cycle	90
Figure 55 : Rapport filles/garçons en 1 ^{ère} année du 1 ^{er} cycle	91
Figure 56 : Rapport filles/garçons en 1 ^{ère} année du 2 nd cycle	91
Figure 57 : Taux de redoublement au 1 ^{er} cycle /ESG.....	91
Figure 58 : Taux de redoublement au 2 nd cycle /ESG	92
Figure 59 : Nombre d'élèves inscrits à l'EST.....	92
Figure 60 : Nombre d'élèves inscrits dans l'EST privé.....	93
Figure 61 : Evolution des effectifs d'élèves de l'enseignement privé.....	93
Figure 62 : Répartition en pourcentage de l'ensemble des élèves du Cameroun	94
Figure 63 : Répartition en pourcentage de l'ensemble des élèves du public.....	94
Figure 64 : Répartition en pourcentage de l'ensemble des élèves du privé	94
Figure 65 : Taux brut de scolarisation	95
Figure 66 : Taux brut de scolarisation des filles.....	95

Figure 67 : <i>Taux brut de scolarisation des garçons</i>	95
Figure 68 : <i>Répartition en pourcentage de l'ensemble des établissements de l'ESG public</i> ...	96
Figure 69 : <i>Répartition en pourcentage de l'ensemble des établissements de l'ESG privé</i>	96
Figure 70 : <i>Répartition en pourcentage de l'ensemble des établissements de l'ET public</i>	96
Figure 71 : <i>Répartition en pourcentage de l'ensemble des établissements de l'ET privé</i>	96
Figure 72 : <i>Répartition en pourcentage de l'ensemble des salles de classe du public</i>	97
Figure 73 : <i>Répartition en pourcentage de l'ensemble des salles de classe du public en matériaux provisoires</i>	97
Figure 74 : <i>taux de redoublement</i>	98
Figure 75 : <i>Taux de redoublement des filles</i>	98
Figure 76 : <i>Taux de redoublement des garçons</i>	98